52e ANNÉE (6e SÉRIE) N° 8 21 FÉVRIER 1935

L'AMI DU CLERGÉ

Revue de toutes les Questions Ecclésiastiques

DOGME, MORALE, LITURGIE, DROIT CANON, ÉCRITURE SAINTE, PATROLOGIE, PRÉDICATION
JURISPRUDENCE CIVILE-ECCLÉSIASTIQUE

Publié avec l'Imprimatur de Mgr l'Evêque de Langres. — Paraît à Langres tous les jeudis

MGR F. PERRIOT
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
FONDATEUR

MGR A. ROZIER
Prélat de la Maison de Sa Sainteté
Docteur en théologie, Chanoine titulaire de Langres
DIRECTEUR

Toutes les lettres doivent être adressées à M. le Directeur de L'AMI DU CLERGÉ, à Langres (Hte-Marne).

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL :

FRANCE et COLONIES FRANÇAISES	Edition complète	18 fr.
	Edition partielle.	12 fr.
ETRANGER	Voir les conditions détaillées à la 1re page de la *couv.* du 6 décembre 1934.	

L'édition complète comprend la *Doctrine* et la *Prédication*; l'édition partielle n'a pas la *Prédication*.
On n'accepte pas d'abonnements de moins d'un an, ni d'abonnements à la *Prédication* sans la *Doctrine*.
Tous les nouveaux abonnements partent du *1er Janvier* de l'année en cours
Les abonnés de France et des Colonies reçoivent gratuitement la *Jurisprudence*; pour l'Etranger elle coûte 2 fr. 50.

Les annonces sont reçues exclusivement chez M. Jacques LEGUERNEY, 24, rue de Madrid, Paris 8e.

Chèques postaux : Nancy, 21.88

SOMMAIRE

DOCTRINE

Chronique de Théologie dogmatique — I. Le problème de la prédestination étudié dans le *Dictionnaire de Théologie catholique*. 1° Persévérance, 113 2° Prédestination, 114. 3° Prémotion physique, 120. — II. Manuels et traités divers : Bartmann, 120 ; Hervé, 122 ; Hugon, Pesch, Goupil, 123 ; Galtier, 124 ; d'Alès, 125 ; Van Howe, 126 ; Henri de Sainte Thérèse, De Gruyter, 127.

Questions de science ecclésiastique. — A quelles conditions un aumônier de religieuses peut-il faire dans sa chapelle les funérailles des serviteurs de la maison ? 128. — Peut-on valider rétroactivement un mariage 25 ans après la mort du mari ? 128. — Les religieuses des petites communautés dans les villages peuvent-elles se confesser à n'importe quel prêtre autorisé pour les femmes ? 128.

PRÉDICATION

Il n'y en a pas dans le présent n°.

PETIT COURRIER

Q. — Il semble que l'abbé Bernier, originaire de Daon (Mayenne), aumônier vendéen, puis négociateur du Concordat et évêque d'Orléans, ait été calomnié par un certain nombre d'historiens pour des raisons politiques.

Prière au bienveillant *Ami* d'indiquer les ouvrages ou articles qui au contraire lui sont favorables. Quels sont ceux qui le combattent ? Ceux qui lui sont indifférents ?

R. — Bernier, le négociateur du Concordat, est en effet un personnage discuté et qui pouvait l'être. S'il fut calomnié, c'est que la matière s'y prêtait. Actuellement, l'accord est fait parmi les historiens à son sujet. Si l'on ne croit plus qu'il trahit ses propres amis, les chefs vendéens, au moment de la paix de Montfaucon, dont il avait été le négociateur heureux, on est convaincu qu'il y a dans sa vie deux parts bien distinctes, une part qui porte l'empreinte de la plus âpre ambition, et une part consacrée à l'exercice des plus hautes vertus.

Né à Daon, alors au diocèse d'Angers, actuellement de Laval, le 31 octobre 1762, prêtre en 1786, Docteur en Théologie l'année suivante, vicaire à St-Michel-la-Palud, chargé de cours à l'Université d'Angers, Bernier fut nommé curé de St-Germain-en-St-Laud le 26 février 1790 Il refusa courageusement le serment constitutionnel, quitta sa paroisse et n'y revint que lors de l'insurrection vendéenne en 1793. C'était un homme d'une rare énergie et d'une grande finesse d'esprit. Il fut l'un des aumôniers les plus écoutés des insurgés. Mais il comprenait que la paix est le plus grand bien d'un pays. Il fut chargé de la négociation du Concordat par Bonaparte, probablement en récompense des services rendus dans la pacification de la Vendée. On lui reproche deux choses dans cette négociation : 1° d'avoir tenté de surprendre la bonne foi des diplomates du Saint-Siège, en leur remettant, au moment de signer, des textes différents de ceux qui étaient convenus, et cela à plusieurs reprises ; 2° et surtout d'avoir affirmé à Consalvi la rétractation des évêques constitutionnels, alors qu'on ne leur avait pas même demandé de se rétracter. Il fut récompensé par l'évêché d'Orléans, fut sacré à Notre-Dame par Caprara le 11 avril 1802, et se révéla un évêque remarquable. La fin de sa vie rachète ses torts antérieurs. Il mourut à 44 ans, le 1er octobre 1806, à Paris. Le mot juste fut dit sur son compte par ses vicaires généraux après sa mort : « *Il a rendu la France à Rome !* »

Voir à son sujet, outre les ouvrages sur le Concordat (cardinal Matthieu, Constant, de la Gorce, Boulay de la Meurthe, etc.) : Angot, *Dictionnaire*

hist. de la Mayenne; — Boulay de la Meurthe, *Mgr Bernier, Essai biographique,* Orléans, 1901 ; — Cochard, *Episcopat français du Concordat à la Séparation,* Paris, 1907, p. 426-428 ; — *Revue des Deux Mondes,* 1865, p. 212-220 ; — Célestin Port, *Dictionnaire hist. du Maine-et-Loire,* 1878, I, 323 325 ; — Pisani, *Répertoire biographique de l'épiscopat constitutionnel,* 1907, p. 47-48, 128-129, 439-440 ; — *Dictionnaire d'Histoire et de Géographie,* article signé Calendini.

Q. — Pouvez-vous m'indiquer : 1° des ouvrages sur Hitler et l'Allemagne d'aujourd'hui ; 2° des ouvrages sur les Chouans, surtout anecdotiques et illustrés ?

R. — Ad I. Nous ne connaissons aucun ouvrage impartial et bien documenté sur Hitler et l'Allemagne d'aujourd'hui, et nous sommes contraints de vous renvoyer aux nombreux articles consacrés à Hitler et à la situation en Allemagne dans nos *Causeries sur les Revues* de chaque mois, notamment du 3 janvier 1935.

Ad II. Georges Lenôtre, qui vient de mourir (7 février 1935), a consacré aux Chouans quelques-uns de ses meilleurs livres (Paris, Perrin) : *La Chouannerie normande au temps de l'Empire* (1901), — *Un agent des princes pendant la Révolution : Le marquis de la Rouerie et la conjuration bretonne* (1899), — *Les Noyades de Nantes* (1911), — *Bleus, blancs et rouges* (1912), — *M. de Charette* (1924), — *Georges Cadoudal* (1929). — Lenôtre (Louis Gosselin, de son vrai nom) est un conteur passionnant et très documenté. — Des ouvrages signalés l'un des plus plus intéressants est celui qui est consacré à Charette (25 f., Paris, Hachette).

A la librairie Plon, je trouve les ouvrages anecdotiques suivants sur les Chouans : *Mémoires d'un père à ses enfants, Une famille vendéenne pendant la grande guerre de 1793-1795,* par Boutilly de St-André ; — *La Vie véritable du citoyen Rossignol,* général en chef des armées de la République en Vendée, par Barrucand ; — *Souvenirs de la comtesse de Bouërre, La Guerre en Vendée,* Mémoires inédits, publiés par la belle-fille de l'auteur ; — *Mémoires sur la Guerre de Vendée,* par Lucas de la Championnière.

Chez Téqui, du P. Charruau : *Une famille de brigands en 1793,* 10 f., — *Vendéenne,* 5 f.

Enfin, voyez au catalogue de la librairie Perrin (35, quai des Grands-Augustins, Paris 6e) les titres des ouvrages de M. Emile Gabory, un spécialiste en cette période d'histoire de la Vendée, dont nous avons plusieurs fois recensé les volumes.

Q. — Je prie l'*Ami* de vouloir bien m'indiquer les ouvrages ou articles à consulter pour traiter le sujet suivant : « Notre justification, étudiée dans un adulte qui reçoit le baptême. Sa nature, ses effets, sa gratuité. »

R. — Si vous avez le *Dict. de Théol. cath.* à votre disposition, inspirez-vous tout d'abord des exposés théologiques de Mgr Ruch, *Baptême,* t. II, col. 317 et s., et de M. Rivière, *Justification,* t. VIII, col. 2211 et s.

Vous trouverez le complément dans Adh. d'Alès, *Baptême et Confirmation,* Bloud et Gay, 12 f. ; et dans Gihr, *Les Sacrements de l'Eglise catholique,* t. I, p. 270 et s., 300 et s. (Lethielleux).

Nous ne vous indiquons que des ouvrages de langue française. En latin, un bon manuel (Tanquerey, Hervé, Hugon, Lahitton) vous suffirait.

Collection « *Credo* ». — Edward MONTIER. — **Les joies de la vie.** — In-12 de 160 p., 6 f. — Éditions « Education intégrale », 3 bis, rue de la Sablière, Paris 14e.

Ce livre est d'un robuste optimisme En présence des désillusions, des défaillances, des insuccès, Edward Montier proclame et prêche la joie de vivre, par le travail, par la beauté, par l'amour, par la foi.

Il convie à cette joie intense et féconde tous les jeunes, de quelque condition et sexe qu'ils soient. Il les promène avec lui à travers la vie multiple, et dans toutes les formes de la vie il leur fait découvrir, apprécier, goûter une joie particulière. Vie religieuse, vie studieuse, vie familiale, vie professionnelle, vie sociale, vie apostolique, vie patriotique, vie internationale, vie sentimentale, toutes ces vies rejaillissant d'ici-bas jusqu'à la vie future ; chaque forme de la vie a ses ressources, ses gloires, ses douceurs, jusque dans ses labeurs et ses sacrifices.

Un souffle d'enthousiasme circule dans ces pages, qu'on dirait d'un homme de vingt ans. C'est qu'une foi profonde les inspire. Ce livre est un acte d'apostolat : un « cordial tonique » qui arrive opportunément.

Monseigneur de Ségur. *Souvenirs et récit d'un frère,* par le Marquis DE SÉGUR. — 30e édition, 23 gravures. In-8 de VI-366 p., 15 f. — Paris, Téqui.

La *Vie* de Mgr de Ségur fut publiée à l'origine en deux volumes. Puis l'auteur jugea mieux de la présenter en un volume de plus forte dimension et de typographie plus parfaite, en corrigeant et condensant, de façon à présenter un récit plus souple et plus vivant.

La présente réimpression marque la 30e édition ; c'est dire le succès de l'œuvre. On ne relira jamais assez la belle et édifiante vie du saint prélat qui, même atteint de cécité, ne cessa de se dévouer aux âmes avec une abnégation parfaite. La piété d'un frère lui devait bien « de tracer de sa figure douce et forte un portrait fidèle. »

Dans son testament, Mgr de Ségur écrivait ces lignes : « J'espère que la grâce de la vocation sacerdotale et de la vocation religieuse, une fois entrée dans notre famille, ne lui sera point enlevée et que notre sang aura, jusqu'à la fin, l'honneur insigne et l'excellent bonheur de donner à Jésus-Christ et à son Eglise des prêtres et des religieuses. » Nous pouvons du moins être certains que la lecture de sa *Vie* suscitera des vocations, parce qu'elle fera connaître et aimer le dévouement sacerdotal.

Chanoine GOULARD, curé-doyen. — **Manuel-Album du pèlerin à N.-D. de Bon-Secours de Mareuil-sur-Belle.** — In-8 de 48 p., avec deux plans et 28 gravures hors texte, franco 4 f. 50. — Chez l'auteur, à Mareuil-sur-Belle (Dordogne).

Ce petit livre est destiné à faire connaître le vieux passé chrétien de Mareuil et son pèlerinage à N.-D. de Bon-Secours. Les pèlerins y trouveront, outre les précieux renseignements historiques, les cantiques en usage à Mareuil (il en est même un en patois périgourdin) ; le texte de la messe de N.-D. de Bon-Secours, latin et français (Fête de la Nativité) ; le texte des vêpres de la Nativité ; quelques prières à N.-D. de Bon-Secours et à N.-D. des Victoires. La fin de la brochure est occupée par 28 magnifiques photogravures.

Claude BERNARD. — **Introduction à l'étude de la Médecine expérimentale** *(Première partie),* avec une préface et des notes par Maurice NÉDONCELLE. — In-12 de 112 p., 3 f. — Paris, Hatier.

L'œuvre écrite de Claude Bernard est tombée dans le domaine public il y a quelques mois. La librairie Delagrave perd donc son privilège et plusieurs éditeurs ont fait paraître déjà ou annoncent une édition classique de l'*Introduction* justement fameuse du grand physiologiste On sait que la première partie de cet ouvrage figure au nombre des « auteurs » à étudier dans la classe de Philosophie.

Sans connaître ses concurrentes, nous n'hésitons pas à recommander entre toutes l'édition Hatier présentée par l'un de nos confrères, M. l'abbé Nédoncelle, dont la réputation a depuis longtemps franchi les murailles du collège Albert-de-Mun, à Nogent-s-M., et qu'une récente étude sur la *Philosophie religieuse en Grande Bretagne de 1850 à nos jours,* publiée dans les « Cahiers de la Nouvelle Journée », signala à l'attention des philosophes français et étrangers.

C'est assez dire que le point de vue chrétien n'y est pas oublié ou mésestimé, comme il arrive trop souvent dans ce genre de publications, où le rôle de l'annotateur est capital.

Une étude de 24 pages, sorte d'introduction à l'*Introduction,* précède le texte, qui est très sobrement annoté. M. Nédoncelle présente brièvement la vie et l'œuvre de Claude Bernard, et consacre à sa philosophie scientifique une étude substantielle et d'une heureuse présentation typographique. En fin de volume, on a joint un questionnaire et des exercices qui pourront faire l'objet de devoirs écrits ou de discussions orales en classe.

Dom Lucien DAVID, O. S. B. — **Sainte Mechtilde et les Trois « Ave Maria ».** — Brochure de 36 p., 1 f. 50. — Aux bureaux du *Propagateur des Trois Ave Maria,* à Blois (Loir-et-Cher).

Dans cette plaquette, très élégamment présentée, on apprendra ce qu'était l'*Ave Maria* au XIIe siècle, et quelle dévotion la Vierge elle-même avait inspirée à la sainte bénédictine pour cette belle prière. Ces pages feront aussi mieux comprendre ce qui est essentiel dans la « révélation » des *Trois Ave Maria :* les relations de Marie avec les Trois Personnes divines, le lien qui rattache cette dévotion au culte de la Sainte Vierge, la promesse enfin de la bonne mort, promesse déjà réalisée au temps même de sainte Mechtilde.

Henriette CHARASSON. — **Mon Seigneur et mon Dieu !** *Poèmes.* — In-12 de 194 p., 10 f. — Paris, Flammarion.

Bien que ces 65 petits poèmes, dus à la plume délicate de Mme Charasson, n'aient rien gardé des austères règles formulées par Boileau, ils n'en sont pas moins remplis de charme. Ils sont gravement joyeux jusque dans la douleur et restent profondément humains, cris d'adoration qui se soumet et repousse volontairement le doute, pour ployer le genou devant Dieu. L'art de Mme Henriette Charasson est grand, parce qu'il est fait de simplicité, d'inspiration véritable et de vie puis sante. Le « poète de la maternité » (comme on a appelé Mme Charasson) puise son inspiration aux plus hautes sources et devient ici un poète de la chrétienté.

Pierre DEBONGNIE, C. SS. R. — **L'Ame en prière et son pain.** — In-12 de 96 p. — Louvain, Imprimerie St-Alphonse, 89, rue de la Brabançonne.

Ce petit recueil renferme huit causeries religieuses prononcées au poste de Bruxelles I. N. R., sous les auspices de l'archevêché de Malines. Deux ont trait à la prière ; les six autres se rapportent à l'Eucharistie, sacrifice et sacrement. Leur lecture montrera comment des sujets maintes fois abordés peuvent être renouvelés et présentés d'une manière vivante et accessible à tous, croyants et même incroyants. C'est tout à fait le genre qui s'impose pour des discours religieux radiodiffusés.

Nouveau Mois des Ames du Purgatoire, par l'auteur des *Paillettes d'Or.* — In-32 de 192 p., 5 f. — Avignon, Aubanel père.

Ce nouvel ouvrage contient une réédition du *Petit Mois des Ames du Purgatoire,* auquel on a ajouté pour chaque jour un exemple tiré des *Paillettes d'Or,* ainsi que « la sainte messe pour les âmes du purgatoire. » L'ensemble donne un recueil touchant et consolant ; bien des âmes y ont trouvé et y trouveront encore un apaisement à leurs douleurs et à leurs deuils. Nous n'aimons pas beaucoup cependant « la sainte messe pour les âmes du purgatoire. » La liturgie est préférable à toute autre manière, quelle que soit l'excellence des formules employées. Par contre l'introduction, résumant la doctrine de l'Eglise sur le purgatoire, nous a paru parfaitement au point et très opportune.

G. DESBUQUOIS, S. J., directeur de l'Action Populaire. — **Dans le Mystère... L'Espérance.** — In-12 de 256 p., 7 f. 50. — Paris, *Spes.*

Livre de méditations, destiné « aux âmes contemporaines qui vivent la vie d'effort, de combat et de souffrances. » Il faut s'arrêter à chaque ligne, pour ainsi dire à chaque mot : « seule une lecture goutte à goutte, avec la réflexion, inspirera (à l'âme) la loyale réponse qu'elle doit faire à Dieu. »

Dans chaque chapitre, le premier paragraphe est la parole même de Dieu dans l'Ecriture ; le dernier paragraphe est fait de paroles de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, recueillies dans l'*Histoire d'une âme,* dans les *Novissima Verba,* dans ses poésies et ses Entretiens spirituels aux novices du Carmel.

A l'inquiétude qui ronge l'âme contemporaine, inquiétude qui s'aggrave et se mue en désespoir au contact des grandes souffrances ou sous l'aiguillon des grandes fautes, le P. Desbuquois oppose le remède de l'espérance.

L'espérance révèle l'assise vraie de la vie humaine : l'infinie bonté de Dieu et son infinie miséricorde. Elle fait entendre à la pauvre créature l'invite divine ; elle lui inspire l'élan, le cri de confiance qui refoule le cri de l'inquiétude ou le sanglot de l'angoisse. Elle détache le regard de la terre pour le tourner vers le ciel où le juste et le pécheur, tous deux de condition faible et misérable, retrouvent la Souveraine Bonté et Pitié, incarnée en Jésus, et peuvent s'en rassasier.

Avec le plan adopté pour la présentation des vérités, c'est Dieu d'abord qui s'adresse directement à l'âme, comme un Père à son enfant ; et c'est enfin sainte Thérèse qui rappelle les consignes sacrées qui ont fait d'elle une Sainte.

Le Paradis des Bêtes, par Jean QUERCY. — **Ulysse et Polyphème,** par le même. — **Gargantua, Pantagruel et Cie,** par S. L. J. Q. — **Contes des Bois et des Plaines** (2 vol.), par la Vicomtesse Charles DE CUREL, née La Rochefoucauld. — Cinq gracieux volumes (23×19), brochés avec couverture forte et en couleurs, nombreuses illustrations, à 4 f. l'un. — Paris, Lanore.

Nous groupons sous la même rubrique les cinq premiers volumes d'une nouvelle collection destinée à l'adolescence et qui est appelée, croyons-nous, à un réel succès. On ne s'en étonnera pas si l'on sait le soin qu'apporte l'éditeur à la préparation de ses ouvrages pédagogiques. *Non numerantur...* Jean Quercy préside d'ailleurs à ses destinées et Jean Quercy n'est autre que le savant abbé Calvet, l'auteur de tant d'ouvrages bien connus, le doyen de la Faculté des lettres de l'Institut Catholique de Paris.

Et j'imagine le plaisir qu'il éprouve au sortir d'un cours de licence à se pencher vers l'enfance et à lui raconter, en les mettant à sa portée, les chefs-d'œuvre de la littérature universelle et les belles histoires du pays de France.

Ces récits font penser aux délicieux « Tales from Shakespeare » de Charles Lamb, et ils rendront aux ouvrages qu'ils adaptent les mêmes services que le conteur anglais rendit au grand dramaturge son compatriote. *Ulysse et Polyphème* ainsi que *Gargantua, Pantagruel et Cie* sont à cet égard de vraies réussites. Et le lettré relit ces vieilles histoires avec autant de plaisir que l'enfant et savoure en plus l'art de l'adaptateur qui sait admirablement simplifier, clarifier, purifier sans déformer ni amoindrir.

On se souvient du mot de La Bruyère sur Rabelais : « Où il est mauvais, il passe bien loin au delà du pire, c'est le charme de la canaille. Où il est bon, il va jusqu'à l'exquis et à l'excellent, il peut être le mets des plus délicats » On ne trouvera ici que de l'excellent et les jeunes ne soupçonneront même pas qu'il puisse y avoir autre chose. Aussi choisira-t-on cette adaptation

de préférence à celles publiées chez les éditeurs Nathan, Delagrave, Colin et Larousse.

Le Paradis des Bêtes doit son titre à son premier récit. Il en contient cinq autres inspirés du vieux fonds folklorique des provinces de France et auxquels l'auteur a donné une forme littéraire. « La Bête à sept têtes » s'apparente aux romans de chevalerie et à la légende de saint Georges qui délivra du dragon la fille du roi de Phénicie. « Les quatre Auvergnats » forment un pot-pourri d'aventures où « l'œuf de jument » (la citrouille) si populaire en Lorraine joue le rôle principal. « La ruse du catzoniou » fait songer dans sa finale au *Marchand de Venise*.

Les quatre récits des *Contes des bois et des plaines* de la Vicomtesse de Curel sont plus enfantins. Ce sont de charmantes histoires de bêtes où la note moralisatrice est assez accentuée. Elles se distinguent par la fantaisie, la grâce, la bonne humeur, le pittoresque, la sensibilité et le souci d'élever les âmes. Les aventures de Monsieur Fouillefort, le sanglier égoïste, de Galipette, la jeune lapine imprudente, de Nouillet, la grenouille insatisfaite, de Tulili, la gracieuse et secourable hirondelle, feront les délices des moins de douze ans.

La collection est vraiment à propager et à encourager.

Charles MARGAULT. — **Réalisons le Message du Sacré-Cœur.** — In-12 de 127 p., 4 f. 50. — Paris, Desclée, de Brouwer et Cie.

L'auteur reprend la thèse des partisans du Sacré-Cœur ornant le Drapeau français. Le point de départ de cette thèse est la volonté qu'aurait nettement exprimée Notre-Seigneur à sainte Marguerite-Marie : demander à Louis XIV de se consacrer à Lui, de peindre son Cœur sur ses étendards et de le graver sur ses armes. L'auteur affirme que depuis 1689 le Christ a réclamé plusieurs fois l'exécution de ce message. Il discute enfin et réfute les objections faites à l'apposition du Sacré-Cœur sur nos drapeaux.

La brochure porte l'*imprimatur*.

Nous n'insisterons ici que sur un point : le rôle du drapeau du Sacré-Cœur pendant la guerre de 1914-1918. Les assertions de l'auteur sont tendancieuses et présentent un état de choses qui ne fut, hélas ! que très fragmentaire, comme une condition à peu près généralisée dans l'armée. De plus, il est extrêmement dangereux de vanter « la merveilleuse protection accordée par le Sacré-Cœur aux porteurs de fanions dans les combats. » On pourrait citer tout autant de cas où l'image du Sacré-Cœur n'a pas préservé de la mort certains imprudents qui affichaient bien haut la doctrine de notre brochure. N'exagérons rien.

BALZAC. — **Eugénie Grandet.** — Edition publiée avec une introduction, des notes et des illustrations par Claude JAMET, ancien élève de l'Ecole Normale Supérieure, professeur agrégé au lycée de Bourges. — In-16 cartonné de LX-292 p., 13 illustrations, 12 f. — Paris, Hachette.

Les programmes de 1931, prévoyant pour la classe de Première l'étude d'« une grande œuvre en prose du XIXe siècle », indiquent en note, à titre d'exemple, *Eugénie Grandet* de Balzac. Pour répondre à ces exigences, la maison Hachette a publié récemment une édition vraiment scolaire de ce chef-d'œuvre aujourd'hui centenaire.

L'Introduction comprend une « Vie de Balzac » succincte et une « notice sur *Eugénie Grandet* » : histoire du roman (sources, composition, publication) et étude littéraire (analyse, caractères, sentiments, portée morale, composition et style). D'heureux rapprochements avec Molière y sont signalés. La lecture et l'étude du roman sont facilitées par un plan fort détaillé.

Le texte suivi est celui de l'édition de 1843, le dernier revu par l'auteur, mais on a rétabli la division en chapitres supprimée dès la seconde édition. Quelques variantes ont été indiquées en note.

Les notes sont consacrées pour la plupart à l'explication du vocabulaire, à l'étude du milieu et à la psychologie des personnages. Comme il convient à une édition scolaire, elles visent à répondre à tous les « pourquoi » de l'élève. On laisse généralement au professeur le soin de formuler ou de provoquer les jugements littéraires proprement dits, et l'on met à sa disposition de nombreux rapprochements avec les autres romans de Balzac et les ouvrages de notre littérature qui s'apparentent à *Eugénie Grandet*.

Eugénie Grandet est une œuvre saine que nos grands élèves pourront fréquenter sans danger. Les passages sentimentaux sont assez nombreux, notamment au chapitre III où l'on voit Eugénie s'éveiller à l'amour. Mais ils gardent une correction et une retenue que l'on chercherait vainement chez les romanciers contemporains.

A signaler, en fin de volume, 24 sujets de dissertation et 18 sujets d'explication littéraire qui en font un instrument de travail de tout premier ordre.

Dom BUENNER, O. S. B. — **Saint-Joseph-lez-Grenoble.** — In-8 de 182 p., orné de 44 héliogravures. — Grenoble, B. Arthaud.

Le titre complet de l'ouvrage est : *L'Eglise paroissiale et royale de Saint-Joseph lez Grenoble*. Pour que le roi (c'était Louis XIV) se soit intéressé à la fondation d'une église de province, voire d'une église rurale (« lez Grenoble »), il fallait qu'il y eût des intermédiaires très puissants. Le principal était ici le cardinal Le Camus, prince-évêque de Grenoble, dont l'activité débordait le cadre de son diocèse et le mêlait aux grandes affaires de l'Eglise et de l'Etat

C'est dire qu'en écrivant la monographie de l'église St-Joseph de Grenoble, Dom Buenner a su intégrer cette histoire particulière dans la grande histoire et relier à l'intérêt général l'intérêt local. Aussi est-ce un magnifique volume, superbement illustré, que M. le chanoine Marque, curé de St-Joseph, nous offre pour perpétuer le souvenir de sa vieille église, devenue insuffisante, et à laquelle il a substitué — sept ans ont suffi à ce labeur — la magnifique et vaste église d'aujourd'hui.

La tâche du P. Buenner était limitée à l'histoire de la vieille église. Il ne pouvait parler de la nouvelle que pour dire qu'elle remplace maintenant et rappelle l'ancienne. Son livre néanmoins, souvenir du passé, est un témoignage précieux en faveur de l'œuvre du trop modeste et très méritant curé de St-Joseph, dont le nom n'est cité que dans une note rejetée à la fin du volume.

Robert LESAGE. — **Les Funérailles. — Le Baptême des enfants.** — In-32 de 157 et 90 p., 3 f. 50 et 2 f. 50. — Marseille, Editions Publiroc.

Ces deux nouveaux opuscules de M. l'abbé Lesage ont pour but, de même que leurs devanciers, d'indiquer aux fidèles ce qu'il leur importe de savoir touchant les rites de l'Eglise Romaine et de leur permettre de s'y associer avec fruit. Les enfants de chœur n'y ont pas été oubliés : un chapitre spécial décrit leurs fonctions. Le culte public comprenant des paroles et des cérémonies, la présente vulgarisation porte sur ces deux éléments : toutes les paroles ont été traduites littéralement, avec quelques brèves explications quand il en était besoin ; de leur côté, les cérémonies sont l'objet d'un commentaire historique, canonique et pratique. Des gravures rendent plus sensible l'enseignement donné.

Manual de Religion para ninos, composé selon les instructions de l'épiscopat autrichien par Mgr G. PICHLER, et accommodé aux pays de langue espagnole par le P. ABAD, S. J. — In-8 illustré de 208 p., relié 3.50 pesetas. — Bureaux de la « Propaganda Social », Apartado 28, Valladolid.

Ce manuel d'instruction religieuse, dont l'édition définitive a été imposée en 1931 par les évêques d'Autriche à toutes les écoles de leur nation, est plus qu'un catéchisme : il vise à procurer une éducation religieuse intégrale des enfants de 7 à 9 ans. Dans ce but il s'adresse non seulement à leurs intelligences, pour les meubler des connaissances utiles, mais encore à leurs volontés et à leurs cœurs, pour les former à la vertu et leur inspirer des sentiments chrétiens. Le point de départ de cet enseignement est l'histoire sainte et l'évangile, dont les principaux épisodes sont rapportés

en de brèves narrations. Chemin faisant s'intercalent, avec une agréable variété, tantôt quelques points de doctrine formulés en questions et réponses et découlant du texte historique, tantôt des textes de prières, ou l'indication de pratiques de dévotion opportunes, ou encore de pieuses exhortations. Ainsi la religion est enseignée non d'après l'ordre habituel de nos catéchismes, mais d'après celui que présentent les faits de l'histoire sainte. Cette méthode se manifeste au premier coup d'œil comme éminemment pédagogique. Rien n'a été épargné. au surplus, pour la rendre efficace : des images coloriées se trouvent à presque toutes les pages, une typographie adaptée aux yeux des enfants et savamment nuancée met dans le texte toute la clarté désirable. Le volume lui-même, élégamment relié et imprimé sur papier fort, a un aspect attrayant. Son utilisation entraînera, pour les enfants, autant de plaisir que de profit.

Abbé JOUBERT. — **Saint Géraud, fondateur d'Aurillac.** — In-8 de VIII-56 p., 4 f. — Brousse, éditeur, à Aurillac (Cantal).

Pour tout aurillacois, croyant ou incroyant, S. Géraud reste une très haute personnalité dont la ville d'Aurillac est fière. Après plus de dix siècles, il est encore le « Bon Comte » comme au lendemain de sa mort. Sans lui et ses ascendants, Aurillac existerait-il ?

Le saint fondateur de l'abbaye bénédictine d'Aurillac vivait au IXe siècle. On sait bien peu de choses historiquement certaines sur sa vie. M. l'abbé Joubert, curé de Velzic (Cantal), a recueilli ce que l'histoire et la tradition nous ont légué concernant la vie du « bon Comte. » Ces pages méritent d'être lues.

Tout d'abord, elles apporteront aux curieux de l'hagiographie des renseignements utiles sur la vie, les œuvres et le culte d'un saint relativement peu connu. Ensuite et surtout, elles livreront à la méditation chrétienne un grand exemple : celui d'un saint, d'un moine, chevalier, très ambitieux, mais dont toute l'ambition fut de vouloir « servir » dans tous les sens que comporte cette belle expression. La personnalité de S. Géraud mérite ainsi d'être mieux connue et proposée en exemple.

Mgr FEIGE, Supérieur des Missionnaires diocésains de Meaux, Directeur général de la Société des Filles de St-François de Sales. — **Avant tout la bonté.** — In-32 de 82 p., 2 f. — Paris, Téqui.

La bonté, comme le dit justement Mgr Feige, est « le perfectionnement de la charité envers le prochain, » la fleur de cette plante précieuse qu'est la charité C'est dire qu'elle doit occuper une place importante dans notre vie spirituelle. Elle n'est pas moins nécessaire pour remplir le devoir d'apostolat qui incombe à tout fidèle, car elle est le moyen le plus efficace pour toucher les cœurs. Exhorter à sa pratique est donc une œuvre éminemment salutaire. Telle est la raison d'être du présent opuscule, dans lequel la nature, la nécessité et les avantages de la bonté sont exposés. Directeur général de la Société des Filles de St-François de Sales et traitant de la bonté, l'auteur ne pouvait manquer d'évoquer l'exemple du saint évêque de Genève, qui montre bien jusqu'où peut aller cette vertu dans l'âme humaine, avec la grâce de Dieu.

FRANC-NOHAIN. — **Histoire Sainte.** — In-16 de 300 p , avec couverture et 48 pages d'héliogravures, 15 f. — Paris, Flammarion.

« Le grand bienfait que nous procurera l'Histoire Sainte sera de nous remettre à notre place dans les mains de Dieu, au lieu de vouloir toujours tout accorder à notre mesure. » Telle est la conclusion de l'auteur, profonde leçon du temps présent et raison du succès de ce livre.

Franc-Nohain avait travaillé avec amour à son *Histoire Sainte*. C'est bien le texte classique de l'Histoire Sainte, mais sous la plume du délicat écrivain il se revêt d'un charme profond, d'une grâce mesurée, d'une sagesse nouvelle qui soutiennent le récit, de la première à la dernière page, sans un fléchissement.

Déjà, avec son merveilleux *Saint Louis*, l'auteur avait montré que les sujets où Dieu se manifeste dans les plus petits détails, lui étaient familiers. C'est la première fois néanmoins qu'il se mesurait aux Livres inspirés que l'antiquité d'Israël nous a laissés. Et de ce contact est né un petit chef-d'œuvre

Ce livre, en effet, — le dernier que l'auteur ait écrit, — porte la marque du grand talent que l'on admirait : il est du même Franc-Nohain et cependant il est autre. La sensibilité de l'auteur, toujours contenue d'un sourire, paraît ici soulevée par la grandeur du sujet qui l'a ému profondément.

L'ouvrage est revêtu de l'*Imprimatur* de l'archevêché de Paris.

Abbé Jean VIOLLET. — **Le « Notre Père ».** — In-12 de 128 p., 6 f. — Paris, Editions « Mariage et Famille ».

Nombreux sont les commentaires du *Pater*. Celui-ci a l'immense avantage d'être un commentaire *pratique*, bien fait pour orienter la vie des chrétiens dans les chemins de la perfection. Il est d'ailleurs constitué par un recueil de sermons prêchés à des gens du monde de différents milieux, dont plusieurs sont déjà des apôtres dans les œuvres sociales. De là l'insistance de l'auteur sur la fraternité chrétienne que rappelle le début de la prière : *Notre Père ;* sur l'espérance chrétienne, que nous suggèrent les mots qui suivent : *qui êtes aux cieux ;* sur la sainteté chrétienne, corollaire de la première demande : *que votre nom soit sanctifié ;* sur le règne de Dieu dans les âmes et l'apostolat, qu'implique la réalisation de la deuxième demande : *que votre règne arrive.*

Dans la belle méditation sur la nourriture spirituelle, *donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien,* l'auteur fait une brève allusion au pain de l'Eucharistie ; nous aurions aimé qu'il insistât davantage. Le paragraphe de « la tentation, source de mérites » (p. 118), appelait quelque nuance d'exposition, puisque la *source* du mérite est la charité et que la tentation n'en est que l'*occasion :* Marie, mère de Dieu, ne fut jamais tentée et cependant sa sainteté est suréminente ! Mais l'orateur ne saurait s'embarrasser toujours de ces précisions théologiques.

Le commentaire de M. l'abbé Viollet présente des aperçus profonds dont les chrétiens ardents et fervents sauront faire leur profit. C'est une lecture spirituelle, aussi précieuse pour les méditations des fidèles que pour les prédications des prêtres.

Un prêtre ; vie et mort. **M. le Chanoine Méra,** *curé-archiprêtre de Vervins (1859-1934).* — Brochure de 80 p., avec trois portraits hors texte, 7 f. — Paris, Lethielleux.

Cet opuscule raconte la vie d'un prêtre éminent du diocèse de Soissons, successivement professeur, curé, doyen, archiprêtre, et qui, dans l'enseignement comme dans le ministère, laissa des exemples de générosité, de vertus professionnelles, de connaissance expérimentale des âmes, toujours consciencieusement appliqué à se donner tout entier à ceux qui s'adressaient à lui ou dont il avait la charge. On lira avec intérêt les pages relatives à l'occupation allemande de Vervins : l'archiprêtre sut garder sa dignité et l'honneur de la patrie en face de l'ennemi. C'était un lettré et un humaniste distingué autant qu'un bon serviteur de l'Eglise ; il a laissé (édités chez Lethielleux) plusieurs ouvrages : *L'éducation de l'intelligence et du cœur ; L'âme élevée à Dieu ; Vers le sacerdoce.*

Chanoine P.-E. BONNEVAL. — **Les Grands Jours de la Vie religieuse.** — In-12 de 278 p., 13 f. 20. — Aubanel aîné, 15, place des Etudes, Avignon.

M. le chanoine Bonneval est aumônier de la Visitation de Saint-Céré : ce détail est indispensable pour comprendre et apprécier le contenu du recueil qu'il nous offre. Il y a rassemblé des sermons qu'il a prononcés dans sa chapelle à l'occasion de vêtures, de professions, de noces d'argent et de noces d'or. Toutefois, ce n'est pas un sermonnaire ; son ouvrage est dépouillé de tous les éléments oratoires qui d'ordinaire alourdissent ces sortes de publications. C'est au con-

traire un remarquable recueil de conseils et de méditations.

Tout naturellement le livre se divise en trois parties : 1° *Vêture :* les entraves de l'état religieux sont une forte protection ; l'état religieux est un état privilégié ; ses avantages d'après S. Bernard ; l'habit religieux ; le noviciat ; la Sainte Vierge, modèle des sœurs tourières ; — 2° *Profession religieuse :* pourquoi la profession temporaire ? le mariage mystique avec Jésus ; Jésus le Tout de l'âme religieuse ; la profession religieuse est une mort d'où sort la vie ; les Marie et les Marthe en religion ; — 3° *Noces d'argent et noces d'or :* précieux avantages des noces d'argent d'une supérieure ; sainte joie des noces d'or ; avantages d'une longue vie religieuse ; moyens de bien aimer le bon Dieu et de bien mourir.

« Qu'il s'agisse des discours de vêture ou de profession religieuse, écrit à l'auteur Mgr Blanc, vicaire général de Cahors, ou qu'il s'agisse des discours jubilaires prononcés à l'occasion de noces d'argent ou de noces d'or, vous avez trouvé le secret — et ce n'est pas un mince mérite — de ne pas vous répéter et d'apporter à votre auditoire des aperçus variés et toujours intéressants, selon les divers aspects et les multiples obligations de la vie religieuse » (p. 11).

Jacques DEBOUT. — **Jean Quelconque et le Pater.** — In-12 de 128 p., 6 f. — Paris, *Spes.*

Jean Quelconque est un chrétien comme il y en a trop, qui n'a jamais essayé de traduire en vie son *Pater*. Il est éberlué et même scandalisé des applications qu'en tire son prédicateur, car toutes les questions importantes de l'heure sont envisagées ici.

Jacques Debout est resté lui-même, doctrinal et pittoresque à la fois, dans ce charmant petit volume, où nous goûtons une belle doctrine en formules neuves, originales et concises, coupées opportunément par les objections et les réflexions terre-à terre d'un bourgeois pour qui la routine ressemble à la voie étroite du ciel... avec cette différence qu'elle ne monte jamais

Cet ouvrage déridera les vieux et amusera les jeunes, en les éclairant ; il se recommande aux Directeurs de collèges, aux prédicateurs et aux animateurs d'œuvres... et à tous les chrétiens qui ne veulent pas rester quelconques.

Paul DHESCRIJOUT. — **Une mère chrétienne : Mme Pruvost - Desreumaux (1846-1917).** — 2e édition. In-12 de 136 p., 4 f. — Arras, Brunet.

Nous avons vivement recommandé cette édifiante biographie lors de sa première édition (1930, p. 99 des couv.). Mère chrétienne dans toute l'acception du mot, Mme Pruvost Desreumaux a laissé l'exemple des plus exquises et solides vertus. L'amour de Dieu, la confiance absolue en sa divine Providence, ont ensoleillé cette vie : deux petits anges, un missionnaire, quatre prêtres, une religieuse, de vaillants chrétiens... Quelle somme de mérites ! La famille de Mme Pruvost est vraiment la famille typique de ces catholiques du Nord qui ont conservé, avec le sens du devoir, l'énergie nécessaire pour vaincre les obstacles.

Robert PIGELET. — **Vers les Grands Sanctuaires** (préface de Mgr Ch. Flaus). — Plaquette de propagande très illustrée, in-8 de 96 p. — Editions du B. I. P., 80, rue Bonaparte, Paris 6e ; Lourdes, 61, rue de la Grotte ; Rome, 8, Borgo San-Spirito.

Nos lecteurs connaissent les heureuses initiatives du B. I. P. (Bureau international des pèlerinages) qui organise de nombreux voyages de piété et d'étude. Créé en 1932, son activité se tourna d'abord, comme il convenait, vers l'organisation des pèlerinages à Rome à l'occasion de l'Année Sainte.

Elle embrasse aujourd'hui tous nos grands sanctuaires de France et tous nos pèlerinages nationaux : Paris, Lisieux, Chartres, Mont Saint Michel, Lourdes, Vézelay, Nevers, Ars, Grande-Chartreuse, Mont Sainte-Odile. Mais elle traverse aussi les frontières nationales et prolonge sa route vers les sanctuaires les plus célèbres de l'étranger : Italie, Espagne, Suisse, Belgique, Terre Sainte.

Les chapitres de cette agréable plaquette comprennent : 1° des notes historiques et descriptives sur les principaux sanctuaires, classés par région ; 2° des itinéraires correspondants, précis et détaillés, qui permettront non seulement d'atteindre les sanctuaires décrits, mais aussi de visiter les sites et les monuments des régions parcourues.

Les itinéraires prévus pour des voyages en groupes au départ de Paris peuvent être modifiés au gré des adhérents ou établis au départ de toute autre ville. Un feuillet intercalé dans le volume apporte toutes précisions utiles sur les prix.

J. HILLARD. — **Tableau des verbes grecs irréguliers.** — In-8 de 26 p., 3 f. — Paris, Hatier.

La seule difficulté du grec est la morphologie, et avant tout, dans celle-ci, l'étude des multiples exceptions de la conjugaison verbale. Les diverses grammaires en usage dans les classes donnent un aperçu plus ou moins développé de ces particularités. M. l'abbé Hillard, professeur au Petit Séminaire de Montigny-les-Metz, en a dressé un tableau complet. 205 verbes y sont méthodiquement classés. A la différence de la petite plaquette de Ragon (Paris, de Gigord) qui suit l'ordre alphabétique, M. Hillard les groupe par genre d'irrégularités en douze tableaux. Quelques notions élémentaires de phonétique précèdent les tableaux des verbes à muettes. Pour chaque verbe, on a indiqué le ou les radicaux, les temps principaux et les particularités diverses, le tout sur une ligne. La disposition est très claire, la typographie excellente. Un index présente la liste alphabétique des verbes avec renvois aux tableaux. Une faute à corriger (simple interversion typographique) au n° 120.

Eve LAVALLIÈRE. — **Ma Conversion** Préface et commentaire de Per SKANSEN. — Un vol. de 136 p., 3 f. — A la *Nouvelle Revue Française,* 43, rue de Beaune, Paris 7e.

Ce petit livre, formé surtout des lettres d'Eve Lavallière à M. l'abbé Chasteigner, curé de Chanceaux-sur-Croisille, renseigne exactement sur ce que fut la conversion de l'artiste. M. Per Skansen, un nouveau converti lui aussi, a encadré du récit historique nécessaire et des commentaires indispensables ces actes de foi et de repentir. Nous sommes loin des romans que l'imagination avait inventés. Tout paraît simple et logique dans ce retour à Dieu d'une âme prédestinée. Le mot de la vérité, c'est celui que laissa tomber le curé de Thuillières sur la mourante : « Remerciez bien Dieu. Il vous a beaucoup aimée... »

Charles PÉGUY. — **Prières.** — Un vol. de 126 p., 3 f. — A la *Nouvelle Revue Française,* 43, rue de Beaune, Paris 7e.

On ne pouvait trouver meilleur titre à ces morceaux choisis de Péguy, présentés par le P. Doncœur et M. Pierre Péguy, fils de l'illustre écrivain. Ils ont été choisis spécialement pour des lecteurs catholiques, mais nous pensons qu'ils peuvent être utiles à tous. Ils contiennent, au moins à l'état de fragments, dans un ordre à la fois logique et chronologique, quelques-unes des plus belles pages où s'inscrit l'ascension constante de l'auteur vers un Amour de plus en plus confiant. Textes de méditations autant que de lecture...

La Bonne Mort, par le chanoine Francis MUGNIER. — In-8 de 140 p., 7 f. 70. — Aubanel aîné, éditeur, 15, place des Etudes, Avignon.

Ce petit volume se compose de deux parties.

La première répond exactement au titre général. Six instructions préparent ici le chrétien à « la bonne mort, » c'est-à-dire la mort considérée comme le commencement de la véritable vie, comme l'instant redoutable où se décidera le sort éternel de l'âme. Ce qui plaît surtout dans l'exposé et les réflexions de l'auteur, c'est le caractère dogmatique de son enseignement. M. Mugnier veut non seulement émouvoir, mais convaincre, et si tel détail (par exemple, la manière dont

(Voir la suite p. 67)

N'OUBLIEZ PAS LA VOIX DE DIEU !

CLOCHES NEUVES BOURDONS — CARILLONS
Exécution artistique.
RESTAURATION DE CLOCHES FÊLÉES
Procédé spécial breveté garanti
SUPPRESSION des SONNERIES DIFFICILES
Montures à billes, sonnerie électrique
ACCESSOIRES DE CLOCHES
Beffrois fer, montures, battants, coussinets, rouets, marteaux à tinter, cordes, guides, etc.
Manuels de bénédiction — Sonnettes souvenir
CLOCHES OCCASIONS (garanties).

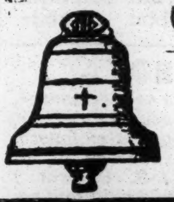

FONDERIES RONAT CHALETTE (LOIRET)

VITRAUX D'EGLISE
A. JACQUI
Francheville le Haut RHONE

BAS POUR PRÊTRES
demandez tarif et conditions d'échantillonnage sans engagement ni frais à Fabricant spécialisé, DEBORGHER, 185, rue du Halot, TOURCOING.
— Remises intéressantes pour achats groupés —

Achetez directement tous produits alimentaires

L'Union des Economats Privés, fondée pour l'approvisionnement direct des institutions, communautés, presbytères et des familles catholiques, envoie gratuitement son « *Bulletin des Cours* » à toute personne lui en faisant la demande : 1, rue Liard, à PARIS (14e).

THEATRE & FETES
Fabrique de tous Décors et Accessoires
MACHINERIE THÉATRALE
Joseph LINTANF, ex-décorateur à l'Opéra-Comique
Rue Saint-Nicolas, LANNION (C.-du-N.). Tél. 156.
Maison recommandée par NN. SS. les Evêques de Saint-Brieuc et de Quimper
SPÉCIALITÉ DE PAPIER ROCHER
Catalogue illustré contenant renseignts et plans : 3 fr.

— VINS DE MESSE —
CAVES DES PRÉMONTRÉS
Abbaye de St-Michel de Frigolet.
Adresr correspce : Mr Yvrard, 4, Quai Vauban, Sète (Hlt).

CARTON & MOTTE FABRICANTS
11, rue des Chats-Bossus, LILLE
— MAISON FONDÉE EN 1850 —

Toutes statues — Toutes tailles
CHRISTS POUR MISSIONS
Hautr 25 c/m — Emballage *franco.*
Échant. gratuit. — Plastique Ivoiré 1 fr. 10

STATUETTES RELIGIEUSES ARTISTIQUES
Prix de propagande rappelant ceux d'avant guerre.
Tous sujets — Toutes tailles de 17 à 44 c/m
Prix : 1 fr. 30 à 7 fr. 50
Tarif et échantillons gratuits sur demande.

HARMONIUMS EN TOUS GENRES
Maison fondée en 1839
Les PETITS-FILS de Mce KASRIEL
6, Rue Tolain, PARIS (20e). — R. C. Seine 163.528
Harmoniums pour Salons et Chapelles. Nouveau système à air aspiré (genre américain) avec ou sans expression.
Modèles portatifs pliants pour **Missionnaires.** Demandez le Catalogue no 200.
Modifications spéciales pour Colonies. Conditions particulières pour les Membres du Clergé.

Les Produits de l'Abbaye des Dombes :
cierges et bougies liturgiques
cierges et bougies stéariques — encens
charbon d'encensoir — cire à parquet, etc...
Ciergerie de N.-D. de la Trappe des Dombes
société à responsabilité limitée au Capital de 100.000 francs — R. C. LYON B. 6778.
Abbaye des Dombes, par MARLIEUX (Ain) — C. P. LYON 321-90
TARIFS gratuitement sur demande.

CHAUFFAGE DES EGLISES
par L'AEROTHERME "ETNA" bté S. G. D. G.
jusqu'à 20.000 m3 par l'air chaud pulsé
à + 12° degrés garantis
Se reporter à l'annonce complète paraissant le 1er jeudi de chaque mois.
Prix à partir de 5.800 fr.
D. GUIGUET, Ing. const., CHALON-S-SAONE (S.-&-L.).

Fondée en 1830
—
Registre du Commerce Seine no 43.793
—

LA NATIONALE
Entreprise privée régie par la Loi du 17 mars 1905.
Anciennement Compagnie Royale d'Assurances sur la Vie.

Siège Social
2, rue Pillet-Will, 2
PARIS
—

RENTES VIAGÈRES IMMÉDIATES OU DIFFÉRÉES **aux conditions les plus avantageuses.**
Pour les personnes parvenues à l'âge de la retraite, la RENTE VIAGÈRE est le remède le plus efficace à la cherté de la vie et constitue le plus sûr des placements.
Renseignements confidentiels et prospectus gratuits au Siège Social, à Paris, ou chez les Agents Généraux en province

FAITES VOUS-MEME VOTRE YAOURT AU PRIX DU LAIT AVEC

YALACTA

« *Le gardien de votre santé* »

NOTICE SUR DEMANDE ADRESSÉE À

YALACTA. SERVICE CL. 19. AVENUE TRUDAINE. PARIS

Cave Coopérative

de l'Abbaye St-Michel, Gaillac (Tarn)

ŒUVRE des VINS de MESSE

(FONDÉE EN 1903)

Avec l'autorisation de Monseigneur l'Archevêque d'Albi et sous le patronage du Clergé de Gaillac.

CERTIFICAT DE CANONICITÉ JOINT A TOUTE FACTURE

Prix spéciaux à MM. les Membres du Clergé.

Un coffre-fort ancien, bon marché ou d'occasion est dangereux... Achetez un coffre-fort Bauche.

ORGUES AMÉRICAINS

à air aspiré, **MARQUE « CÆCILIA »**

2 jeux ½,	chêne verni,	10 reg.	transp.			2.800 fr.
3 »	»	»	»	14 »	»	4.100 fr.
4 »	»	»	»	16 »	»	4.500 fr.
6 »	»	»	»	2 claviers	»	7.5°0 fr.

FACILITÉS DE PAIEMENT.

L. JAVELIER, 12, Avenue du Drapeau, DIJON.

Je continue ma cure...

d'Urodonal chaque hiver, depuis que j'ai été débarrassé de mes rhumatismes et d'une sciatique tenace par ce bon remède.

L'Urodonal a été adopté par le Vatican et les Établissements Chatelain ont le brevet de Fournisseurs du Vatican.

La boîte (20 doses) 10 fr. Ttes phies ou Chatelain. 2, r. Valenciennes, Paris

BON N° *à nous retourner, pour recevoir, gratis et franco, l'ouvrage du Dr J.-G. Guignot : "Ce qu'il faut savoir pour se bien porter"*

VITRAUX E. BRIÈRE

92 RUE DU Pt WILSON LEVALLOIS (SEINE)

PRACA

POÊLE À CIRCULATION ET PULSION D'AIR CHAUD.

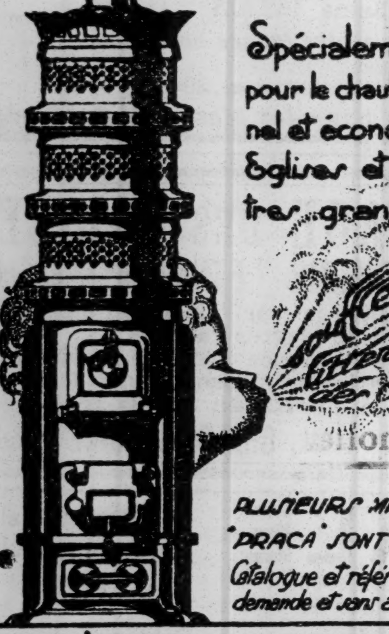

Spécialement étudié pour le chauffage rationnel et économique des Églises et de tous autres grands locaux.

souffle tièdement des calories

PLUSIEURS MILLIERS DE "PRACA" SONT EN SERVICE.

Catalogue et références franco sur demande et sans aucun engagement.

ETABLISSEMENTS G. POGGIO-NOVO. 3 BIS. BOULEVARD SALY VALENCIENNES.

Remise spéciale à MM. les Ecclésiastiques se recommandant de l'*Ami du Clergé*

FACILITÉS DE PAIEMENT SUR DEMANDE.

DOCUMENTEZ-VOUS N'HÉSITEZ PAS A NOUS CONSULTER

nos collaborateurs expérimentés sont à votre service.

En vous recommandant de l'Ami du Clergé demandez celui de nos catalogues qui vous intéresse, en joignant 1 franc pour frais d'envoi.

1° ORNEMENTS SACERDOTAUX

2° ORFÈVRERIE LITURGIQUE

3° BRONZE ET LUMINAIRE

M. CHÉRET

8, RUE DU VIEUX-COLOMBIER **PARIS**

52e ANNÉE (6e SÉRIE) N° 8 21 FEVRIER 1935

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres tous les Jeudis

Mgr F. PERRIOT
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
FONDATEUR

Mgr A. ROZIER
Prélat de la Maison de Sa Sainteté
Docteur en Théologie, Chanoine titulaire de Langres
DIRECTEUR

CHRONIQUE DE THÉOLOGIE DOGMATIQUE

SOMMAIRE. — **I. Le problème de la prédestination.** — *Dictionnaire de Théologie catholique.* — 1. *Persévérance* (A. Michel). — 2. *Prédestination : a)* Ecriture (P. Lemonnyer) ; *b)* Pères Grecs (P. Simonin) ; *c)* S. Augustin (P. Saint-Martin) ; *d)* Disciples de S. Augustin (P. Garrigou-Lagrange) ; *e)* Controverse prédestinatienne du IXe siècle (P. Lavaud) ; *f)* Moyen-Age ; *g)* Théologiens posttridentins ; *h)* Doctrine de l'Eglise (P. Garrigou-Lagrange). — 3. *Prémotion physique* (P. Garrigou-Lagrange).

II. Manuels et traités divers. — 1. B. Bartmann : *Précis de théologie dogmatique*, trad. fr. de M. l'abbé Gauthier, t. I. — 2. J.-M. Hervé : *Manuale theologiæ dogmaticæ*, t. I et II (12e édit.). — 3. Ed. Hugon, O. P., *Tractatus dogmatici*, t. I (11e édit.). — 4. Ch. Pesch, S. J., *Compendium theologiæ dogmaticæ*, t. II (5e édit.). — 5. A.-A. Goupil, S. J., *Dieu*, t. II et III. — 6. P. Galtier, S. J., *De sanctissima Trinitate in se et in nobis.* — 7. Ad. d'Alès, S. J., *De Deo trino.* — 8. Van Hove, *Tractatus de sanctissima Eucharistia.* — 9. Henricus a Sancta Teresia, O. C. D., *Notio sacrificii in communi.* — 10. De Gruyter, *De beata Maria regina.*

I. — Le problème de la prédestination
(Persévérance, prédestination, prémotion physique)

Le *Dictionnaire de théologie catholique* publie de temps en temps des études qui sont de remarquables traités de théologie. Nous voudrions nous arrêter sur quelques articles récents, qui se complètent l'un l'autre et forment, parce qu'ils s'inspirent des mêmes principes thomistes, un tout cohérent. Ces articles concernent le grave problème de la destinée humaine, envisagé surtout du côté divin : la *persévérance* de l'homme juste dans le bien (M. Michel) ; la *prédestination* au bonheur du ciel (PP. Lemonnyer, Simonin, Saint-Martin, Lavaud, Garrigou-Lagrange) ; la *prémotion physique* nécessaire à l'activité humaine (P. Garrigou-Lagrange).

1. — Le problème de la nécessité de la grâce dans l'œuvre du salut avait été abordé dans l'article *Grâce*, mais pour ainsi dire d'une façon spéculative et abstraite. L'article *Persévérance* reprend la question sous la forme concrète que lui donne l'évolution de la pensée chrétienne à travers les siècles. Du Nouveau Testament se dégagent deux vérités sur lesquelles la Tradition s'appuiera sans cesse : l'impossibilité pour l'homme d'observer la loi sans le secours de Dieu ; la nécessité, pour les justes eux-mêmes, de recourir à ce divin secours s'ils veulent surmonter les périls spirituels. L'assertion de S. Paul relativement à la loi (Rom., VII, 12-24) concerne la loi mosaïque, mais c'est très légitimement que les docteurs catholiques, notamment S. Augustin et S. Thomas, en ont fait la transposition doctrinale à toute sorte de loi. Le secours divin est nécessaire à tous pour surmonter les difficultés et atteindre le bonheur du ciel.

Avant la controverse pélagienne, cette doctrine fondamentale est sans doute explicitement enseignée ; mais elle n'accuse pas encore les traits vigoureux que lui communiquera le génie d'un S. Augustin. En face de la théorie de l'*impeccantia* pélagienne, l'évêque d'Hippone affirmera qu'après le péché, le libre arbitre ne saurait par lui-même vivre selon la justice ; il lui faut la lumière divine pour connaître la voie à suivre ; il lui faut la charité pour aimer cette voie, pour agir et pour y progresser. Le secours *sans lequel* Adam ne pouvait pas se maintenir doit faire place à un secours d'une nature plus directement efficace, le secours *par lequel* Dieu accorde au juste le pouvoir de persévérer et le fait de la persévérance. Ce fait se concrétise plus particulièrement dans la persévérance finale, dont la doctrine, chez Augustin, est étroitement unie à la doctrine de la prédestination. C'est de ce secours, véritable don de Dieu, qu'il faut dire, avec plus de raison encore, qu'il est l' « *auxilium quo fit ut* (homines justi) *perseverent.* » *(De correptione et gratia,* XII, 38).

Après S. Augustin, le progrès dogmatique est minime : l'Eglise garde les positions acquises. Si les conciles du Ve et du VIe siècle affirment la nécessité de la grâce pour tout ce qui concerne le caractère surnaturel de nos actes et notre persévérance dans le bien, ils sont beaucoup plus réservés quant à la question spéciale de la persévérance finale : les controverses sur la prédestination elle-même ne feront, à ce point de vue, que mettre en relief l'infirmité de la volonté humaine, libre encore sans doute après le péché, mais d'une liberté atténuée et affaiblie et qui, par conséquent, a besoin du secours de Dieu pour lui rester fidèle.

Au Moyen Age, des précisions nouvelles pourront être apportées, grâce à une intelligence plus nette de la nature du secours, que nous appelons aujourd'hui « grâce actuelle » (cette terminologie

n'est pas antérieure à Capréolus, † 1444). La théologie du Moyen Age a envisagé le problème de la persévérance sous ses aspects psychologiques les plus divers : possibilité pour le pécheur d'observer les préceptes divins et, par là, d'éviter de nouveaux péchés ; possibilité pour le juste de se maintenir dans la voie du bien et de parvenir ainsi jusqu'à la mort. On proclame la nécessité du secours divin et, chez les thomistes, on précise que ce secours n'est pas uniquement constitué par la grâce habituelle.

Le concile de Trente sanctionne ces conclusions : dans le ch. XIII du décret sur la justification, il affirme que celle-ci doit être complétée par l'accomplissement des préceptes divins, pour que le juste puisse espérer la gloire ; que les préceptes divins ne sont impraticables pour personne, que, si l'observance des préceptes dépasse les forces de la nature déchue, Dieu est prêt à accorder les secours nécessaires à l'accomplissement du devoir... Par là, si le juste ne peut se flatter d'éviter tous les péchés véniels, du moins il peut et doit, avec le secours divin, éviter tous les péchés mortels et persévérer ainsi dans la justice. Telle est la foi promulguée et dont les erreurs opposées sont anathématisées dans les canons 20 et 18. Bien plus, le canon 22 marque qu'un secours *spécial* est nécessaire à la persévérance, non point finale, mais à la simple persévérance active dans le bien. Ce secours spécial est donc distinct de la grâce sanctifiante et s'y ajoute. Mais il ne saurait être confondu avec le concours général prêté par Dieu à toute activité créée. Ces deux points acquis, toute liberté est laissée aux théologiens d'interpréter l'assertion conciliaire, et ils n'ont pas manqué d'en user. L'auteur de l'article s'arrête à une conception large qui lui paraît mieux correspondre à la terminologie même du concile. Le secours « spécial » serait

« la providence particulière dont Dieu entoure les justes, providence qui comprend tout un ensemble de grâces intérieures et de grâces extérieures, de grâces élevantes et de grâces médicinales, nécessaires à la volonté humaine pour se maintenir dans le bien, nonobstant les difficultés et les tentations, d'une part, et sa faiblesse, d'autre part. Le terme *auxilium* dont les Pères se sont servis et qu'ils ont systématiquement préféré au terme « grâce, » semble, en effet, postuler une explication très large. Le secours spécial serait ainsi tout l'ensemble des grâces diverses accordées à l'homme, mais précisément considérées dans cette suite et cette coordination providentielle qui assurent, dans les desseins de Dieu, la persévérance de qui en est le bénéficiaire. »

Nous touchons ici presque au mystère de la prédestination. Nous y arrivons tout à fait avec la question de la persévérance finale, dont le concile de Trente ne parle qu'en passant, pour affirmer l'incertitude où le juste demeure à son égard, tant qu'il vit (ch. XIII et can. 13).

Les théologiens ont complété la pensée du concile. Pour expliquer en quoi consiste le « grand don » de la persévérance finale, ils ont recours à la notion de grâce efficace. Deux éléments sont ajoutés par la persévérance finale à la persévérance simplement active au cours de la vie : les dispositions spéciales de la providence faisant coïncider l'instant de la mort avec la continuation de l'état de grâce ; la grâce particulière donnant à l'âme non seulement de pouvoir persévérer, mais de persévérer effectivement à la dernière heure. Or, ces deux éléments comportent l'intervention d'une double grâce efficace dont la seconde, propre aux adultes, immobilise la volonté dans le bien à l'instant de la mort.

2. — On voit immédiatement combien ces problèmes s'avoisinent à ceux de la prédestination et de la motion divine dans la volonté humaine. La persévérance finale, en effet, n'est que la réalisation temporelle de la prédestination éternelle, réalisation opérée par la grâce efficace.

a) La prédestination est la solution divine de la persévérance humaine.

S. Paul est le docteur de la prédestination, comme il l'est du péché originel. Le texte capital est Rom., VIII, 28-30. De ce texte, le P. Lemonnyer a expliqué le sens profond. L'intention de Dieu y est manifestée par deux actes d'abord, la préconnaissance : *ceux qu'il a préconnus* (29) ; puis la prédestination : *ceux qu'il a prédestinés* (30). Mais l'acte d'intention initiale semble passé sous silence. En réalité, il est indiqué dans la clause finale du ✝ 29 : *afin qu'il* (le Fils) *soit un premier-né parmi de nombreux frères :* « La voilà, cette intention divine... Cette intention étant présupposée, il suffit d'aviser aux moyens de la réaliser, c'est-à-dire de les discerner et d'en décréter la mise en œuvre. Ce discernement, c'est la préconnaissance ; ce décret, c'est la prédestination. L'une et l'autre s'avèrent actes de la raison pratique mue par une intention présupposée. »

L'auteur insiste sur le caractère gratuit du propos divin, raison de notre salut et de notre appel. Il semble que cette gratuité doive être étendue à la prédestination elle même (cf. II Tim., I, 9 ; coll. Eph., I, 11 ; Tit., III, 5).

b) Il semble... Mais c'est ici que commencent les discussions. Nos mérites sont-ils pris en considération dans la prédestination ? Le P. Simonin, O. P., se pose la question à propos de la doctrine des Pères grecs. On connaît les deux interprétations contraires données à leur sujet : celle de Petau qui les montre partisans d'une prédestination *post prævisa merita ;* et celle de Thomassin soutenant qu'ils ont enseigné la prédestination *ante prævisa merita*. Le P. Simonin étudie successivement les Pères apostoliques, les prédécesseurs d'Origène (Pères apologistes et S. Irénée), Origène lui-même et, parmi ses successeurs, S. Athanase, S. Grégoire de Nazianze, S. Jean Chrysostome, Théodoret, S. Cyrille d'Alexandrie et S. Jean Damascène, en jetant un coup d'œil en passant sur l'appréciation de S. Jérôme touchant la doctrine d'Origène. Origène est ici comme le

nœud central d'une tradition, en raison de ses assertions si nettes sur le rôle du libre arbitre dans la destinée humaine. Voici la conclusion de cette rapide enquête :

« Si l'on veut caractériser en quelques mots la théologie grecque de la prédestination dans son opposition avec la théologie latine, il semble bien qu'il faille insister principalement sur ce fait que les Grecs s'accordent à considérer toujours l'action divine à partir de ses effets. Ceux qui ont librement fait le bien seront sauvés ; ceux qui, librement, ont fait le mal, seront justement punis. Dieu, dans sa bonté. donne à tous les moyens de faire le bien et de parvenir au salut ; ses intentions sont envisagées de façon concrète, c'est-à-dire en liaison avec leurs résultats dans lesquels l'action humaine joue évidemment son rôle ; Dieu « ne préjuge pas et ne préjustifie pas » ; l'effet dernier, la récompense ou le châtiment est toujours imputable à l'homme. On peut dire, en somme, que cette manière d'envisager la question supprime le problème théologique de la prédestination. Pour le poser, il faudrait envisager l'ordre des intentions divines tel qu'il existe en Dieu de toute éternité et selon lequel certains sont prédestinés de préférence à d'autres. Il faudrait surtout mettre en regard du caractère universel de la volonté salvifique, qui n'est pas efficace pour tous, la toute-puissance de la volonté divine, qui s'accomplit infailliblement pour certains. En un mot, il faudrait à la fois spéculer sur ces concepts abstraits et envisager la question du point de vue transcendant des attributs divins et de la vie divine.

Or, les Grecs, dans la question qui nous occupe, ont manifesté une répugnance invincible et qui paraît bien délibérée, pour des considérations de cet ordre. A plus forte raison ne pouvaient-ils ni poser ni résoudre le problème de la prédestination *ante vel post prævisa merita*, qui suppose évidemment une spéculation portant directement sur les intentions divines. Aussi la théologie grecque pourra sembler, en ces matières, quelque peu rudimentaire et imparfaite. Il est cependant juste de faire remarquer combien ses conclusions sont proches des données de la foi et comment, sans porter aucune atteinte à la transcendance divine, elles font sa juste part à l'initiative et à l'action humaine dans l'économie du salut. »

L'analyse et les conclusions du P. Simonin sont intéressantes à confronter avec les assertions de plusieurs auteurs contemporains, qui pensent retrouver chez les Grecs (et notamment chez Origène) la science moyenne de Molina. Une telle conception est, de toute évidence, exagérée et même sans fondement réel.

c) Le P. J. Saint-Martin, des Augustins de l'Assomption, a fait passer dans l'article : *Prédestination d'après les Pères latins, particulièrement d'après S. Augustin,* les idées et souvent le texte même de la thèse que nous avons présentée ici en 1930, p. 687. Le point important, nécessaire même pour caractériser la doctrine de S. Augustin, est de savoir si les prédestinés le sont à la seule grâce ou à la gloire. On se rappelle l'état de la question. Les semi-pélagiens n'admettaient, ne pouvaient admettre qu'une prédestination à la grâce, et encore à la grâce entendue à leur façon, à la grâce que seule la liberté rend efficace. Augustin les réfute, sur ce point, avec une énergie particulière, sachant bien que c'est là, à la fois, le centre et le résumé de leur erreur. Sans le don de persévérance qui, d'après lui, réalise la prédestination, celle-ci n'existe pas en dépit de toutes les grâces reçues.

Que ceux qui ont reçu des grâces, mais ne persévèrent pas, ne soient pas prédestinés, c'est là une idée familière à Augustin. La pensée du saint évêque ne fait aucun doute :

« Le nombre des vrais enfants de Dieu est arrêté de toute éternité, et ce sont ces enfants de Dieu, en nombre déterminé, qui sont l'objet, au même titre, de la prescience, de la prédestination, de la vocation efficace (ou selon le décret), de l'élection divine. Ainsi précise-t-il le *quos præscivit* de Paul. Ceux qui ne sont pas compris dans ce nombre, fussent-ils appelés à la foi seule, ne sont ni élus, ni appelés efficacement, ni prédestinés, ni *præscii* de cette prescience qui s'exerce *dans* et *pour* la prédestination. Si l'on peut donc parler de vocation à la foi, à la grâce seule, *on ne peut pour autant trouver dans Augustin aucune trace de prédestination à la grâce et à la foi seules.* Il est certain que, pour lui, être prédestiné à la grâce seulement et non à la gloire, c'est ne pas être prédestiné » (col. 2853).

Cette conception de la prédestination implique-t-elle comme corollaire la réprobation positive des non-élus ? Telle n'est pas la pensée d'Augustin. Il faudrait pour cela que l'homme pèche d'une nécessité de nature et que l'alternative de faire le mal soit pour lui comme un devoir dès que la grâce, par laquelle il faisait le bien, vient à lui manquer : pour S. Augustin, les rigueurs divines sont légitimées par les démérites qu'elles punissent. Il faudrait surtout, pour pouvoir soutenir cette réprobation positive *ab æterno,* dire que Dieu a décrété parallèlement de commander l'impossible. Or, S. Augustin ne l'admet pas davantage.

Et cependant, il faut fermement maintenir comme doctrine authentique de l'évêque d'Hippone, que la prescience divine, qui ne fait qu'une seule et même chose avec la prédestination, ne saurait être dite formellement antérieure à l'élection. Etablir cette priorité, c'est fausser la pensée d'Augustin, qui précisément combat les semi-pélagiens parce qu'ils considéraient l'élection comme consécutive à la prescience des mérites et réglée par elle. La prescience divine, pour Augustin, est l'action divine par excellence de Dieu prédestinant. Elle implique à la fois dans son objet, et « l'objet de la prédestination : le don divin, soit dans sa préparation (ordre d'intention ou de la promesse), soit dans son accomplissement (ordre d'exécution ou de réalisation), et l'objet de l'élection : les bénéficiaires de ce don, tant dans l'ordre d'intention (les *discreti)* que dans l'ordre d'exécution (les *vocati secundum propositum* et les persévérants). » Ainsi donc, sous quelque aspect qu'on la considère, la prédestination est absolument gratuite.

De plus, elle est infaillible, et son infaillibilité

est fondée principalement sur l'immutabilité de la prescience divine : nous retrouvons encore ici le caractère opératif de cette prescience qui est l'action même de Dieu. Préludant à ce que dira plus tard S. Thomas, S. Augustin marque expressément que la transcendance et la souveraineté de l'action divine s'étend à tous ses effets, y compris notre vouloir : *ejus qui universa operatur, usque adeo ut ipse in nobis operetur et velle. (De prædest. sanct.*, XVIII, 41).

Le P. Saint-Martin étudie ensuite la réalisation de la prédestination d'après S. Augustin. Le grand docteur songe si peu à rendre passives les créatures libres qu'il présuppose le mal, résultat de l'exercice de cette liberté, à la réalisation de la prédestination. Ce point est fondamental dans la doctrine augustinienne. Ainsi la réalisation de la prédestination présuppose une double intention de Dieu : *permettre* le mal, et de ce mal *tirer le bien*. Aussi la liberté humaine qui causa la chute originelle et en fut la première victime, a principalement besoin du secours de la grâce. Avant la faute originelle, l'homme se trouvait libre d'une liberté intacte et puissante, n'excluant certes pas le secours divin ; après le péché, cette liberté n'est plus qu'un véritable esclavage ; mais de cet esclavage l'homme est affranchi par la grâce qui rend sa liberté à elle-même en lui redonnant Dieu pour objet. Cette doctrine est à la base de tout le système augustinien des rapports de l'action divine et de l'action humaine dans la réalisation de la prédestination. L'action divine respecte l'action de l'homme, jusque dans l'accomplissement des œuvres méritoires. Mais la préparation et la réparation qui, dans la volonté humaine, sont l'effet de l'action divine, sont une préparation totale, physique et efficace. Totale : notre volonté tient de Dieu toute son activité pour le bien. Physique : notre vouloir n'est pas seulement attiré, il est, si l'on pouvait employer cette expression, « fabriqué » par Dieu : « *Nec oraret Ecclesia..., nisi crederet Dominum sic in potestate habere cor nostrum, ut bonum quod non tenemus nisi propria voluntate, non tamen teneamus nisi ipse in nobis operetur et velle.* » *(De dono persever.*, XXIII, 63). Et il faut ajouter, pour bien spécifier cette doctrine jusqu'au terme de la logique, que l'acceptation de la grâce par l'homme est déjà une grâce : c'est la grâce qui nous donne de vouloir actuellement et efficacement le bien, sous telle forme particulière selon le précepte qu'elle nous aide à accomplir. Sans doute, les moyens extérieurs d'attirer la volonté ont leur raison d'être et agissent à leur façon sur cette faculté. Mais la grâce est efficace, précisément parce qu'elle est un principe intérieur d'action : le mouvement de la volonte, c'est Dieu qui le cause dans ce que l'homme a de plus intime et la grâce, ouvrière de notre justification, est la source jaillissante de toute notre activité surnaturelle. Et pourtant la motion divine ne nécessite pas la volonté libre : c'est que *la grâce est cause du libre vouloir* : « *Voluntas quippe humana non libertate consequitur gratiam, sed gratia potius libertatem.* » *(De corrept. et gratia*, VIII, 17).

d) Ces principes touchent à toutes les questions que la théologie moderne débattra âprement. Mais, chez Augustin, ils comportent déjà des solutions fermes, celles-là que S. Thomas s'efforcera de faire prévaloir. En attendant que sonne l'heure des controverses aiguës, les disciples de S. Augustin, S. Prosper, l'auteur du *De vocatione omnium gentium*, S. Fulgence, S. Césaire d'Arles, les Pères du concile d'Orange, s'inspirent des principes du grand évêque. Le IIe concile d'Orange marque nettement la pensée de l'Eglise elle-même. Il affirme la *nécessité* de la grâce pour tout bien surnaturel et sa *gratuité*. Toutefois, il ne définira rien sur l'efficacité intrinsèque ou extrinsèque de la grâce et laissera le champ libre aux discussions futures ; mais ceux qui, comme les thomistes et les augustiniens, admettent l'efficacité intrinsèque de la grâce citeront les canons 3, 4, 6, 9, 12, 20, 22. De même, le concile n'affirme rien de positif sur la prédestination à la gloire et à la grâce ; mais on voit que celle-ci est la conséquence des canons déjà cités, et surtout des canons 20 et 12. Le concile réprouve nettement la prédestination au mal et affirme que tous les baptisés peuvent se sauver s'ils veulent accomplir les commandements ; par là sont nettement posés les deux aspects extrêmes du mystère : gratuité et nécessité de la grâce d'une part, et, de l'autre, réelle possibilité du salut au moins pour les baptisés.

e) Le P. Garrigou-Lagrange, qui vient de résumer en quelques pages cette doctrine des écrivains postérieurs à S. Augustin, laisse ici la plume au P. Lavaud qui retrace, avec autant d'érudition que de science théologique, l'évolution des controverses prédestinatiennes au IXe siècle : l'affaire de Gottescalc et les discussions qu'elle souleva ainsi que les premières condamnations portées contre le prédestinatianisme. Mais à partir de 835 ce ne furent pas seulement les théologiens qui s'opposèrent les uns aux autres : les assemblées conciliaires entrent elles-mêmes en lutte. Hincmar, à Reims, prend position, mais dans un sens qui paraît minimiser l'influence de la grâce et provoque une réaction du côté de Lyon, où S. Remi entend, au synode de Valence, sauvegarder la pure doctrine augustinienne. L'entente, après quelques nouvelles polémiques, fut réalisée au concile de Tuzey (860). Au lieu de reprendre les formules qui avaient divisé, on trouva plus opportun de ne pas mentionner les points de dissentiment et de se borner à indiquer les principes sur lesquels tout le monde se rencontrait. Le P. Lavaud nous donne les textes conciliaires, avec leur traduction et leur commentaire.

Cette controverse, dont la doctrine de Gottescalc fut le point de départ, fait constater que l'unanimité était loin d'être faite sur ces matières difficiles. Nous y retrouvons la lutte entre les

deux tendances qui, dans la suite, se sont partagé les esprits :

« Pour les uns, partisans d'Augustin, il s'agit d'affirmer avant tout le primat de la volonté divine; pour les autres, qui prétendent, eux aussi, se réclamer du grand docteur, l'essentiel est de sauvegarder le libre jeu de l'action humaine dans l'affaire du salut... Les hommes d'action, comme Rhaban Maur, comme Hincmar, sont amenés à voir dans la prédestination une prescience des mérites, à faire de Dieu le simple témoin d'une lutte dont il couronne les vainqueurs. Les autres, hommes de science comme Ratramne, comme Loup, comme Remi ou Florus, se sont tenus fidèlement, faut-il dire trop fidèlement, à la doctrine augustinienne : Dieu d'abord. Dans la *massa perditionis,* sa providence, pour des raisons inscrutables, mais où la justice a part comme la bonté, décide par un libre choix de séparer un certain nombre... d'élus que, par des moyens infaillibles, il conduira au salut. Quant à ceux que ce choix ne distingue pas, demeurés dans la *massa perditionis,* comment pourrait-on imaginer qu'ils en puissent sortir ? Comment même pourrait-on dire que s'étende à eux la volonté salvifique ? Comment pourrait-on dire que le sang du Christ a été versé pour eux ? Devant cette dernière conséquence, à la vérité, nos augustiniens du IXe siècle ont été pris d'inquiétude. Ni Prudence, ni le *Liber de tribus epistolis,* ni les canons de Valence ne voudraient affirmer que le Christ n'est mort que pour le salut des prédestinés. La logique cède, chez eux, à d'autres considérations qui ont leur force et leur valeur » (col. 2933).

f) Le Moyen Age apportera peu de changement à cet état de la question. Pour l'ensemble des théologiens, qu'ils soient thomistes, augustiniens ou scotistes, la gratuité absolue de la prédestination à la gloire ne fait aucun doute. Les décrets divins sont efficaces, non par notre consentement prévu, mais par eux-mêmes. La grâce, par laquelle est assurée la réalisation du décret divin, est intrinsèquement efficace, quelle que soit la nature de la motion qui assure l'exécution du décret divin : prémotion physique qui nous détermine *fortiter et suaviter,* chez les thomistes ; motion d'ordre moral et objectif, *delectation victorieuse,* chez les augustiniens ; mystérieux influx de *sympathie* chez les scotistes.

La doctrine de S. Thomas est particulièrement analysée. Son principe fondamental est exposé dans la Ia, q. 20, art. 2 : « La volonté de Dieu est cause de toute chose... ; donc nul être n'a l'existence et *quelque bien que ce soit* si Dieu ne l'a voulu. » Aucun précepte impossible n'est imposé par Dieu à l'homme ; aussi Dieu veut-il, d'une volonté sincère, que tout homme soit sauvé. C'est là le vouloir de Dieu antérieur à la considération des circonstances dans lesquelles se déterminera la volonté humaine : conséquemment à cette considération, parce que plusieurs hommes pèchent et persévèrent dans le péché, Dieu les punira éternellement. Ce nonobstant, il reste vrai que, la volonté divine étant cause de tout le bien qui se produit dans les créatures, il faut trouver en elle la cause du bien qui doit être réalisé librement par notre liberté : ce mode libre de nos actes est encore de l'être et tombe donc sous l'objet adéquat de la toute-puissance et de l'amour de Dieu créateur (cf. Ia, q. 19, a. 4, 6, 8 ; q. 22, a. 4, ad 3).

Si la volonté divine est cause du bien, de tout le bien qui se trouve réalisé dans et par la créature libre, il s'ensuit que nul être créé ne serait meilleur qu'un autre, s'il n'était plus aimé de Dieu (I, q. 20, a. 3, 4). C'est le principe de prédilection, aussi vrai dans l'ordre surnaturel qu'il l'est dans l'ordre philosophique. Et ce principe est la clef de voûte du traité de la prédestination de S. Thomas.

Or, on doit noter que, pour S. Thomas, « le principe de prédilection suppose que les *décrets de la volonté divine*, relatifs à nos actes salutaires futurs, sont *infailliblement efficaces par eux-mêmes*, et non par la prévision divine de notre consentement ; il faut en dire autant de la grâce actuelle, qui nous fait poser librement ces actes salutaires : elle est efficace par elle-même [1]. »

La théorie thomiste de la prédestination suit logiquement de ce principe. La prédestination est une partie de la providence : c'est le plan, à la fois ordonné et voulu, qui de toute éternité détermine les moyens efficaces qui conduiront tel homme ou tel ange à sa fin dernière. S. Thomas est ici l'écho de S. Augustin : *præscientia et præparatio beneficiorum*... Et il ne s'agit pas d'une prescience de nos mérites qui supposerait en Dieu une passivité ou une dépendance à l'égard de nos déterminations libres futuribles, puis futures ; il s'agit de la prescience de ce que Dieu fera, des grâces efficaces qu'il accordera pour conduire tel homme ou tel ange à sa fin dernière (I, q. 23, a. 1).

La réprobation se définit par opposition à la prédestination : c'est cette partie de la providence qui *permet* que certains tombent pour toujours dans le péché et qui, pour cette faute, leur inflige la peine de la damnation. La prédestination est cause de la grâce et des actes méritoires ; la réprobation n'est nullement cause du péché. Ainsi la réprobation ne consiste pas, comme l'ont pensé cependant quelques thomistes exagérés, dans une exclusion positive par rapport à la gloire, en raison du caractère gratuit de cette gloire ; elle est simplement une non-élection, jointe à la permission du péché définitif pour certains *(ibid.*, a. 3). C'est dans l'art. 5, ad 3, que S. Thomas donne la raison de cette réprobation toute négative : « Parmi les hommes, Dieu a voulu, en ce qui concerne certains, qu'il prédestine, faire apparaître sa bonté sous la forme de miséricorde qui par-

[1] Sur ces doctrines, le P. Garrigou-Lagrange cite I, q. 19, a. 4 ; ad 4 ; q. 15, a. 8 ; et surtout q. 19, a. 8, et ad 2 en ce qui concerne l'efficacité intrinsèque des décrets ; *In epist. ad Eph.*, c. 3, lect. 2 ; I-II, q. 109, a. ; q. 112, a. 3 ; II-II, q. 10, a. 4, ad 3 ; en ce qui concerne l'efficacité intrinsèque de la grâce. Plusieurs textes distinguent d'ailleurs nettement la grâce suffisante et la grâce efficace : *In epist. II ad Tim.*, II, 6 ; I, q. 23, a. 5, ad 3 ; I-II, a. 106, a. 2, ad 2 ; II-II, q. 2, a. 5, ad 1.

donne ; et en d'autres, qu'il réprouve, sous la forme de la justice qui punit. Tel est la raison pour laquelle Dieu choisit certains et réprouve les autres... » Et S. Thomas invoque ici Rom., IX, 22-23 ; II Tim., II, 20. Quant au choix de celui-ci ou de celui-là comme prédestiné ou réprouvé, « il n'y a pas d'autre raison que la volonté divine. » En cela pas d'injustice, puisque la prédestination n'est pas conférée au nom d'un droit.

D'où il suit que la prévision des mérites ne saurait être cause de la prédestination (*ibid.*, a. 5). Dans la vie des prédestinés, ni le bon usage du libre arbitre, ni le bon usage de la grâce ne peuvent être la raison de la prédestination, car *ils en sont les effets.*

g) Nous passons sur les quelques pages consacrées au protestantisme, au baïanisme et au jansénisme. Elles intéressent sans doute l'histoire du dogme catholique de la prédestination. Mais on ne pouvait, sans des redites regrettables, traiter ces aspects de la question avec l'ampleur désirée. L'auteur renvoie donc à d'autres articles du *Dictionnaire* et il en arrive à *la prédestination selon les théologiens postérieurs au concile de Trente.*

Les systèmes étudiés sont au nombre de cinq : Le molinisme ; le congruisme de Bellarmin et de Suarez ; le congruisme de la Sorbonne ; la doctrine des augustiniens ; celle des thomistes.

Le P. Garrigou-Lagrange, dans l'exposé de ces systèmes, s'est montré très objectif, étayant ses affirmations sur des textes. Sans doute l'une ou l'autre de ses conclusions gênera tel théologien qui, adoptant les idées de Molina ou de Suarez, se réclame cependant de S. Thomas. Mais n'est-ce pas le cas de redire : *Amicus Plato, magis amica veritas ?*

1° Molina. — Les quatre principes sur lesquels s'appuie Molina sont en opposition formelle avec les principes de S. Thomas. — Premier principe : le *concours divin.* Molina s'est efforcé d'établir qu'il suffit d'un concours divin simultané et d'une grâce qui meut moralement par manière d'attrait, sans être infailliblement efficace par elle-même ; elle devient efficace *in actu secundo* par notre libre consentement. — Deuxième principe : la *persévérance finale.* L'explication donnée par Molina (le P. G.-L. cite intégralement) revient à ceci : la grâce actuelle de la persévérance finale pour les adultes n'est pas efficace en soi, mais seulement par notre consentement prévu. — Troisième principe : la *science moyenne,* expliquant la prescience. Clef de voûte du molinisme, cette théorie *nouvelle* (Molina le confesse lui-même) consiste à dire : *Avant tout décret libre de sa volonté,* Dieu prévoit ce que tel homme *choisirait* librement, s'il était placé dans telles circonstances et sollicité par telle grâce. Il n'est pas au pouvoir de Dieu de prévoir par la science moyenne autre chose que ce qu'il sait, mais la prévision serait autre si le choix de la liberté créée était différent, cette prévision dépendant du choix que ferait l'homme. — Quatrième principe : l'*ordre des circonstances* dans la vie des prédestinés. Toute la gratuité de la prédestination vient de ce que le prédestiné soit placé en tel ordre de circonstances où Dieu a prévu qu'il se sauverait ; mais la volonté divine de placer tel homme en tel ordre de circonstances et avec tels secours ne peut s'appeler prédestination qu'en dépendance des mérites prévus par la science moyenne. Certains textes (auxquels se réfère Billot) sembleraient indiquer que Molina enseigne la prédestination à la gloire *non ex prævisis meritis.* D'autres, au contraire, sont formellement dans le sens d'une prédestination *post prævisa merita.*

Nous ne pouvons suivre l'auteur dans sa discussion serrée de la position moliniste : il suffit d'avoir marqué avec lui l'opposition des principes du jésuite espagnol avec ceux de S. Thomas.

2° Bellarmin et Suarez. — Ces deux auteurs ont senti la nécessité d'une réaction sage sur la position moliniste et d'insister beaucoup plus sur la volonté divine dans l'acte de la prédestination. Sur ce point, ils se rapprochent sensiblement des thomistes, enseignant, pour la prédestination, une gratuité absolue. Bellarmin, faisant écho à S. Paul, à S. Augustin et aux disciples de ce grand docteur, note que les Pères grecs n'ont jamais parlé de la prédestination que dans l'ordre de l'exécution, où les mérites précèdent la glorification. Mais après l'hérésie pélagienne il fallut considérer la prédestination non plus seulement dans l'ordre d'exécution, mais dans celui d'intention, *ut in salutis negotio totum Deo detur.* C'est ainsi que Bellarmin a vu dans la gratuité absolue de la prédestination à la gloire la doctrine même de l'Ecriture et de ses plus grands interprètes. Il admet pleinement la définition augustinienne de la prédestination. Suarez parle de même ; bien plus, pour lui, l'élection à la gloire étant antérieure à la prévision des mérites, il s'ensuit que la non-élection, ou réprobation négative, est antérieure aussi à la prévision des démérites.

La différence du congruisme par rapport au molinisme est moindre quand il s'agit de la grâce congrue ; moindre encore quand il est question de la science moyenne. Dans le congruisme la grâce efficace diffère de la suffisante même *in actu primo,* « en ce sens que supposé la science moyenne, Dieu, dans l'intention arrêtée de produire en nous le bien, choisit lui-même à dessein ces moyens déterminés et les emploie de la manière et au moment qu'il sait que l'effet sera produit infailliblement ». Ainsi, dans le molinisme pur, Dieu donne la grâce *qu'*il sait ou voit efficace ; dans le congruisme, il donne la grâce *parce qu'*il la sait efficace. Toutefois, dans le congruisme comme dans le molinisme, la grâce congrue ne devient elle-même efficace que par le consentement humain, prévu par la science moyenne. Le principe de prédilection est-il vraiment sauvé ?

Quant à la science moyenne, on sait quelle particularité y introduit Suarez. Au lieu de l'expli-

quer comme Molina et Bellarmin par la « supercompréhension des causes », il estime que Dieu voit infailliblement les futurs libres ou les futuribles dans leur vérité objective. Une explication ne vaut pas mieux que l'autre. Toutes deux, elles conduisent en réalité au déterminisme.

Le P. G.-L. fait trois reproches au congruisme. Tout d'abord, il limite le principe de prédilection et le frappe de relativité, du fait qu'il conserve la pièce maîtresse du molinisme, la science moyenne ou la négation de l'efficacité intrinsèque des décrets divins et de la grâce. Ensuite reparaissent toutes les difficultés de la science moyenne, qui aboutit au déterminisme. Enfin, la grâce congrue étant infailliblement efficace non parce que Dieu le veut, mais parce que l'homme le veut, ne paraît pas conserver tout le sens des paroles de l'Ecriture relatives à la prédestination.

3° Les Sorbonnistes. — Ces difficultés conduisirent plusieurs docteurs sorbonnistes à corriger la thèse suarézienne. Trois points caractérisent leur système quelque peu éclectique. La grâce est *intrinsèquement* efficace, et en cela ils suivent les thomistes et les augustiniens. Cette grâce efficace est une motion, non *pas physique*, mais *morale :* et cette assertion est contre les thomistes. La grâce intrinsèquement efficace n'est requise que pour *les actes salutaires difficiles ;* pour les actes salutaires faciles, surtout pour la prière, est requise seulement la grâce suffisante accordée ordinairement à tous.

Du point de vue pratique, ce système apparaît de prime abord plus acceptable que le thomisme et le molinisme. Mais, « à considérer les choses du point de vue spéculatif, cette nouvelle théorie a, selon les thomistes, toutes les difficultés du molinisme pour les actes faciles, et, pour les molinistes, toutes les difficultés du thomisme pour les actes difficiles » (col. 2981). En effet, qu'ils le veuillent ou non, les partisans de ce congruisme restreint aux actes difficiles sont obligés d'admettre la science moyenne tout au moins pour la prévision des actes faciles. La critique de Schiffini est fort exacte :

« L'efficacité intrinsèque et infaillible des décrets divins et de la grâce s'accorde ou non avec notre liberté. Si oui, pourquoi la restreindre aux actes difficiles ? Si non, pourquoi l'admettre pour eux ? Il s'agit des actes salutaires, comme actes et comme actes libres surnaturels, qu'ils soient faciles ou difficiles (le plus et le moins de difficulté ne changent pas l'espèce des actes) Enfin la prière n'est pas toujours un acte facile, ni surtout la persévérance dans la prière. » *(De efficaci gratia,* disp. vi, sect. 6).

4° Les Augustiniens postérieurs au concile de Trente, notamment le cardinal Noris et le théologien Berti, admettent, pour l'état présent de nature déchue, la grâce intrinsèquement et infailliblement efficace, mais n'ayant sur le libre arbitre qu'une influence déterminante *morale*. La grâce agit par manière de délectation : dans l'état présent, l'homme est déterminé à agir soit par une délectation mauvaise (concupiscence), soit par une délectation bonne, spirituelle (charité). Celle-ci est une grâce suffisante quand elle donne le pouvoir de vaincre la concupiscence ; elle est grâce efficace, quand elle est victorieuse de fait, sans nécessité, mais infailliblement. De là, dans la théorie de la prédestination, les augustiniens distinguent, plus que ne le font les thomistes, l'état présent de l'état de justice originelle : dans l'état présent, la grâce intrinsèquement et infailliblement efficace est requise, non en raison de la dépendance du libre arbitre à l'égard de Dieu, mais en raison de l'infirmité de notre libre arbitre depuis la chute. En conséquence, dans l'état actuel de l'humanité déchue, la prédestination s'explique par le choix que Dieu fait des élus antécédemment à toute prévision de leurs mérites : ainsi la prédestination à la gloire précède la prédestination à la grâce et est absolument gratuite. Sans doute, Dieu veut, d'une volonté antécédente et sincère, le salut de tous les hommes ; mais le péché originel existant, et se présentant comme la cause de la réprobation négative des non-élus, il faut maintenant que les élus soient l'objet de ce choix divin, dont l'efficacité intrinsèque et infaillible assurera leur persévérance et leur salut.

Les thomistes font deux objections à cette opinion. La principale est que le principe de prédilection formulé par S. Augustin et S. Thomas est absolument universel et s'applique non seulement à l'homme dans l'état actuel, mais encore à l'homme innocent et à l'ange. On ne saurait donc souscrire à la thèse de Berti (prop. 92) : « *Innocens creatura auxilio prædeterminantis gratiæ non indigebat et consequenter minime novit Deus perseverantiam angelorum in efficaci suæ voluntatis decreto.* » La seconde objection est que tout acte salutaire, surtout s'il est fait dans l'aridité, ne procède pas d'une délectation victorieuse et enfin celle-ci, lorsqu'elle existe, n'étant qu'une motion morale, par manière d'attrait objectif, et non une motion proprement physique *ab intus quoad exercitium,* ne saurait être intrinsèquement et infailliblement efficace.

5° Les Thomistes posttridentins ont, dans leur enseignement, des points sur lesquels leur accord est complet. Mais ils diffèrent entre eux sur la notion de réprobation.

Sans exception, ils s'opposent tous à la science moyenne ; tous ils défendent l'efficacité intrinsèque et infaillible des décrets divins relatifs à nos actes salutaires et de la grâce qui nous les fait accomplir, qu'il s'agisse des actes faciles ou des actes difficiles. Ces principes étant d'ordre métaphysique sont universels et sans exception. Enfin, ils expliquent l'efficacité de la grâce non par une motion morale, par manière d'attrait objectif, mais par une motion qui applique notre volonté à poser vitalement et librement son acte. A la lumière de ces principes, ils considèrent unanimement la doctrine de la gratuité absolue de la prédestination à la gloire comme directement fondée

sur l'Ecriture. Dans l'explication de cette doctrine, ils s'entendent tous pour admettre que la prédestination à la gloire est *antérieure à la prévision des mérites,* comme le vouloir de la fin est antérieur au choix des moyens ; mais que, dans l'ordre de l'exécution, Dieu donne la gloire comme récompense des mérites, en quoi ils combattent les protestants et les jansénistes. Ils tiennent tous aussi que *la réprobation négative,* par laquelle Dieu veut permettre le péché qui prive de la gloire, est antérieure à la prévision des démérites (le péché originel, ajoutent plusieurs, ne saurait non plus l'expliquer en ceux auxquels ce péché est remis) ; *la réprobation positive,* qui inflige la peine de la damnation, est au contraire postérieure à la prévision du péché, que la peine suppose.

Mais les thomistes diffèrent entre eux sur la notion de réprobation négative : Alvarez, les Carmes de Salamanque, Jean de St-Thomas, Gonet, Contenson, ont admis que la réprobation négative consiste dans l'exclusion positive de la gloire, bienfait qui n'est dû à personne ; en suite de laquelle Dieu permet le péché et décide d'infliger, à cause du péché, la damnation, qui est la réprobation positive. D'autres, Goudin, Billuart et aujourd'hui presque tous les thomistes rejettent cette opinion trop difficilement conciliable avec la volonté salvifique universelle, trop peu fondée sur la doctrine de S. Thomas et de ses grands commentateurs, et présentant un parallélisme trop étroit entre l'ordre du bien et l'ordre du mal. Pour eux, la réprobation négative n'est que la volonté divine permissive du péché.

Le P. G.-L. ne dissimule pas les obscurités du thomisme : obscure demeurera toujours la conciliation des deux principes qui dominent tout le problème : d'une part, le principe de prédilection, en vertu duquel nul ne serait meilleur qu'un autre s'il n'était plus aimé de Dieu ; d'autre part, Dieu ne commandant jamais l'impossible et rendant possible à tous l'accomplissement de ses préceptes.

h) Ayant exposé les systèmes, il ne reste plus à l'auteur qu'à rappeler *la doctrine de l'Eglise* en y rapportant les diverses opinions. Evidemment, il le fait avec objectivité, mais aussi avec une sympathie non déguisée pour le thomisme de l'école dominicaine. On ne saurait lui faire un grief de ses préférences ; on lui doit une immense gratitude pour sa magnifique étude qui, nonobstant certaines longueurs et plus d'une répétition, constitue la plus belle synthèse historique et doctrinale que nous ayons jamais lue sur le grave problème de la prédestination.

3. — Trop de fois, dans la question de la prédestination, on fait appel à la motion divine qui en explique la réalisation, pour ne pas consacrer une étude, d'inspiration thomiste, à cette motion. L'école moliniste, avec le P. Frins, avait eu depuis longtemps tout le loisir d'exposer son point de vue (art. *Concours divin).* L'école thomiste parle à son tour dans l'art. *Prémotion physique.* Nous ne voulons d'ailleurs que signaler l'article, bien persuadés que, si parfait soit-il, il n'arrêtera pas la célèbre controverse. Peut être même va-t-il la faire rebondir.

Signalons cependant un point que le P. Garrigou-Lagrange a mis en bon relief : la prémotion physique est prédéterminante, *non d'une façon formelle, mais d'une façon causale,* c'est-à-dire par rapport au décret prédéterminant de la volonté divine. Explication qui, à notre avis, si elle est bien comprise, ralliera les suffrages de tous les disciples de S. Thomas, mais devrait précisément enlever à la prémotion divine, *reçue dans la volonté créée,* le caractère de prédétermination que l'école dominicaine lui attribue. N'est-ce pas d'ailleurs S. Thomas lui-même qui a dit : « *Secundum harum conditionem causarum* (secundarum) *effectus dicuntur vel necessarii vel contingentes, quamvis omnes dependeant a voluntate divina, sicut a prima causa, quæ* TRANSCENDIT ORDINEM CONTINGENTIÆ ET NECESSITATIS. *Hoc autem non potest dici de voluntate humana,* NEC DE ALIQUA ALIA CAUSA, *quia omnis alia causa cadit jam sub ordine necessitatis vel contingentiæ » ? (I Periherm.,* lect. 14). La transcendance du décret prédéterminant laisse intacte la liberté humaine, que ce décret précisément crée ; mais peut-on en dire autant de la prémotion, vertu fugitive reçue dans la volonté pour lui faire produire son acte ?...

La place nous manque pour rétablir ici la véritable pensée de Billot, que le P. G.-L. semble avoir complètement méconnue en attribuant au célèbre jésuite l'opinion d'une prémotion indifférente, à la suite de laquelle le libre arbitre se déterminerait et déterminerait la motion divine à produire tel ou tel acte libre en particulier. Une telle opinion eût été réprouvée (disons : *a été expressément réprouvée)* par le cardinal et on ne la trouve nulle part dans ses œuvres. Malgré l'apparence d'expressions contraires, la position de Billot, même dans la question de la prémotion physique, est peut être moins éloignée qu'on pourrait se l'imaginer de la thèse défendue par le P. Garrigou-Lagrange.

II. — Manuels et Traités divers

1. — Dans son suggestif ouvrage, *Le Laïc théologien* (p. 226), le Dr Gorce exprime le vœu que nous soit offert « un manuel de théologie, équivalent aux manuels de Tanquerey, Hervé et Lahitton et aussi didactique, mais écrit à l'intention des laïcs et en français. » Le voici servi à souhait. M. l'abbé Gauthier, qui en 1932 (voir *Ami* 1933, p. 157) eut l'heureuse pensée de traduire le manuel de théologie morale du P. Héribert Jone, nous donne aujourd'hui, également traduit de l'allemand, le *Précis de théologie dogmatique* du Dr Bernard BARTMANN, professeur de théologie

au séminaire de Paderborn. Le premier volume [1], le seul encore paru, contient : *Principes formels, Dieu, la Trinité, la Création, la Rédemption.*

Dans sa préface, le traducteur nous dit pourquoi il a choisi le manuel de Mgr Bartmann :

« Il nous a semblé, écrit-il, qu'une théologie dogmatique, vraiment adaptée aux besoins du clergé, ne devait pas être un simple résumé et ne contenir que l'exposé des dogmes. Plus que personne, le prêtre doit être en mesure de rendre compte de sa foi. On essaie aujourd'hui, au nom de la « critique » et de l' « histoire », de minimiser et d'ébranler nos dogmes. Il est donc plus nécessaire que jamais d'en bien connaître l'origine scripturaire et traditionnelle. Pour cela, il ne suffira pas de citer quelques textes de la Bible ou des Pères. Il faut suivre le développement progressif de la Révélation dans l'Ecriture, son affirmation de plus en plus précise chez les Pères, jusqu'à la définition du magistère infaillible de l'Eglise. C'est ce que l'auteur a voulu faire. On reconnaîtra, nous l'espérons, qu'il y a réussi pleinement et qu'il a traité cette matière de main de maître. Dans le cadre de cet exposé historique nécessaire, la doctrine se dégage avec une lumineuse clarté. La partie positive, du reste, tout en étant complète, se limite à l'essentiel. Tous les problèmes secondaires ou simplement oiseux ont été laissés de côté. »

Puisqu'il s'agit ici d'un manuel complet de théologie dogmatique, et importé d'Allemagne, nous avons pensé rendre service à nos lecteurs en l'examinant de très près, pour en dire tout le bien qu'à notre humble avis il mérite, mais aussi pour faire des remarques opportunes.

Le manuel de Bartmann, bien que (ou peut-être parce que) composé par un professeur de séminaire, est un des meilleurs qu'on puisse offrir aux étudiants. Son principal mérite est une présentation impeccable, claire et méthodique, de la doctrine catholique. Le traducteur a encore renforcé, s'il se peut, cette excellente présentation, en adoptant des caractères typographiques différents : de cette façon, les thèses doctrinales et leurs explications sont bien mises en relief, et les points les plus importants des exposés et des preuves se détachent du reste. Les fondements scripturaires sont recueillis et ordonnés avec le plus grand soin ; souvent ils sont indiqués d'une simple référence, mais du moins ces références constituent un fil conducteur très sûr auquel maîtres et élèves pourront se fier. Il faut en dire autant des décisions du magistère de l'Eglise : l'auteur renvoie à Denzinger-Bannwart. La preuve patristique est, dans le cadre très condensé qu'on lui accorde, aussi complète que possible. Dans notre traduction française. l'essentiel en est donné souvent en quelques lignes, dans la preuve générale ; les développements sont indiqués en caractères plus petits. Les explications théologiques se rapportant directement au dogme sont la suite normale de la preuve traditionnelle. Mais les justifications spéculatives du dogme, telles que les ont conçues les scolastiques, tiennent une place restreinte ; souvent même elles sont complètement omises.

Ce bref aperçu sur la manière de l'auteur fait comprendre qu'on ne peut lui demander ce qu'il n'a pas promis. Sans doute, dans la préface de la 8e édition (sur laquelle M. Gauthier a fait sa traduction), Mgr B. déclare : « Je me suis particulièrement appliqué à suivre les traces de S. Thomas d'Aquin, même quand il n'était pas nécessaire de le citer pour éclairer ou confirmer mon texte. » Il aurait fallu sans doute remanier trop profondément le manuel pour l'orienter d'une façon plus accusée dans cette voie : le manuel Bartmann reste, sur ce point, loin, très loin de celui de Diekamp ; la spéculation thomiste, basée sur la métaphysique du Docteur angélique, est pour ainsi dire totalement négligée. Une preuve entre vingt : la question proprement théologique du mode de l'union hypostatique (§ 90) est traitée en dehors de toute allusion aux systèmes divergents de Capréolus, de Cajétan, de Suarez, de Tiphaine et des autres commentateurs de S. Thomas. On cite bien, dans la bibliographie, le *De unione hypostatica* du P. Terrien, mais sans y faire la moindre allusion dans le texte. Nous pourrions en dire autant de la question de l'essence du péché originel (§ 78), question complètement renouvelée depuis les études du P. Kors et du P. Martin, dont l'auteur ne tient aucun compte.

C'est donc bien, à proprement parler, l'exposé dogmatique, avec ses fondements scripturaires et traditionnels, qui fait la valeur du manuel de Mgr Bartmann.

Nous aurions aimé parfois trouver dans l'exposé de la doctrine des Pères certaines explications indispensables pour montrer comment, nonobstant des expressions encore embarrassées, dont la théologie contemporaine s'accommode mal, ces vénérables auteurs restent cependant encore dans la ligne du développement dogmatique. Ce qui est dit au § 49, p. 210, sur le subordinatianisme des Pères apologistes est nettement insuffisant. La référence qu'on trouve à cet endroit à Tixeront (I, 233) montre bien que B. n'a connu que Tixeront première manière et non les éditions plus récentes, où il aurait fallu donner comme référence I, 244. Se référant à Tixeront deuxième manière. la synthèse doctrinale eût été plus ferme. — Même remarque à propos de l'exposé de la doctrine des Pères grecs sur le péché originel : doctrine discutée, s'il en est, entre critiques contemporains ! Les dix-huit lignes qui leur sont consacrées, p. 326, sont en vérité trop sommaires. — Sur la question de l'interprétation de Gen. III, 15, par les Pères, il semble que B. ait mal lu Mangenot *(Dict. Théol. cath.*, art. *Genèse*, t. VI, 1210). De plus, il néglige totalement l'indication contenue dans la bulle *Ineffabilis* relativement à l'exégèse de ce texte, et en conséquence il propose une interprétation que nous ne pouvons approuver.

D'ailleurs ce n'est pas le seul document du magistère qui soit négligé. Le dogme de la connaissance certaine de Dieu par les lumières de la raison (Concile du Vatican) devrait être complété par l'affirmation certaine de sa *démonstrabilité,* au sens où l'indique le serment antimoderniste de Pie X. De même encore, si B. avait tenu compte du décret du St-Office (7 juin 1918) relatif à la science bienheureuse du Christ, tout le paragraphe concernant cette science (p. 402) aurait été remanié pour ne pas laisser l'impression que l'opinion de Schell n'est point totalement à rejeter. Par contre (§ 108, p. 457) les anathématismes de

[1] In-8 de 486 p., 30 f. ; Editions Salvator, à Mulhouse.

S. Cyrille d'Alexandrie sont présentés comme définitions du Concile d'Ephèse.

Nous avons l'impression que ce manuel, si excellent soit-il, laisse un certain nombre de problèmes dans l'état où ils étaient il y a 25 ou 30 ans. Bien que dans sa préface l'auteur affirme avoir « utilisé un grand nombre d'articles et de monographies parues depuis la dernière édition, » il ne semble pas qu'il ait beaucoup fréquenté les ouvrages publiés depuis 1905-1910. L'*Histoire du dogme de la Trinité* du P. Lebreton n'est pas même mentionnée, et c'est un exemple pris entre plusieurs.

Cette réflexion nous amène à parler de la bibliographie. Le traducteur s'est appliqué à en éliminer les ouvrages peu intéressants pour le lecteur français. Son œuvre négative est louable ; mais, pour mériter nos éloges sans restriction, il aurait dû, pensons-nous, pousser l'audace jusqu'à nous présenter une bibliographie sérieuse d'ouvrages français. Pour ne donner qu'un exemple, le *Dictionnaire de théologie catholique* est cité jusqu'à l'article *Genèse*. C'est là d'ailleurs que s'arrête la publication d'avant-guerre. Si la guerre a dû interrompre pour Mgr B. la fréquentation du *Dictionnaire,* nous aurions eu toute reconnaissance au traducteur de combler cette lacune.

Pour la traduction, nous n'avons que des compliments à faire. M. l'abbé Gauthier, sans être théologien de profession, a bien saisi les nuances et les exigences du langage théologique. Dans ce volume si rempli d'idées et de textes, nous n'avons relevé que deux expressions capables d'arrêter le théologien méticuleux. Elles sont la traduction trop littérale de l'allemand. Au lieu de « vérités infaillibles, » ne serait-il pas mieux d'écrire : vérités garanties par l'infaillibilité ? « Personnes relatives » (p. 195) est une ellipse peu susceptible de satisfaire l'esprit français : « personnes constituées par la relation » serait plus long, mais plus exact.

Là où nous nous permettons de formuler un léger grief, c'est au sujet des noms propres cités. Pourquoi des abréviations injustifiées ? des orthographes défectueuses ? surtout des noms latins accolés à des noms français ? Nous avons ainsi Agobard de Lyon et *Paschasius Radbertus* (p. 89) ; *Egidius de Colonna* et Henri de Gand (p. 94) ; Antonin de Florence encadré par *Hervœus Natalis, Petrus Paludanus, Joannes* Capréolus, et Alphonse *Tostatus* (p. 95). On ose écrire Jean *Morinus* (p. 97) et Petau est toujours appelé dans la bibliographie *Petavius.* N'était-il pas plus simple de traduire en français tous les noms et d'écrire Paschase Radbert, Gilles de Rome, Noël Hervé, Pierre de la Palu, Jean C préolus, Alphonse Tostat, Jean Morin et Petau ? Pour ces deux derniers il y avait plus de raison encore que pour les autres, puisque tels étaient les noms de ces deux théologiens français du XVIIe siècle.

2. — Les éditions succèdent rapidement aux éditions pour le manuel d'Hervé. Nous voici à la douzième !

Les deux premiers volumes nous parviennent remaniés et considérablement améliorés [1].

[1] In-8 de XI-636 et XIV-680 p., à 30 f. chacun ; Paris, Berche et Pagis.

Quelques remarques générales d'abord. — Partout où ils ne s'y trouvaient pas encore (dans la partie dogmatique du traité de l'Eglise, comme dans tout le second volume), les *documents du magistère* ont été placés aussitôt après l'énoncé de chaque thèse, comme étant l'argument souverain en matière théologique. L'*argument patristique* a été sérieusement revisé et, chaque fois que cela a paru nécessaire, pour la solidité de la preuve, il a été complété et renforcé. Dans l'exposé lui-même, on a tenu compte des précisions apportées par la critique la plus récente, par exemple au sujet de Nestorius et des monophysites. D'une façon habituelle, l'auteur a moins songé à accumuler les citations qu'à choisir les textes les meilleurs en les replaçant dans leur cadre historique et doctrinal et en les reliant entre eux pour donner à l'argument plus de relief et de clarté. Enfin l'*argument scripturaire* lui-même a été l'objet d'une retouche minutieuse, spécialement dans la partie dogmatique du traité de l'Eglise et dans le traité de l'Incarnation.

Chaque volume appelle quelques *remarques spéciales.*

Dans le tome de la théologie fondamentale, le traité *De vera religione* a disparu pour faire place à un traité *De revelatione ;* mais une sorte d'introduction de 25 pages expose, bien à part, les questions relatives à la religion en général. On ne peut qu'applaudir à cette modification qui accuse un retour à une conception plus théologique.

Le problème de la messianité du Christ est abordé en regard des objections des rationalistes et subjectivistes contemporains, y compris la *Formgeschichtliche Schule,* c'est-à-dire les partisans de la jeune école radicale allemande.

De nouvelles précisions ont été apportées à la thèse de la discernibilité du miracle (n. 123-132) ; un paragraphe supplémentaire est dirigé contre l'opinion du P. Rousselot sur la nécessité d'une foi préalable à la constatation du miracle comme fait surnaturel. L'auteur s'inspire de l'art. *Miracle* du *Dictionnaire de théologie*, t. X, 1853. Signalons aussi quelques intéressants compléments à l'argument tiré de l'influence de la religion chrétienne sur la réforme des mœurs et à l'argument de l'héroïcité des martyrs.

Dans le *Traité de l'Eglise,* sur la notion de l'apostolat (n. 306), H. se rallie nettement à la thèse exposée par Billot *(De Ecclesia,* th. XXVI) et par M. Bouché *(Dict. de Droit canonique,* fasc. III, 674). La question des propriétés et des notes de l'Eglise a été sérieusement remaniée tant au point de vue documentation qu'au point de vue preuves (n. 351-369, 407-420).

En tête de la partie dogmatique de l'Eglise, l'auteur a placé la grande thèse du *corps mystique :* cette vérité, en effet, domine toute cette partie et en est la clef de voûte. Cette notion d'ailleurs a été approfondie en tenant compte des travaux sérieux parus ces temps derniers (n. 423 sq.). Dans le chapitre des relations de l'Eglise et de l'Etat, quelques points de doctrine ont été retouchés à la lumière des dernières encycliques, notamment la question des droits et des devoirs de l'Eglise et de l'Etat en matière d'éducation (n. 538-539).

Le traité des *Sources de la révélation* n'apporte que quelques précisions de détail : étendue de

l'inspiration (n. 626-627) et divers sens de l'Ecriture (n. 633).

Dans le tome II, moins profondément remanié que le t. I, quelques thèses ont été améliorées. — Dans le *De Deo uno,* la question de la science divine (n. 58, 62-63) ; la Providence et le mal moral (n. 90). — Dans le traité *De Deo trino,* la démonstration des deux processions (n. 167) ; la signification du mot « personne » et le constitutif des personnes divines (n. 199-200). — Dans le *De Deo creante,* la thèse du composé humain, doctrine de Pierre Olivi et définition du concile de Vienne ; origine de l'âme (n. 364-368) ; don d'intégrité (n. 383-396) ; nature du péché originel (n. 432-438) ; explication de l'axiome *vulneratus in naturalibus* (sur ces deux derniers points, H. se rallie franchement à la thèse thomiste). — Dans le *De verbo incarnato,* la doctrine de l'union hypostatique est présentée d'une façon plus complète et dans une unité plus saisissante (n. 470 474) ; précisions nouvelles sur la science du Christ (n. 516-531), sur la liberté du Christ (n. 546-551), sur le sacrifice rédempteur (n. 601 sq.). Ici, l'Ecriture est invoquée pour faire mieux ressortir la distinction entre l'oblation sacerdotale, partie formelle du sacrifice, et l'immolation qui en est la partie matérielle.

L'auteur s'est tenu à jour de la littérature théologique intéressant ces sujets jusque dans les premiers mois de 1934.

3. — Les trois volumes des *Tractatus dogmatici* du regretté P. Hugon, O. P., revêtent successivement leur présentation définitive. Après le t. III (voir *Ami* 1932, p. 41), voici le t. I, renfermant trois traités : *De Deo uno et trino, De Deo creatore et gubernatore, De angelis et de homine* [1]. Sur l'analyse de ce tome, voir 1927, p. 304.

Cette nouvelle édition (la 11e) a été entièrement recomposée : elle se présente typographiquement avec des améliorations considérables qui en font un manuel facile à étudier et à consulter. Nous y trouvons un appendice sur la manière dont Dieu peut être connu *et démontré,* selon la formule du serment antimoderniste. Une table analytique, qui n'existait pas dans les autres éditions, complète cet ouvrage dont toutes les références et citations ont été soigneusement revues.

L'édition a été faite par les soins du P. Mourau, O. P.

4. — Une cinquième édition du *Compendium theologiæ dogmaticæ* du P. Ch. Pesch, revue par le P. Deneffe, S. J., nous est également parvenue, du moins en ce qui concerne le t. II : *De Deo uno ; De Deo trino ; De Deo creante et elevante ; De Deo fine ultimo et De Novissimis* [2].

Aucune modification dans le texte par rapport à l'édition précédente. Nous avons dit (en 1925, p. 555) tout le bien qu'il fallait penser de cet excellent manuel, modèle de clarté et d'heureuse présentation. Mais nous avons dû faire observer les fréquentes déformations qu'il inflige à la pensée de S. Thomas.

Le P. Deneffe, en fin du volume, a inséré quatre pages d'*additamenta :* compléments bibliographiques ou même additions doctrinales provoquées par des controverses nouvelles ou des travaux récents. Notons ainsi une judicieuse observation sur la théorie du « sacré, » où le « Tout autre » *(Das ganz Andere)* est appliqué à Dieu ; sur l'épithète « national » donnée au Dieu d'Israël ; quelques précisions sur l'immensité divine, l'objet de la science moyenne, la notion de sainteté divine, les missions des personnes divines, la qualification de la thèse de la production immédiate du corps de l'homme par Dieu ; des explications sur la légende de Trajan délivré de l'enfer et sur le décret de la S. Pénitencerie touchant la réalité du feu de l'enfer ; enfin et surtout, un paragraphe qui semble approuver sans réserve la thèse du P. Segarra relative à l'identité matérielle des corps ressuscités. Nous avons en son temps *(Ami* 1929, p. 811) dit ce que nous pensions de cette thèse assez intransigeante.

5. — Le P. Goupil continue la publication de son « Cours supérieur de religion. » Déjà neuf volumes ont paru et voici, coup sur coup, deux nouveaux traités, *Dieu,* t. II et III [1], cependant que l'auteur nous annonce la parution prochaine des traités de l'Ecriture Sainte et des Vertus.

Ces nouveaux traités offrent la même présentation élégante, la même typographie soignée, la même clarté d'exposition, la même précision doctrinale et le même style châtié que les précédents ; nous ajouterions volontiers : avec le même nombre immuable de pages, 160 par traité, que le tome III dépasse seulement de quelques unités.

Le tome II de *Dieu* comprend les problèmes relatifs à « la création, l'élévation à l'ordre surnaturel (anges et hommes) et le péché originel. » C'est peut-être dans ce volume que le P. Goupil a donné sa pleine mesure. Certes, les questions ici abordées sont délicates ; mais l'auteur a su y apporter les solutions adéquates, évitant les exagérations dont ne se défendent pas toujours les meilleurs manuels. — Qu'on lise, par exemple, les pp. 39-51, consacrées à l'interprétation de la cosmogonie mosaïque en regard des systèmes modernes de l'évolutionnisme, et l'on restera convaincu qu'il était difficile de donner en si peu de pages un meilleur commentaire de l'assertion de S. Thomas : « Au sujet du commencement du monde, il y a quelque chose qui se rapporte à la substance même de la foi : à savoir, que le monde a été créé et a commencé. Cela, tous les saints Docteurs le disent d'un commun accord. Mais comment et selon quel ordre le monde a-t-il été fait, cela n'a rapport à la foi qu'accidentellement, en tant que c'est dans l'Ecriture. Or, tout en sauvegardant la vérité de l'Ecriture, ces Docteurs en ont donné diverses explications. » (II *Sent.,* dist. 12, q. I, a. 2). — Même remarque au sujet des interprétations proposées (p. 71-76) relativement à la formation du corps du premier homme. Nous regrettons toutefois que l'auteur ne se soit pas inspiré de l'article *Transformisme* du regretté P. de Sinéty dans le *Dict. apologétique de la Foi catholique :* il aurait pu y trouver d'ultimes précisions. — Prudente aussi et sage sa position doc-

[1] In-8 de XIV-848 p., 60 f. ; Paris, Lethielleux.
[2] In-8 de VIII-292 p., 7 mk ; Fribourg-en-Brisgau, Herder.

[1] In-8 de IV-160 et II-166 p., à 15 f. chacun ; Paris, Paillard.

trinale relative à l'origine du corps de la première femme (p. 84-85), encore qu'il nous semble qu'on puisse être plus large dans l'interprétation du texte biblique.

A propos de l'élévation du premier homme à l'état de justice originelle, le P. G. fait, dans la préface, une déclaration importante : « C'est, dit-il, par un retour aux doctrines de S. Augustin et de S. Thomas, que j'ai été amené à modifier... certaines théories qu'on croirait classiques et qui ne sont qu'assez récentes, concernant la notion du surnaturel, — *délibérément j'ai laissé de côté la pseudo-notion du préternaturel,* — la nature de la justice originelle et ses relations avec la grâce sanctifiante » (p. IV). Pour notre auteur, les dons d'immortalité, d'intégrité et de science sont donc non préternaturels, mais surnaturels. Je ne sais si la formule est exactement au point. D'une part, en effet, il est certain, d'après la doctrine de S. Augustin et de S. Thomas, que les dons « préternaturels » ont été conférés à Adam pour l'aider à atteindre sa fin surnaturelle et qu'ainsi la grâce sanctifiante, don proprement surnaturel, se présente en Adam comme la raison primordiale des autres dons. Mais, d'autre part, il faut tenir que ces dons, pris en soi, ne faisaient que corriger les défauts de la nature, à tel point que S. Thomas use fréquemment du terme « justice naturelle » pour exprimer la rectitude causée par ces dons dans la nature de l'homme. Le P. Goupil enseigne avec l'ensemble des théologiens que ces dons étaient absolument gratuits, et il en conclut que « cela... les faisait surnaturels. » Ne serait-il pas plus exact de dire que leur connexion essentielle à la grâce sanctifiante les orientait vers l'ordre surnaturel? Sur ce point délicat, des précisions nouvelles seront utiles pour donner à la pensée de l'auteur le relief qu'elle mérite.

Les pages consacrées à la nature et à la transmission du péché originel (p. 133-153) sont d'une doctrine, d'une clarté, d'une précision remarquables. Elles nous changent de tant de lieux communs où l'on ne tient pas suffisamment compte des progrès théologiques réalisés sur ce point depuis vingt ans. L'authentique pensée de S. Thomas reprend ici la place que lui avait ravie frauduleusement la déviation doctrinale inaugurée par Dominique Soto.

Le tome III, *Incarnation et Rédemption,* achève le Traité général sur Dieu. S'inspirant des textes sacrés sur la divinité du Christ, et sur son œuvre, l'auteur s'efforce de « les ordonner et de les grouper en une synthèse qui renferme tous les effets de la Rédemption :

« On a reproché aux théologiens, écrit-il, de ne pas se préoccuper de faire cette synthèse, de se borner à considérer successivement les divers aspects de l'œuvre rédemptrice sans en montrer les rapports. J'ai essayé d'éviter ce reproche et j'ai insisté sur cette vue d'ensemble. La Rédemption est la réparation du péché ; tout ce qu'il a détruit, elle le reconstruit. Or, le péché a détruit tout l'ordre surnaturel, moralement et physiquement considéré, tout l'ensemble des relations de l'homme à Dieu et des dons qu'il lui a faits. La Rédemption sera donc la restauration de tout cet ordre surnaturel physique et moral. De cette restauration, c'est l'amoureuse bonté de Dieu qui prend l'initiative, et c'est le Christ qui l'exécute. Et tout se fait selon la grande et unique *loi divine de la solidarité.* Perdu en Adam, l'homme est sauvé dans le Christ » (p. II).

Cette indication générale, bien conforme à la doctrine de S. Paul dans l'épître aux Romains, nous permet d'insister derechef sur la nécessité, pour l'auteur, de préciser sa pensée au sujet du caractère « surnaturel » des dons « préternaturels ». S'ils appartenaient en toute propriété du terme à l'ordre surnaturel, la Rédemption ne devrait-elle pas nous les restituer ?

Le traité se divise en deux parties : l'Incarnation (l'union du Verbe à l'humanité, avec les preuves de la divinité de Jésus-Christ et la théologie de l'union hypostatique) et la Rédemption (réalité, liberté, valeur et effets du sacrifice rédempteur). Deux appendices achèvent le volume : la Bienh. Vierge Marie et le Culte des saints. L'auteur adopte en tous points les solutions des *auctores probati :* Prat, pour l'interprétation des textes scripturaires ; Billot et d'Alès pour l'exposé de la doctrine spéculative.

6. — Par ordre chronologique d'apparition, nous devons signaler tout d'abord le *De sanctissima Trinitate in se et in nobis* du P. Paul Galtier [1]. Le titre lui-même indique les deux parties de l'ouvrage. La première, de beaucoup la plus considérable, étudie la Trinité en elle-même ; la seconde, — dont l'auteur nous avait donné un avant-goût dans son livre *L'habitation en nous des trois personnes (Ami* 1929, p. 296), — l'étudie telle qu'elle se manifeste en nous. Cette division générale montre le caractère très didactique de l'ouvrage : destiné à des étudiants, il présente au suprême degré les qualités d'exposition que nous avons déjà signalées dans les traités précédents : *De Incarnatione* (1927, p. 308) et *De Pœnitentia* (1924, p. 725).

La première partie elle-même se subdivise en deux sections : connaissance ou existence du mystère de la Sainte Trinité ; exposé théologique de ce mystère.

La Trinité, simplement insinuée dans l'Ancien Testament (c. I) n'est explicitement révélée aux hommes que dans le Nouveau (c. II). Pour exposer cette révélation du N. T., l'auteur renvoie, en ce qui concerne la divinité du Fils, au traité *De Incarnatione ;* il s'attache donc uniquement à la révélation de la troisième personne, que les écrits apostoliques et l'enseignement même de Jésus montrent comme étant une véritable personne divine, distincte des deux autres. L'*Eglise* anténicéenne a constamment tenu cette profession de foi ; si certains *écrivains* ont, dans leurs expressions, laissé paraître une explication subordinatienne, leur doctrine sur la consubstantialité des personnes ne paraît pas toutefois devoir être mise en cause. Il serait donc inexact de trouver en eux la source des erreurs ariennes.

La foi de Nicée (c. III) sanctionne cette consubstantialité, non seulement spécifique, mais numérique, des trois personnes ; l'auteur retrace les vicissitudes de sa formule au cours des controverses ariennes et rappelle à cette occasion le *sens* de la définition de Nicée, la doctrine de ses *deux*

[1] In-8 de VIII-348 p., 40 f. ; Paris, Beauchesne.

principaux défenseurs, Athanase en Orient, Hilaire en Occident, et enfin la vérité de la formule chère aux Cappadociens, *una essentia, tres hypostases,* formule qui triompha à Constantinople en 381, dans l'assertion de la consubstantialité nicéenne, même appliquée au Saint-Esprit. Cette première section se clôt (c. IV) par la démonstration de l'impuissance de la raison humaine à atteindre et à plus forte raison à démontrer le mystère de la Trinité, bien qu'elle doive en défendre négativement la possibilité en regard de ses légitimes exigences.

L'exposé théologique (sect. II) suit l'ordre de S. Thomas dans la *Somme Théologique :* il étudie successivement les processions (c. I), les relations par lesquelles sont constituées les personnes (c. II), et enfin les personnes ; tout d'abord les personnes considérées en commun (c. III), puis prises chacune en particulier (c. IV) et enfin dans leurs rapports réciproques (c. V). C'est dans ce cadre, simple et logique, que se développent les constructions scolastiques sur le principe formel et le principe immédiat des processions, sur la relation subsistante et la raison de distinction des relations entre elles, sur le constitutif de la personne en Dieu, la notion de subsistance, les notions et actes notionnels, les appropriations et la circumincession des personnes. La procession du Saint-Esprit *a Patre Filioque* est, pour le savant théologien, l'occasion d'un bel exposé historique et théologique de la question, en même temps que d'un heureux rapprochement entre la formule latine du *Filioque* et la formule grecque de l'Esprit procédant du Père *par* le Fils.

Enfin, dans la seconde partie, le P. G. traite des missions divines. Les missions invisibles s'identifient en réalité avec l'habitation des trois personnes divines dans l'âme du juste. Tout en rejetant l'opinion de ceux qui voient dans l'habitation du Saint-Esprit autre chose qu'une appropriation, l'auteur montre bien comment cette habitation de l'Esprit n'est, en réalité, que l'habitation de la Sainte Trinité elle-même, « se rendant présente aux justes, non en tant que les trois personnes sont simplement connues et aimées, mais en tant que, dans la justification même, les trois se communiquent simultanément à cette âme comme un objet de connaissance et d'amour *qui les rend en quelque sorte le bien propre* de chaque âme en état de grâce. »

Le P. Galtier sait admirablement unir théologie spéculative et théologie positive. Plus peut-être que tout autre traité, le *De Trinitate* se prêtait à cette harmonieuse union ; toutefois l'auteur l'a réalisée ici avec une maîtrise inégalable. Des innombrables textes patristiques qui s'offraient à lui, il a su choisir ceux qui convenaient le mieux pour donner aux étudiants une idée exacte et suffisamment approfondie du développement de la doctrine à travers les âges et pour justifier à leurs yeux les décisions du magistère infaillible.

Dans ce traité éminemment didactique, le texte n'apparaît pas surchargé d'une érudition encombrante ; et cependant tout l'essentiel s'y trouve et souvent même quelque chose de plus, quand l'auteur, jugeant utile d'appuyer sur certaines idées, ajoute au bas des pages, en notes d'ailleurs discrètes, le surplus de ses explications, de ses citations ou de ses références. La typographie est adaptée au but de l'ouvrage : elle met en relief l'énoncé des thèses, les idées maîtresses, les divisions principales, la progression des démonstrations. Est-il besoin d'ajouter qu'aucune citation n'est rapportée sans qu'on y joigne sa référence à la *Patrologie,* à l'*Enchiridion* ou au *Thesaurus ?* Les autres sources sont plutôt rares. L'auteur n'abuse pas des sigles : c'est un repos pour la vue et pour l'esprit.

Trois index terminent le volume : textes scripturaires, noms propres, table analytique.

7. — En éditant aujourd'hui son *De Deo trino* [1], le P. d'Alès achève la publication des traités dogmatiques répondant à son enseignement à l'Institut catholique de Paris [2].

On sent que le Maître s'adresse ici à des disciples d'une culture théologique déjà développée. Ce traité de la Trinité est, si l'on ose dire, le manuel d'un enseignement supérieur, dont tous les éléments s'enchaînent en un ordre parfait, mais d'une façon aussi laconique que possible, véritables fils conducteurs, — *prima lineamenta,* — que le lecteur saura utiliser en vue de ses études personnelles.

C'est toujours l'ordre de la *Somme théologique* qui est sous-jacent aux douze thèses dont se compose l'ouvrage : la logique du traité l'exige d'ailleurs impérieusement. Mais à cet ordre qui s'impose l'auteur a su communiquer un tour très personnel : ici peut-être plus que dans ses ouvrages antérieurs, le P. d'Alès poursuit très loin ses investigations dans le champ de la théologie positive, éclairant par elles l'exégèse des textes scripturaires et les décisions de l'Eglise. Son livre est, en somme, un répertoire très complet des documents ayant trait à la théologie trinitaire, répertoire établi avec la plus grande érudition, le scrupule de l'exactitude, la précision absolue de la méthode. Mais c'est aussi plus et mieux qu'un répertoire, puisque l'auteur nous y montre comment doivent être utilisés ces documents et quel enchaînement logique il convient de leur donner pour aboutir non seulement aux affirmations dogmatiques, mais encore aux exposés proprement théologiques.

Toute la doctrine trinitaire est condensée en douze thèses, et pour les questions subsidiaires en dix *scholia.*

Après avoir montré que la révélation du mystère de la Trinité appartient en propre au Nouveau Testament (th. I), l'auteur expose, et par l'argument d'autorité, et par la raison théologique, comment les trois personnes divines sont la même réalité par leur essence, substance ou nature, et qu'elles se distinguent entre elles uniquement en raison de leur origine (th. 2). Cette foi a été celle de l'Eglise, même avant le concile de Nicée, bien qu'avant ce concile la manière de l'exprimer ait été parfois défectueuse (th. 3).

[1] In-8 de XIX 316 p., 40 f. ; Paris, Beauchesne

[2] Les traités précédents sont : *De sacramento pœnitentiæ* (*Ami* 1926, p. 170) ; *De baptismo et confirmatione* (1927, p. 641) ; *De sanctissima Eucharistia* (1929, p. 474) ; *De Verbo incarnato* (1931, p. 168). — Dans un avis placé en tête du volume, l'auteur annonce une prochaine révision de ces traités et peut-être la publication d'autres volumes.

Le Père est principe sans avoir lui-même de principe (th. 4) ; le Fils procède du Père par voie de génération intellectuelle (th. 5) ; le Saint-Esprit procède du Père et du Fils comme d'un seul principe (th. 7), selon leur amour mutuel (th. 8). Cette exposition du dogme se termine par la synthèse classique : en Dieu existent quatre relations d'origine, distinctes d'une façon simplement virtuelle de l'essence, mais entre elles réellement distinctes, en tant qu'elles s'opposent formellement l'une à l'autre. Les thèses 10 et 11 ont pour objet le constitutif de la personne en Dieu et la circumincession des personnes, et la dernière thèse est relative aux missions *ad extra*.

Les questions subsidiaires, avons-nous dit, sont abordées dans les *Scholia*. En complément de la th. 1, dissertation sur le *comma johanneum*. La thèse 4 relative au mystère lui-même appelle une explication sur la doctrine de Chrysostome et d'Augustin *de Incomprehensibili*. Que le Père soit principe sans principe exige l'explication du mot ἀγέννητος (th. 5). La procession du *Verbe* (th. 6) reçoit un double complément d'explication dans l'exposé de la phrase : *Pater voluntate genuit*, et dans la comparaison entre la trinité chrétienne et la trinité plotinienne. Tout naturellement la question de la procession du Saint-Esprit (th. 8) appelle le scholion sur les dons du Saint-Esprit. La synthèse théologique signalée à la thèse 9 entraîne trois explications subsidiaires : l'appropriation des attributs absolus ; l'unité de subsistence dans la trinité des personnes ; l'impossibilité d'une « quaternité » en Dieu. Les deux derniers *scholia* ont trait à la communauté d'action des trois personnes dans les œuvres *ad extra* et à l'habitation des trois personnes dans les âmes justes. Signalons aussi une courte note philologique sur le mot circumincession (th. 11).

L'ouvrage, qui débute par l'indication des principaux monuments de la tradition grecque, de la tradition latine et par la bibliographie récente, se clôt par un quadruple index : textes scripturaires, sources, locutions grecques, locutions latines. Enfin, la table des matières, très succincte.

8. — M. Van Hove, qui s'est fait un nom dans la théologie catholique par sa magnifique thèse *La doctrine du miracle chez S. Thomas (Ami* 1927, p. 708), enrichit aujourd'hui la littérature sacramentaire d'un excellent *Tractatus de sanctissima Eucharistia* [1], dont le Cardinal Van Roey, archevêque de Malines, recommande vivement la lecture et l'étude aux séminaristes et aux prêtres de son diocèse.

Le caractère du traité est principalement dogmatique ; mais l'auteur s'attache également à l'aspect moral et canonique des questions. Les thèses sont méthodiquement présentées : on rappelle tout d'abord les assertions du magistère, se référant, pour leur énoncé complet, à l'*Enchiridion* de Denzinger. Suit l'exposé des erreurs plus ou moins en opposition avec la règle de la foi, exposé qui n'est pas une simple nomenclature, mais qui s'attache à reproduire la pensée des adversaires avec ses nuances et qui s'appuie sur des documents précis, souvent rapportés intégralement, toujours indiqués avec références exactes. Enfin est abordée la preuve de la vérité catholique, et les arguments proposés revêtent un sobre développement qui, tout en évitant les longueurs et l'érudition trop abondante, n'omettent cependant rien d'important ou d'utile. Il ne reste plus qu'à résoudre les objections et, lorsque le sujet le comporte, à exposer les considérations métaphysiques à l'aide desquelles les théologiens s'emploient à éliminer toute contradiction dans l'intelligence du mystère. Pénétré de la vérité du thomisme, M. Van Hove s'efforce de mettre en relief la supériorité des conceptions de l'Angélique Docteur ; il n'hésite jamais à prendre position, et cette attitude résolue sera grandement avantageuse pour la formation dogmatique des clercs. Cette attention accordée à la partie proprement scolastique n'a cependant rien d'exagéré : M. Van Hove est trop bon théologien pour ignorer que la « raison théologique » n'intervient qu'en dernier lieu dans l'ordre des preuves ; aussi les arguments d'Ecriture et de Tradition sont-ils, comme il convient, mis en vedette, avec, comme on l'a dit tout à l'heure, le souci constant de ne laisser dans l'ombre rien d'utile. Les autorités patristiques, choisies avec discernement et objectivité, sont citées d'après Migne ou d'autres recueils plus récents.

Selon le plan classique, l'ouvrage est divisé en deux parties : l'eucharistie comme sacrement, l'eucharistie comme sacrifice. Dans la première partie, avant d'aborder la question de la présence réelle, l'auteur prouve l'existence du sacrement lui-même institué par Jésus-Christ : préambule nécessaire si l'on veut réfuter la prétention des théologiens modernistes qui ne voient dans l'eucharistie qu'une institution ecclésiastique résultant d'une évolution de la pensée religieuse dans la première génération chrétienne. La présence réelle est démontrée à l'aide des arguments connus et présentée dans la forme exigée par la critique la plus rigoureuse. Le ch. III étudie les éléments constitutifs du sacrement, matière et forme ; et ici déjà nous entrons dans le domaine de la morale et du droit canonique. Le ch. IV, entièrement dogmatique, expose les effets du sacrement de l'eucharistie. Mais avec les deux chapitres suivants, ministre et sujet de l'eucharistie, les considérations morales reprennent une place de premier plan. On lira avec intérêt le commentaire du canon 858 § 2, où l'auteur se montre d'une largeur d'interprétation que nous avons rarement rencontrée.

Dans la seconde partie, l'eucharistie comme sacrifice, M. Van Hove s'inspire beaucoup des remarquables articles *Messe* du *Dict. de Théologie catholique*. Dans la question proprement théologique de l'essence du sacrifice, sans réprouver l'opinion du sacrifice-oblation, il laisse percer ses préférences pour la théorie du sacrifice-immolation mystique. C'est la conséquence de l'attitude adoptée par lui dans la question de la distinction numérique du sacrifice du Calvaire et du sacrifice eucharistique. Après un chapitre III sur les effets du sacrifice de l'eucharistie et leur mesure, M. Van Hove expose, conformément aux prescriptions du droit canon, la triple question de l'obligation de célébrer la messe, des circonstances de

[1] In-8 de VIII-376 p. ; Malines, H. Dessain.

cette célébration et enfin de l'obligation d'entendre la messe.

Un triple index : canons du Code, auteurs et textes de S. Thomas, précède la table finale des matières, véritable synopse des doctrines du traité.

9. — Bien qu'il ne s'agisse pas à proprement parler d'un manuel, nous devons faire place ici à la thèse magistrale du P. Henri de Ste-Thérèse, carme déchaussé, sur la notion du sacrifice en commun, d'après S. Thomas [1]. L'indication : « d'après S. Thomas » est essentielle, car le nouveau docteur de l'Angelicum n'a pas eu d'autre but que de rechercher et d'ordonner la pensée de S. Thomas dans cette question du sacrifice en général.

La notion du sacrifice en général est, chez S. Thomas, la suite logique du traité des actes relevant de la vertu de religion. On pourrait même affirmer qu'il suffit de transposer sa doctrine des actes de religion pour formuler exactement sa doctrine du sacrifice.

Une première partie est consacrée à la notion du sacrifice chez les écrivains antérieurs à S. Thomas, S. Augustin tout d'abord, puis Hugues de St-Victor, l'auteur de la *Summa Sententiarum*, Pierre Lombard, Alexandre de Hales, S. Bonaventure et S. Albert le Grand.

La seconde partie reconstitue la synthèse thomiste et montre tout d'abord comment la notion de l'acte religieux, culte extérieur symbolisant et manifestant le culte intérieur, éclaire la notion du sacrifice. Il paraît certain à l'auteur que le sacrifice extérieur, étant le symbole et l'expression sensible du sacrifice intérieur, requiert autre chose que l'oblation : à l'oblation de la chose offerte en sacrifice il faut ajouter « son immolation réelle. » Cette notion est celle à laquelle aboutit logiquement la spéculation théologique ; toutefois, étant donné le sacrifice qu'*en fait* Dieu a voulu dans l'Eglise catholique, c'est-à-dire le sacrifice de la messe, il faut bien admettre que pour le sacrifice en soi peut suffire une certaine immutation, même simplement représentative.

Nous ne pouvons pas ne pas regretter que cette thèse, d'une charpente théologique extrêmement solide, se soit cantonnée dans le domaine de la spéculation pure. Il semble que la synthèse thomiste pouvait offrir d'autres éléments dont l'étude aurait ajouté un surcroît d'intérêt. L'auteur n'a-t-il pas écrit lui-même cette phrase significative : « *In determinanda notione sacrificii, missæ applicanda, minus indulgeatur deductionibus quibuslibet aprioristicis, et magis insistatur inquisitioni traditionis divino-ecclesiasticæ* » (p. 172) ? Nous aurions aimé trouver déjà quelque chose de ces utiles considérations de fait, dans l'exposé général de la doctrine du sacrifice.

10. — Un traité de la « Royauté de Marie » : telle est l'heureuse aubaine qui nous vient de Bois-le-Duc (Hollande), sous la signature du Dr de Gruyter [1]. Comme l'auteur le fait observer dans sa préface, personne n'avait encore abordé l'étude scientifique de cette prérogative de la Vierge Marie. Au fond, dit-il, la fonction royale de Marie s'identifie avec sa fonction de maîtresse *(doctricis)*, de corédemptrice et de médiatrice. Cette étude sur la royauté de Marie sera donc en même temps un appoint à la théologie de la médiation mariale.

L'explication de la royauté de Marie est corrélative et parallèle à celle de la royauté du Christ. Un chapitre d'introduction expose donc en quoi consiste le rôle du Christ médiateur et roi dans l'ordre actuel de l'humanité rachetée. Est-ce pour préparer mieux le parallélisme des deux royautés, celle du Fils et celle de la Mère, que l'auteur conçoit la royauté du Christ dans l'ordre de la causalité *instrumentale ?* Pour soutenir une telle conception, il faut subtilement distinguer la royauté du Christ en tant que Dieu et la royauté du Christ en tant qu'homme : on s'appuie sur S. Thomas, IIIa, q. 8, a. 1, ad 1, qui expose le rôle de la divinité et de l'humanité dans la distribution de la grâce ; mais l'on oublie que c'est la personne même du Christ, Dieu et homme tout ensemble, qui doit être considérée comme détenant la puissance royale, l'humanité du Christ jouissant de cette dignité, absolument et complètement, en raison de l'union hypostatique « *Nemo non videt,* dit Pie XI, *nomen potestatemque regis propria quidem verbi significatione, Christo-homini vindicari oportere.* » *(Acta Apost. Sedis,* t. XVII, p. 596). La distinction de cause principale et de cause instrumentale n'est peut-être pas ici très heureuse.

Quoi qu'il en soit, c'est par analogie au Christ-Roi que Marie sera dite reine. Toute la section I tend à la démontrer, en prenant comme point de départ l'Ecriture, les déclarations des papes, la doctrine des conciles, l'enseignement de la liturgie, les assertions des Saints Pères et des théologiens. D'un intérêt considérable, cette démonstration présente une abondance de textes, surtout liturgiques et patristiques, vraiment impressionnante : heureuse incursion dans le domaine de la théologie positive, qui permet à l'auteur de revenir avec plus d'autorité dans le champ de la théologie spéculative (sect. II). De trois vérités révélées, maternité divine, suprême dignité de Marie, caractère de nouvelle Eve attribué à la Vierge-Mère, M. de Gruyter déduit, comme une vérité certaine, la « commédiation » de Marie, Jésus étant le Médiateur. Ce premier jalon posé, il propose trois conclusions : 1o Marie est Reine en un sens impropre et analogique, en tant que, par sa dignité, elle est élevée au-dessus des autres créatures ; 2o Marie est Reine, parce que la Mère du Roi ; 3o enfin, Marie est Reine, parce que, comme commédiatrice et corédemptrice, elle coopère instrumentalement à notre salut et, avec Jésus-Christ, nous dirige vers notre fin.

Cette démonstration de la royauté de Marie par le rôle qu'elle joue près de Jésus dans l'économie de notre salut n'avait pas besoin, pour s'imposer, du parallélisme de l'ordre instrumental. Le sens propre et formel de la royauté n'exclut pas cependant l'analogie, tout comme il faut recourir à celle-ci pour expliquer le rôle de Marie, *cause* de notre salut avec Jésus. Aussi certains esprits critiques trouveront-ils dans cette démonstration

[1] Henricus a Sancta Teresia, O. C. D. — *Notio sacrificii in communi.* — In-8 de 178 p. 13 lires. — Rome, Collège international, 39, Corso d'Italia.

[1] *De Beata Maria Regina ;* in-8 de VIII-176 p., 3 florins 90 ; Bois-le-Duc, Société éditrice Teulings.

autant de subtilité que de solidité. Quoi qu'il en soit des détails de doctrine et d'expressions, on retiendra l'orientation générale du traité *De Beata Maria Regina ;* on profitera de l'érudition considérable dont l'auteur fait preuve : tant de magnifiques témoignages en l'honneur de la Vierge y sont assemblés ! Ce sont là richesses qu'on ne saurait assez estimer.

QUESTIONS
de science ecclésiastique
CONSULTATIONS DIVERSES

Q. — Que faut-il entendre par ces mots « intra domus septa » du canon 1221 § 3 ? Dans le cas présent, la communauté de religieuses possède et dessert, devant et derrière les locaux proprement conventuels, des bâtiments à usage de clinique et de dispensaire.

Un vieux serviteur meurt. Il habitait une maison, appartenant à la communauté, jouxtant la porte et les bâtiments de ladite communauté et ayant un unique accès sur la rue. Il avait donc, pour rentrer chez lui, à franchir la porte de la communauté et à faire quelques mètres dans la rue.

En fait, peut-il être dit « intra domus septa stabiliter commorans » ?

En droit, dans le cas d'une communauté de femmes, une personne « alterius sexus » peut-elle rentrer dans ce cas ?

L'aumônier pouvait-il s'autoriser du canon 1221 § 3, rappelé par les Statuts diocésains, pour procéder aux obsèques dans la chapelle de la communauté, sans en référer au curé ?

Ou bien les obsèques devaient-elles avoir lieu dans l'église paroissiale ?

R. — La première question à éclaircir, — et vous n'en dites rien, — est celle de savoir si la communauté dont vous parlez est exempte de la juridiction du curé, soit en vertu d'une disposition du droit, soit par l'effet d'une disposition de l'évêque diocésain, prise en application du canon 464 § 2.

Si la communauté est exempte, son aumônier a le droit de procéder aux funérailles des serviteurs. Encore faut-il que ces serviteurs soient *actu servientes et intra domus septa stabiliter commorantes,* et qu'ils y soient morts. Or, le serviteur dont vous parlez devait franchir la porte de la communauté et faire quelques mètres dans la rue pour atteindre sa maison. Il habitait donc *extra septa domus.* Il semble par conséquent qu'en rigueur de droit c'était le curé, et non l'aumônier, qui devait procéder aux funérailles, et dans l'église paroissiale.

Le canon 1221 § 3 emploie le terme général de *famuli,* qui s'entend de toute espèce de serviteurs, sans distinction de sexe.

Q. — Après un certain nombre d'années de vie commune à la suite d'un mariage purement civil conclu entre deux baptisés, le mari étant mort depuis 25 ans, est-il possible de valider rétroactivement cette union, par le moyen d'une *sanatio in radice* ? On obtiendrait par là du même coup la légitimation des enfants issus de cette union, dont l'un est entré dans les Ordres.

R. — La question paraît insoluble à première vue parce que, dans le cas proposé, un des époux est mort, et parce que le consentement matrimonial n'a été donné que devant l'autorité civile.

Mais la *sanatio in radice* a précisément pour objet de valider rétroactivement les mariages nuls *ob defectum legitimæ formæ* (c. 1139, § 1). Par conséquent si, comme vous le dites, tout en ne se mariant que civilement, les époux ont eu l'intention de contracter une union indissoluble et ordonnée à la propagation de la vie, le vice tout extérieur de leur consentement peut être purgé par la *sanatio in radice.* (Voir Wernz Vidal, *Jus canonicum,* t. v, n. 665).

D'autre part, la mort d'un des époux n'est pas un obstacle. Le P. Perrone écrit : *Dari posse etiam post defunctos conjuges.* Et il en donne la raison : *Ut proles beneficio legitimationis plenissimæ fruatur,* ce qui est votre cas. La *sanatio* a été en effet instituée primitivement pour permettre la légitimation. (Voir Esmein, *Le Mariage en droit canonique,* t. II, p. 356 et s.).

Quant au consentement de l'époux défunt, il est présumé avoir persisté jusqu'à la fin, puisqu'il n'a pas été révoqué (can. 1093) et qu'au contraire la vie du ménage n'a jamais été ni troublée ni interrompue.

On peut donc résoudre par une *sanatio* la difficulté que vous proposez. La veuve sera ainsi réputée épouse légitime à dater du mariage civil, et les enfants légitimes aussi dès leur naissance.

Pour obtenir la *sanatio,* il faut adresser par la voie de l'Ordinaire, en faisant bien valoir les faits et les motifs, une supplique à la S. C. des Sacrements (Rome, Palais de la Chancellerie).

Q. — Nombreuses sont les petites communautés de religieuses (3 ou 4 sœurs, parfois 2) s'occupant de patronages, ouvroirs, visites de malades. Ces religieuses se confessent d'ordinaire dans l'église paroissiale. Dans ces conditions, doivent-elles s'adresser à un confesseur ayant la juridiction spéciale requise pour tout confesseur ordinaire de religieuses ? Sont-elles libres, au contraire, de s'adresser à n'importe quel confesseur autorisé à confesser les femmes ?

R. — D'après la réponse de la S. C. des Religieux en date du 10 janvier 1920, et celle de la Commission d'interprétation du Code du 18 janvier 1921, un confesseur tant ordinaire qu'extraordinaire doit être désigné même pour les communautés non formées, c'est-à-dire n'ayant pas au moins six religieuses.

Mais, ajoute Dom Bastien, « le principe du confesseur ordinaire ne se rapporte qu'aux religieuses... vivant en communauté sous une règle et une supérieure, et ayant une chapelle ou un autre endroit déterminé, où elles se confessent habituellement. A notre avis il ne s'applique pas aux religieuses qui se *confessent au dehors,* comme c'est le cas de celles qui sont occupées dans les villages à l'éducation des enfants et n'ayant pas d'oratoire... » *(Directoire canonique,* n. 196). Le P. Vermeersch est du même avis *(Epitome,* t. I, p. 461).

IMPRIMATUR
Lingonis, die 20 februarii 1935.
EUG. LINDECKER, *Vic. gen.*

Le gérant : F. FROSSARD.

LANGRES. — Imprimerie de *L'AMI DU CLERGÉ*

Directeurs d'Œuvres,

A quoi pourrait vous servir un appareil cinématographique si vous n'aviez pas de films **spécialement édités pour la formation morale et religieuse** *de vos jeunes spectateurs ?*

C'est uniquement le choix des films *que vous pourrez projeter qui doit vous décider en faveur de tel ou tel appareil.*

Or seule la Filmathèque

Pathé-Baby

comprend des films religieux, documentaires, comiques et moraux **pouvant être vus par tous, en quantité telle** *que vous serez toujours assurés de pouvoir donner des séances nombreuses et variées.*

Par conséquent, avant de faire le choix d'un appareil de projection, demandez **l'envoi gratuit de la liste des films et du catalogue des appareils à**

PATHÉ-BABY
Service C
20bis, Rue La Fayette
PARIS

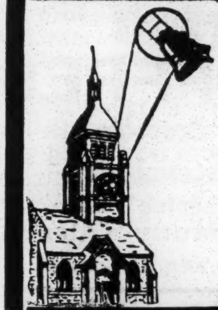

FONDERIE DE CLOCHES DE BAGNOLET

ARMAND BLANCHET, Ingénieur des Arts et Manufactures
237, rue Saint-Martin, PARIS (3e). — Arch. 38.44

LE BEFFROI ÉLECTRIQUE	ACCORDS — REFONTE
MISE EN VOLÉE	POSE — RÉPARATION
TINTEMENT — GLAS	MISE SUR BILLES
ANGELUS AUTOMATIQUE	REMONTAGES

ÉTUDES ET DEVIS GRATUITS SUR DEMANDE
Très nombreuses et très anciennes références.

SANATORIUMS d'AUBURE (Haut-Rhin) ALTITUDE 800 m. « Les Pins » (Messieurs). « Les Bruyères » (Dames). — Traitement des affections pulmonaires. Deux médecins spécialistes. Direct. — Soins : Religieuses — Chapelle — Aumônier. *Confort moderne. — Prix modérés.*

VITRAUX
MAISON BESSAC — GRENOBLE, FRANCE

HARMONIUMS ET PIANOS LABROUSSE

33, rue de Rivoli — 41 bis, Bd des Batignolles, PARIS.

NEUF ET OCCASION EN TOUTES MARQUES

T. S. F.
PHONOS
DISQUES
LUTHERIE
MUSIQUE

ACHAT
ÉCHANGE
RÉPARATION
LOCATION
— CRÉDIT —

GOUTTE GUÉRISON RAPIDE de l'ACCÈS de GOUTTE par la

LIQUEUR LAVILLE

Spécifique universellement employé depuis un demi-siècle.

COMAR & Cie, 20, Rue des Fossés-Saint-Jacques, PARIS

Avec la graine de Lin-Tarin toute constipation prend fin

Toutes Pharmacies et au Dépôt général : 61, AVENUE PHILIPPE-AUGUSTE, PARIS

BON pour un Echantillon gratuit

HUILE DE SANCTUAIRE

Marque " Noël "

La meilleure des huiles pour la lampe du Saint-Sacrement

Economie : Très faible consommation.
Commodité : 2 semaines sans s'éteindre.
Agrément : Pas de fumée, pas d'odeur.
Sécurité : Pas de risque d'incendie.
Garantie absolue : Tout envoi ne donnant pas satisfaction est repris ou échangé sans discussion.

Prix. — Par bidons de 10, 15, 20 lit. frs 7.00 le litre
Estagnons avec robinet 30 à 35 » » 6,70 » »
» » » 50 à 60 » » 6,55 » »

Franco de port et d'emballage. Paiement au gré de l'acheteur. S'adresser au fabricant :

Alphonse LOMBARD Fils -- Salon-de-Provence

PANSEMENTS
COMPRESSES
BANDES DE CRÊPE
LINGERIE CHIRURGICALE
LINGERIE HYGIENIQUE
CULOTTES, CALEÇONS, BRASSIÈRES
GILETS, TRICOTS
SOUS-VÊTEMENTS HYGIÉNIQUES
LAYETTE

Exigez la marque

Siège Social 48, rue de Laborde PARIS (8e).

TETRA

VITRAUX D'ART RELIGIEUX

J. BENOIT, Maître Peintre Verrier
37, rue Hermite, NANCY

Déplacement et devis gratuits sur simple demande
Nombreuses Eglises en FRANCE et à l'ETRANGER
Agréé pr les Monuments historiques. *Belles références*

Marque déposée

Appareils brevetés S. G. D. G. assurant électriquement les sonneries des Volées, Tintements, Carillons, Angelus automatiques.

GARANTIES ABSOLUES
SÉRIEUSES RÉFÉRENCES.

A. FARNIER, Ingénieur spécialiste
VELARS-sur-OUCHE (Côte-d'Or).

VITRAUX D'ART ET MOSAIQUES POUR EGLISES

Ch. LORIN & Cie

Chevalier de St-Grégoire le Grand

ATELIERS { 199, Rue de Vaugirard, PARIS (XVe).
46, Rue de la Tannerie, CHARTRES (E.-&-L.).

Références de 1er ordre en France et à l'Etranger.
Lauréat de la Société Centrale des Architectes.

HOSTIES et VIN de MESSE *Communiqué de l'Archevêché d'Avignon :*

« Nous recommandons à tous les prêtres l'ŒUVRE des PAINS d'AUTEL de Pernes (Vaucluse) et sa filiale l'ŒUVRE du VIN de MESSE de Châteauneuf-du-Pape (Vaucluse). » Pour tous renseignements s'adresser à M. l'abbé MAME, curé de Châteauneuf-du-Pape (Vaucluse).

- CIERGERIE DES PRÉMONTRÉS -

A. BOULAIRE, Succr des RR. PP., Usine à Graveson (B.-du.-R.)

CIERGES LITURGIQUES, Cierges 1re Comion, Cierges et Bougies stéariques, Encens et charbon chimique.
Maison très ancienne, donnant toutes garanties.
Conditions spéciales aux Missions.

COMBINÉS BARRAL

Pour la conservation parfaite des œufs pendant 1 an.

Prix : 11 fr. pour 500 œufs

Notice gratis sur demande
M. RIVIER, 8, Villa d'Alésia, PARIS 14e.

Plus de Vols ni d'Effractions

TRONCS-COFFRES

Inviolables - ACIER - Brevetés
Paul PRIOURET, Constructeur
Médaille d'argent concours Lépine 1932
à VIRY-NOUREUIL, par Chauny (Aisne).
Références — Prix et Notices sur demande.

Vous ramonez votre cheminée...

quand elle a fait son service d'hiver. Pourquoi ne « ramonez-vous » pas votre organisme lorsqu'il a été intoxiqué par la vie sédentaire des mois froids ? Les promenades au grand air ont été rares, l'alimentation a été moins riche en légumes frais et en fruits, si bien qu'au printemps les poumons, l'estomac, l'intestin, sont fatigués et « encrassés » si l'on peut dire.

Il est indispensable de faire une cure de désintoxication à l'aide d'un bon dépuratif naturel et sain tel que la **Tisane des Chartreux de Durbon**, composée de plantes alpestres judicieusement choisies et dosées, qui épure et fortifie l'organisme. Demandez la **Tisane des Chartreux** à votre pharmacien. Le flacon : 14 fr. 80.

C. S. T.

PATHÉ

LE BULLETIN MENSUEL DES **BABYSTES CATHOLIQUES**
12, rue Denis-Papin, ANGERS.
Abonnement : 10 fr. — *Spécimen sur demande.*

il cherche à démontrer l'impossibilité de mériter la persévérance finale) peut être contestable, l'ensemble est extraordinairement ferme et sûr.

La seconde partie du livre est intitulée : *En marge de la bonne mort*. Elle comprend quatre instructions sur : notre fin dernière; la loi de Dieu; la révolte contre Dieu ; la rédemption du Christ. Une piété profonde s'y allie également à une doctrine très sûre.

P. Benoît Attout, O. C. R. — **Les premières pages de la Bible.** — In-12 de 140 p., 7 f. — Editions de la Cité chrétienne, Bruxelles (Paris, Desclée, de Brouwer et Cie).

Les premiers chapitres de la Genèse, tant pour leur contenu doctrinal que pour leur forme littéraire, intéressent beaucoup d'esprits et surtout posent une foule de questions auxquelles il importe de fournir une réponse.

L'auteur a recueilli les enseignements autorisés des maîtres de la science catholique sur ces quatre points essentiels : la création, la chute originelle, le déluge, Abraham. Il est très prudent dans ses explications; pour certains détails nous serions tentés d'écrire : trop prudent. Sans manquer à l'orthodoxie et tout en restant dans les limites tracées par la réponse du 30 juin 1909, on peut donner, semble-t-il, des explications moins littérales et plus fermes sur bien des points secondaires où le dogme n'est pas en péril.

Même après la lecture de cet opuscule, de multiples questions se poseront encore à l'esprit curieux.

Collection « *Credo* ». — Edward Montier. — **La Mort consolatrice** : *Nos morts nous voient, nous entendent, nous attendent*. — In-12 de 175 p., 6 f. — Paris, Editions « Education intégrale. »

L'auteur montre ici toutes les consolations réelles que la mort apporte aux vivants. Sans doute la mort est pénible et provoque les larmes de celui qu'elle prive sur terre d'un être aimé. Pourtant elle commence la vraie vie, et à l'âme ornée de la grâce, la vie future apporte plus de consolations que ne lui en avait offertes la vie présente.

Ne fermons pas les yeux à ces rayons, ne répugnons pas à ces consolations, que Dieu nous envoie à travers la mort. Sachons vivre en une paix sereine et dans une inébranlable confiance avec *la mort consolatrice*. Aussi bien, c'est avec elle et avec elle seulement que nous pourrons *vivre avec nos morts* eux-mêmes. C'est en effet dans ce que nous appelons la mort, qu'ils vivent vraiment : ils nous *voient*, nous *entendent*, nous *attendent*.

John Gibbons. — **Le Vagabond de Notre-Dame,** traduit de l'anglais par Charles Grolleau. — In-8 de 330 p., 15 f. — Paris, Desclée, de Brouwer et Cie.

Le sous-titre de l'ouvrage est ainsi rédigé : « Ou récit des aventures de John Gibbons de Hornsey (Middlesex), au cours d'un pèlerinage à pied à travers l'Anjou et l'Auvergne, le Quercy, le Béarn, le Bigorre et autres lieux, jusqu'à Lourdes, en la 47e année de son âge et l'an de grâce 1928. » C'est le livre charmant d'un homme dont le métier n'était pas d'écrire et qui, pour son premier essai, a conquis en Angleterre la plus aimable renommée. De même que Péguy qui fit à pied le voyage de Paris à Notre-Dame de Chartres, M. John Gibbons, en juillet 1928, par une chaleur torride, pour accomplir une promesse faite à sa femme en vue d'obtenir la guérison de sa petite fille, parcourut comme un pèlerin d'autrefois les 1.000 km. de campagne française qui séparent St-Malo de Lourdes. Et le récit de son voyage pénible et mouvementé, des aventures fâcheuses ou comiques que lui valut son ignorance presque complète de notre langue, eut un succès énorme.

Sans le moindre souci de littérature, le plus simplement du monde, ce pèlerin moderne s'est révélé croyant à la foi virile et humblement discrète, à la bonhomie souriante et au délicieux humour. Le public français ne pourra manquer de goûter à son tour, dans l'admirable traduction de Charles Grolleau, la saveur toute particulière d'un récit qui nous intéresse plus encore que les compatriotes de John Gibbons. A l'époque de sa longue et pittoresque randonnée, le pèlerin anglais avait été baptisé par la presse française « le Vagabond de Notre-Dame ». D'où le titre du livre.

P. Petitalot, S. M. — **Un Mois de Marie sur la vie de la T. S. Vierge.** — In-12 de 232 p., 10 f. — Paris, Téqui.

Le titre indique très exactement le cadre où se développe ce « mois de Marie », dont la 1re édition remonte à 1906. Ce sont les différents événements de la vie de Marie, tels que nous les rapporte l'Evangile ou la tradition, que l'auteur met en relief avec des leçons morales appropriées et, pour chacun des 31 jours, un trait historique. Chaque lecture peut durer de 10 à 12 minutes : ce qui est fort sagement mesuré pour les mois de Marie de nos paroisses et de nos établissements religieux.

L. Rouzic. — **Le Prix des larmes.** *A ceux qui pleurent*. — In-12 de x-394 p., 10 f. — Paris, Téqui.

Il ne s'agit pas seulement des larmes qui coulent sur nos deuils : les larmes peuvent exprimer et expriment souvent une autre émotion que celle soulevée par les coups de la mort ou les multiples épreuves de l'humaine vie. Le prêtre ne saurait oublier les larmes du repentir et de l'amour divin que le chrétien, qui fut pécheur ou qui demeura juste, verse sur les pieds du Sauveur comme les gouttes d'un parfum sans prix qui remplit plus que l'étroite enceinte de la demeure où il est répandu et s'en va réjouir l'Eglise entière.

Outre ces deux causes de larmes, l'auteur mentionne une autre source qui jaillit du cœur vibrant des poètes et aussi des mystères et des harmonies qui s'élèvent partout de la nature.

Mais que ce soit l'un ou l'autre de ces genres de larmes, — de ces trois aromes qui remplissent le vase d'albâtre, — il faut que ce fragile vase de nos pensées et de nos affections soit brisé, comme celui de Madeleine, dans la maison de Simon, c'est-à-dire aux pieds de Notre Sauveur.

Josse Alzin. — **Les Buissons ardents.** — In-4o de 128 p. ; préface de Pierre l'Ermite ; images de Richard Krack, 15 f. — Paris, Desclée, de Brouwer et Cie (Editions de la Cité chrétienne, Bruxelles).

L'auteur donne comme sous-titre à son ouvrage : *Rencontres avec Dieu pendant l'année*. En suivant l'année liturgique, il exprime en effet le langage intime des fêtes, et commente ainsi les « principales rencontres de Dieu avec l'âme humaine. » Tout semble avoir été dit sur la signification religieuse et morale des fêtes, et « pourtant, écrit Pierre l'Ermite, chaque époque a besoin d'une traduction en sa langue même, des dogmes de toujours... » Les *Buissons ardents* sont cette vivante traduction là.

Non seulement le croyant, mais bien d'autres qui sont à la frontière de la foi, liront avec intérêt ce livre écrit dans un style moderne, poétique, pittoresque. Chaque chapitre est un « buisson ardent », d'où l'âme sort plus chaude, plus aimante, plus près de Dieu.

Les « images » de Richard Krack sont d'un style ultra moderne qui parfois déconcerte.

Abbé Jeandet, des Chartreux de Lyon. — *Une âme de prêtre* : **Le bon Père Schneider.** — In-8 de 340 p., 22 f. franco. — Avignon, Aubanel fils aîné.

Cet ouvrage retrace la naissance d'une vocation sacerdotale, sa réalisation et ses progrès de rayonnement dans une âme d'élite. Ce n'est pas une simple biographie : sous la plume de M. l'abbé Jeandet, le portrait prend bien vite, dans l'esprit du lecteur, un caractère général et tend au type du vrai prêtre. Mais la personnalité de M. Schneider reste bien accusée et le cadre dans lequel elle évolue, les prêtres de St Irénée à Lyon, lui confère un attrait tout spécial.

Cette personnalité marquée et attachante de celui qu'on a appelé « le bon Père Schneider », les divers

emplois qui ont occupé sa consciencieuse activité, les notes abondantes qu'il a laissées sur sa vie intérieure le désignaient à l'attention de celui qui fut d'abord son élève, puis son confrère et toujours son ami. M. l'abbé Jeandet a acquitté à l'égard de son maître une dette de reconnaissance; si son ouvrage prend parfois des allures de panégyrique, du moins ce panégyrique est-il richement motivé.

Les lecteurs, séduits à la fois par la figure du héros et par le talent du narrateur, n'oublieront plus cette « âme de prêtre » dont ce livre leur révélera la formation, le perfectionnement et l'abnégation poussée jusqu'au sacrifice.

Claude Just, O. P. — **Le Père des Prêcheurs** *ou la Pitié des hommes*. — Quatre actes d'après la vie de S. Dominique. — In-12 de 152 p., deux illustrations, 8 f. — Paris, Desclée, de Brouwer et Cie.

Voici, sous la facture d'un drame entraînant et sobre, une véritable biographie de S. Dominique qui contient tout l'essentiel.

On y retrouve la compassion du saint pour les corps et pour les âmes, aux écoles de Palencia et chez l'hôte hérétique de Toulouse; l'appel impérieux des apôtres Pierre et Paul à la fondation des Prêcheurs; la vie dangereuse et solitaire du missionnaire en pays albigeois; l'institution du Rosaire (présentée de façon originale et assez vraisemblable); la prière nocturne, si véhémente, pour les pécheurs; enfin, après le miracle, au profond symbolisme, du banquet servi par les anges, la dispersion des premiers Frères dans toute la chrétienté

Ces épisodes, divers en apparence, sont reliés entre eux non seulement par la présence du héros central, mais aussi par l'intervention du *Chœur* des *Hommes* affamés de pain, de vérité et de sainteté, dont la *Pitié* éveille le zèle apostolique du *Père des Prêcheurs*.

« Apôtres d'aujourd'hui. » — *Dans le secret d'une âme*. **L'apprenti missionnaire : Chérubin Mérolla (1910-1930)**, par le P. Ruggiero, barnabite. — In-12 de xvi-246 p., 15 f. — Paris, Lethielleux.

On trouve ici l'étude d'une âme belle et pure, assoiffée d'idéal, prompte à tous les dévouements, qui a connu la séduction du mal, mais a souffert de la vulgarité et de la laideur et qui, enfin, a su accepter avec joie le sacrifice de sa vie.

Chérubin Mérolla voulait être missionnaire : l'appel de Dieu était manifeste; et cependant il mourait à 20 ans, miné en son corps par une sournoise maladie, torturé en son âme par les tentations du doute et du désespoir : double épreuve permise par Dieu qui devait faire de « l'apprenti missionnaire » l'apôtre du sacrifice. Dans cette vie si courte, il y a un « petit roman » — pur et noble d'ailleurs, — une affection charmante pour une jeune malade, voisine de Chérubin pendant son séjour au Sanatorium de Sortenna. Là encore le sacrifice s'est imposé. L'immolation chrétienne conduisant à la suprême victoire : telle est la leçon de cette captivante biographie, que M. l'abbé Mazoyer a su parfaitement adapter de l'italien.

Collection « Rénovation ». — Elisabeth Dupeyrat. **Ceux-là... mes frères** *(Journal d'une travailleuse sociale)*. In-12 de 168 p. — Edward Montier. « **Rebâtis ma maison.** » *Aux Jeunes, pour une Société chrétienne*. In-12 de 194 p. — Chaque vol. 8 f. — Paris, Editions « Education intégrale ».

I. — Le livre de Mlle Dupeyrat ne pourra laisser indifférent aucun de ceux qu'attire l'action populaire. C'est l'histoire d'une vocation de « travailleuse sociale » : une jeune fille qui, n'ayant pu se fonder un foyer, donne tous les jours le meilleur de soi-même aux déshérités de la vie. Nous trouvons ici, dans le cœur d'Anne (c'est le nom de l'héroïne), une sensibilité dénuée de sensiblerie, un vaillant cœur de femme, et toujours au premier plan l'image du divin Crucifié, qui console les tristesses et adoucit les injustices.

Mieux que tout ouvrage de polémique ou de sociologie, ce livre gagnera ses lecteurs à la cause du relèvement moral et religieux des familles laborieuses.

II. — C'est à la reconstruction de la société tout entière sur des bases chrétiennes que s'attache le beau et substantiel livre de M. Edward Montier. L'auteur reprend les paroles de N. S. Jésus Christ à S François d'Assise : « Va, François, et rebâtis ma maison, qui, comme tu le vois, tombe en ruines. » Hélas ! les ruines s'amoncellent. Ruines de la maison, de la famille, de la propriété, de la profession, de la patrie, de la fraternité humaine ! Et tout cela, parce qu'aux idées spécifiquement chrétiennes on a voulu substituer des idées proprement destructives. Un mal si profond et si général ne saurait être guéri par des remèdes partiels et sans vertu : il faut, pour rebâtir chrétiennement la société, l'application des principes chrétiens; il faut organiser chrétiennement la démocratie.

Le volume se clôt par un aperçu sur l'effort actuel, louable, mais encore insuffisant

Ce beau livre, plein d'idées justes et pondérées, devra faire réfléchir.

Victor de Saint-Firmin. — **Ces poèmes, qui sont des jeux d'amour de Dieu.** — In-8 de 164 p. — Editions de la Jeune Académie, 96, rue Erlanger, Paris 16e.

Quel beau recueil de poésies ! « Jeux d'amour de Dieu ! » Dans les luttes de la vie, le poète a son regard fixé vers le ciel :

Pour ne plus m'égarer, je donne au Christ la main,
Pour monter jusqu'au ciel, au ciel de Béatrice,
Comme Dante, je vais, Amour, sur ton chemin !

Il ne s'agit pas ou du moins il ne s'agit plus de l'amour profane : « jeux d'amour de Dieu ». Le poète a dû lutter pour y parvenir; il nous laisse entrevoir un peu de son cœur. Mais il possède Dieu et s'y attache, il voudrait y conduire les autres, ceux qu'il aime et qui, peut-être, dans le désespoir, s'éloignent de Dieu :

...Il est terrible ainsi d'avoir une âme
Dans la nuit de la mort, loin du ciel, loin de Dieu,
De vivre au Golgotha sans revêtir la flamme
Qui rayonne des yeux du Christ vers le ciel bleu...

Le recueil contient des poèmes très variés d'inspiration : *Dans la forêt; Vers les cimes; En Dieu; Rome et Carthage*. Tous ceux qui sont groupés sous le titre : *En Dieu*, laissent une impression vraiment profonde et, somme toute, très réconfortante. Il faudrait tout citer, même ce cri d'angoisse et d'espérance au sujet d'une âme déjà dans l'autre vie :

C'est terrible, ma sœur, d'ignorer ses effrois.
De ne point deviner comment cette âme souffre !
Puisque le Christ est mort pour nous sur une croix,
Peut-on rouler au gouffre ?

Toute cette poésie nous cache des mystères d'amour, de souffrances, de sacrifices et de joie. Mais c'est de la vraie poésie, et les recueils de poésie chrétienne sont trop rares pour que nous ne signalions pas avec respect le volume de Victor de Saint Firmin.

Eug. Legourd, maître des cérémonies à la cathédrale de Laval. — **Initiation liturgique des clercs.** — In-12 de 260 p., 15 f. — Marseille, Editions Publiroc.

L'*Initiation liturgique* est un manuel complet de liturgie pratique à l'usage des maîtrises, écoles presbytérales ou groupements organisés d'enfants de chœur. Elle présuppose chez ces derniers la possibilité d'un temps de formation assez long et l'assiduité tant à des leçons ou répétitions qu'aux offices les plus divers. Tout ce dont la connaissance est utile ou même opportune à un clerc est contenu dans ce livre; on y trouve d'abord des avis généraux sur la dignité du service de l'autel, le symbolisme liturgique, la prononciation du latin, certains détails comme les révérences, l'attitude au chœur, les mouvements d'ensemble; puis des instructions pratiques (cérémonial et prières) concernant les fonctions des servants aux diverses sortes de messes, lors de l'administration des sacrements, aux funérailles et aux offices secondaires.

Ce qui caractérise l'ouvrage et lui mérite une place de premier plan parmi ceux qui traitent un sujet ana-

logue. c'est d'abord le nombre des questions abordées : tous les cas où un enfant de chœur est appelé à intervenir ont été prévus ; c'est ensuite sa valeur pédagogique : aux avis donnés, on devine une longue expérience des jeunes clercs et des défauts dans lesquels ils tombent le plus souvent ; le texte est divisé en leçons où les mots principaux sont mis en relief et après lesquels se trouve un questionnaire, destiné à constater que l'enseignement a été compris et retenu : le cérémonial lui-même est décrit clairement, souvent en tableaux synoptiques ; enfin le but visé est, tout en obtenant l'observance ponctuelle des règles, d'aider l'enfant à nourrir sa piété au moyen de la liturgie. Livre de classe, mais aussi livre d'église, il y aura grand profit à l'utiliser.

Renée ZELLER. — **La Maison de Dieu.** — In-12 de 146 p., 28 dessins et couverture illustrée de Bonamy, 5 f. — Paris, Desclée, de Brouwer et Cie.

La substance de ce livre consiste en un récit où le merveilleux a été répandu à profusion afin de captiver les enfants. L'ange gardien d'un petit infirme transporte plusieurs fois ce dernier à l'église de son village et la lui montre telle que la voient les habitants du ciel ; pour lui les images du Chemin de croix et les statues des saints s'animent, les fonts baptismaux, le confessionnal, l'autel et le tabernacle dévoilent leurs mystères, les consciences apparaissent à nu avec les opérations de la grâce s'accomplissant en elles, le tout raconté avec des détails qui sont de nature à frapper l'imagination.

Mais en réalité cette gracieuse fiction n'a d'autre but que de servir de cadre à une substantielle leçon de choses, dont les différentes visites de l'église forment autant de chapitres. Puisque les réalités surnaturelles ne sont en rien altérées du fait qu'elles se dérobent à nos yeux, il n'y a qu'à transposer sur le plan de la foi tout ce que l'auteur décrit ici sous forme de visions. On a alors des explications très complètes sur les édifices sacrés, le mobilier liturgique, le culte eucharistique et le culte des saints, la vie chrétienne en général, bref, une sorte de catéchisme développé, mais développé de telle façon que l'enseignement donné est compris et retenu sans effort.

Le Prédicateur des enfants. *Sermons pour la messe des enfants,* par le chanoine T. BURGER, traduit de l'allemand par M. l'abbé Marcel Grandclaudon. — In-12 de 272 p. — Editions Salvator, Mulhouse.

Ceux qui ont pour fonction de départir l'instruction religieuse à l'enfance savent par expérience combien difficile est une prédication qui lui soit adaptée. Un double écueil est à éviter : d'une part, une allure sèche et vide dans la manière de moraliser ; d'autre part, une familiarité incompatible avec le respect dû à la parole de Dieu. Ici comme ailleurs la règle se trouve dans un juste milieu. Les sermons du chan. Burger peuvent être considérés comme des modèles du genre ils sont courts (ce livre de 272 p. en contient 65), émaillés d'anecdotes et de comparaisons ; l'intérêt est toujours soutenu, en raison du fait que l'auditeur ignore jusqu'à la fin ce qui va suivre ; enfin les vertus et les défauts dont il est question sont ceux avec lesquels l'enfant est familier.

Ce livre sera justement apprécié des vicaires de paroisses urbaines, qui ont à assurer des messes d'enfants et qui manquent souvent soit de matériaux, soit de temps, pour la composition de leurs entretiens.

H. GIGON, Ph. D. — **Ethics of Peace and War** (Préface de Lord Howard of Penrith). — In-16 de 68 p., 2 shillings. — Burns, Oates et Washbourne, 45, Newgate Street, London E. C. 1 (Angleterre).

Pour ceux de nos lecteurs qui lisent l'anglais, nous sommes heureux de dire un mot de cet opuscule très substantiel et d'une actualité trop évidente. M. Gigon y traite de la paix et de la guerre, du point de vue moral. Il se tient à égale distance d'un impérialisme à la Machiavel, pour qui la fin justifie les moyens, et d'un pacifisme enfantin, qui aboutirait à laisser la place libre aux pires excès de la violence Il s'appuie sagement sur les grands scolastiques, notamment sur le plus grand de tous, Thomas d'Aquin, et sur le créateur du droit international, Francisco de Vittoria (1480-1546).

L'étude est divisée en quatre parties ou chapitres : I. Les Faits, — sociabilité de l'être humain, — nécessité et rôle de l'autorité. — II. Le but de l'Etat, — la paix. — la violation de la paix, ou guerre. — III. Le droit de guerre. — Principe qui fonde ce droit : la nécessité de défendre la justice et le droit à la vie. — Conditions du droit de guerre : autorité légitime, juste cause, droite intention. — IV. Réfutation des théories extrémistes : idées révolutionnaires, impérialisme, communisme, pacifisme.

Mais ce schéma ne saurait donner une idée de la richesse de ce petit volume. L'auteur a le don de la clarté. Son style est léger et lumineux. Il sait condenser et on ne s'ennuie pas en sa compagnie. La préface écrite par lord Howard of Penrith, ancien ambassadeur de Grande-Bretagne à Washington, prouve que les hommes d'Etat s'intéressent hautement à ces graves questions. Ils ne sauraient mieux faire !

Marie FARGUES. — **Le Pain vivant.** — In-4o cartonné de 60 p., 9 f. 75. — Labergerie, 11, rue Cujas, Paris 5e.

Mme Fargues connaît à fond et aime tendrement l'âme des petits enfants. Elle a composé et fait imprimer luxueusement ce recueil de pensées relatives à la Sainte Communion. L'enfant lira sans beaucoup de peine la vérité divine qu'on lui distille. Si quelque phrase lui plait davantage, il pourra la retenir et y revenir. Et puis, papa et maman sont là, s'ils sont bien chrétiens, pour expliquer.

Les prêtres pourraient s'inspirer de ces pensées pour les développer devant un auditoire d'enfants.

Jean d'AVIGNON. — **Maître Benoîte, esclave romaine.** *Drame moderne et antique,* en trois actes et cinq tableaux. — In-12 de 116 p., 4 f. — Paris, Editions « Education intégrale. »

Ce drame se noue au début du xxe siècle, se continue par un artifice théâtral au Ier siècle, sous le règne de Néron, et s'achève de nos jours. Il montre en action ce que l'Eglise a fait pour la libération des esclaves.

Une avocate anticléricale, à la parole agressive, mène une rude campagne contre l'Eglise, qu'elle ne connaît pas et qui symbolise à ses yeux intransigeance et oppression. Pour préparer une conférence sur « l'Emancipation de la femme, » elle étudie *Les esclaves chrétiens* de Paul Allard et relit *Quo Vadis*. Après une nuit sans sommeil, passée tout entière à compulser des documents, elle s'endort et fait un rêve étrange : elle est transportée, en compagnie de tous les siens dont elle est brutalement séparée, dans la Rome païenne à la veille de la première persécution Esclave du sénateur Donitius, elle parcourt avec une épouvante grandissante tous les cycles de cet enfer où gémissent des misérables, qui, dans la société antique, n'avaient ni nom, ni famille, ni droits, ni âme... Ainsi elle apprend à ses dépens ce que serait le monde si le Christ n'était point passé... Brusquement réveillée, elle rend hommage au Sauveur méconnu...

Pièce d'une rare originalité et d'un grand effet dramatique. Dix sept rôles de femmes Pas de droits d'auteur.

Omer ENGLEBERT. — **Le Curé Pecquet continue.** — In-12 de 246 p., 12 f. — Paris, Plon.

Et il fait bien. Son répertoire est immense, mais sans redite ; sa verve est infatigable, mais variée, et il dit d'une façon si spirituelle les choses les plus sérieuses que personne ne s'ennuie à ses leçons et qu'au contraire même les gens d'esprit et de science s'y instruisent. *L'Ami* a déjà présenté *La Sagesse du Curé Pecquet* (1928, p. 487) et *Minouche* (1931, p 190, couv).

Cet excellent curé a eu une idée nouvelle et... géniale. Afin que les honneurs n'aillent pas toujours aux gens haut placés, il demande et obtient la légion d'honneur pour l'un des membres du clergé d'Ardenne, tiré au sort. Puis il fête avec ses confrères cette dis-

tinction dans un banquet qui lui est occasion de répandre ses idées. Nous avons ainsi l'opinion de l'abbé Pecquet sur la souffrance, la condition du curé de campagne, le mariage, les concours de beauté, les apparitions de Beauraing, les dangers de la ville, les médecins, les dévotes et la cosmogonie. Il y en a pour tous les goûts. Toujours spirituellement exposées et marquées au coin du bon sens, les idées de l'abbé Pecquet forment un livre charmant.

Remercions M. Omer Englebert de nous livrer les trésors de son oncle ; puisqu'il possède la clef des tiroirs du brave curé, qu'il continue à y fouiller.

« Encyclopédie populaire ». — WILNED, membre de la Société entomologique de France. **Les vacances du professeur Séguin.** — In-12 de 256 p., 10 f. — Paris, Editions « Education intégrale » ; et Lyon, Vitte.

Voici un livre charmant et instructif à la fois. Vous y verrez d'abord comment la famille Vivian, en fin d'année scolaire, fit connaissance avec le professeur Séguin. Vous comprendrez alors plus facilement comment, au cours de ses vacances, le jeune Marcel Vivian put profiter des leçons de l'excellent M. Séguin.

Si vous lisez le livre jusqu'au bout, vous deviendrez aussi savant que Marcel ; vous connaîtrez bien des secrets de la vie des petits animaux terrestres ou aquatiques : vers à soie, hannetons, vers luisants, chenilles, fourmis, coléoptères, hyménoptères, forficules (perce-oreilles), pour ne nommer que ces quelques insectes.

M. Wilned a écrit une attrayante initiation à la biologie et c'est le côté particulièrement nouveau de son ouvrage. Sous une forme souvent humoristique, il expose des problèmes de philosophie scientifique extrêmement curieux, et dont certains sont peu connus Tous les âges trouveront dans son livre matière à méditer sur les mystères de la Création.

Une amusante illustration du dessinateur Pinchon et de nombreuses figures et schémas sont largement répandus dans le texte.

André FAVRE. — **Luc.** — In-12 de x-164 p., 12 f. — Paris, Lethielleux.

Luc est un jeune Suisse du Valais. Rien n'apparaît extraordinaire dans sa vie toute ordinaire. Saint-Luc, le village du Valais, et l'hôtel tenu par les parents, où bien des voyageurs se sont amusés du babillage de l'enfant, sans comprendre. Puis, pensionnat, études et vacances. Et c'est tout. La maladie est venue, et Luc, un beau matin, est parti pour le ciel.

Mais on a retrouvé ses notes, un journal intime que depuis toujours il tenait fidèlement, en grand secret, et qu'il n'eut pas le temps de détruire. On avait conservé également de précieuses lettres, où il avait livré à des confidents très sûrs le mystère de Dieu habitant en son âme et l'appelant à son service.

Cette charmante biographie s'adresse à tous les jeunes qui ne savent que devenir dans l'uniformité de leur pauvre petite vie ; les généreux sauront imiter Luc et se rendre à l'appel de Dieu. *Luc* est un livre idéal à lire pendant une retraite de jeunes gens.

Chan. DUPLESSY. — **La rosière de la libre-pensée.** — Grand in-8º de 100 p. à 2 colonnes, 41 gravures et une couverture illustrée en couleurs de Schæffer, 5 f. — Paris, Bonne Presse.

Le titre qu'on vient de lire est de nature à piquer la curiosité : que peut bien être, en effet, une rosière de la libre-pensée, et que peut-on bien dire d'elle au long de tout un volume ? Il n'y a pas lieu, toutefois, de lui attribuer une importance excessive : il s'applique uniquement à la première nouvelle de ce recueil, laquelle a pour but de démontrer qu'en France il serait à peu près impossible de vouloir trouver une jeune fille complètement ignorante de la religion chrétienne

Recueil, avons-nous dit. C'est qu'en effet ce livre n'est pas autre chose. Les récits qu'il renferme, assez courts pour ne pas lasser l'attention la plus fragile, sont fort variés du point de vue de leur mise en scène. Mais le fond en est identique. Là comme dans une foule de publications antérieures, M. Duplessy s'est proposé de faire œuvre d'apologète. Ce sont toujours les mêmes attaques de l'impiété contre Dieu et l'Eglise qu'il reprend pour les réfuter ; parfois cependant il rappelle aussi les catholiques à une plus exacte observance de leurs devoirs religieux. Seulement, afin de capter l'attention de ses lecteurs, condition indispensable pour les convaincre, il s'est appliqué à donner à l'objection comme à la réponse une allure vivante, concrète, aussi éloignée que possible de la froide discussion scientifique. Mais ne nous y trompons pas : sous les apparences voulues d'un souriant badinage, tout l'essentiel y est.

Bernard HALDA. — **Les Maugière** (roman). — In-8 de 264 p., 20 f. — *Cahiers de la Quinzaine*, Paris, 30, rue Monsieur-le-Prince.

Etude psychologique d'une âme de femme capricieuse et incapable de maîtriser ses sentiments. Odile Maugière, fille du célèbre poète Maugière, a passé une enfance assez triste. Orpheline de mère, elle a été élevée par un oncle et une tante aux idées étroites ; elle fut malheureuse. Le père la reprend à douze ans ; mais il laisse se développer tous les caprices naissants...

Odile épousera Pierre Marsanet que Maugière, mourant, choisit comme légataire à charge d'éditer ses œuvres posthumes. Pierre ne sait rien refuser à sa femme, qui l'entraîne à des dépenses exagérées ; c'est bientôt la ruine en perspective. Il faut vendre la villa où Maugière a vécu, où Odile a grandi. C'est Fernand Senard, un industriel multimillionnaire, qui l'achète et en même temps se dispose à faire la conquête d'Odile. La jeune femme, sans se soucier de son enfant et de son mari, devient infidèle. Un jour qu'elle était à Paris retrouver son amant, sa fille Madeleine meurt presque subitement. Le mari est prévenu de son infortune par une lettre anonyme. Eclat, réponse orgueilleuse d'Odile, séparation...

Libéré de sa femme, Pierre Marsanet se livre tout entier à son travail d'édition. Les conférences qu'il fait sur son beau-père lui attirent à lui-même la célébrité. C'est l'occasion pour sa femme, que son amant délaisse, de revenir à lui. Elle esquisse à plusieurs reprises ce bon mouvement ; mais des apparences — trompeuses — lui laissent finalement croire que sa place est prise : « Sous les apparences de la fatalité, son péché courbe ses épaules »

Roman immoral ? Non, certes. Moral ? Peut-être, si l'on veut accorder qu'il suffit de montrer que le péché porte en lui même sa punition, par la réprobation qu'il soulève et par le vide qu'il laisse à l'âme. En tout cas, roman qu'il ne faut point permettre à de trop jeunes lectrices.

J. POMMIÈS, curé de Montgolfier (Oran). — **Les Œuvres Salésiennes en Oranie.** — In-8 de 84 p., avec nombreuses illustrations, 7 f. 50. — S'adresser à l'auteur.

Avec un grand sentiment de reconnaissance qui l'honore, l'auteur retrace ici l'œuvre admirable accomplie par les fils de S. Jean Bosco à Oran pendant les dix ans que la loi française leur permit d'y exercer leur apostolat. Il a interrogé surtout ses souvenirs personnels pour écrire cette histoire : elle en est d'autant plus vivante et émouvante. Une première partie esquisse l'œuvre salésienne entreprise à l'ombre de la cathédrale St-Louis dans l'ancienne ville ; la seconde nous transporte au-delà de la ville nouvelle, au faubourg d'Eckmühl, dans l'œuvre de l'Oratoire de Jésus Adolescent ; la troisième retrace les douleurs de la persécution, de la lutte et enfin de l'exil.

Mais l'auteur annonce une quatrième partie très prochaine : la résurrection ! Il compte sur la générosité de ses lecteurs et amis des Salésiens pour parfaire son œuvre de gratitude.

Chanoine F. UZUREAU. — **Andegaviana** *(30e Série)*. — In-8 de 406 p. — Angers, Siraudeau (6, place de la Visitation).

Chaque année nous apporte une nouvelle et toujours abondante contribution de M le chanoine Uzureau à l'histoire de l'Anjou. La 30e Série, dédiée à M le Comte de Blois, sénateur de Maine-et-Loire, est pour plus des trois quarts des articles consacrée au XVIIIe siècle et à l'époque napoléonienne (1718-1815). La période révolutionnaire est, comme d'habitude, la plus fouillée et la plus intéressante. Le dernier article dans l'ordre chronologique : « La nomination de l'abbé Freppel à l'évêché d'Angers, » renferme des détails piquants.

DUPLICATEUR SECAM, 48, rue Taitbout, PARIS. Faites des économies en achetant des produits français de qualités. SECAM vous procurera au meilleur prix toutes fournitures pour votre DUPLICATEUR de quelque marque qu'il soit.

HORLOGES
"LUSSAULT" ET "LE PELERIN"
pour Clochers, Collèges, Communautés, etc...
Usines : TIFFAUGES (Vendée) près NANTES, et MARÇAY (Vienne).
4.000 HORLOGES livrées en France et à l'Etranger.
Basiliques de : Lourdes, Ste Anne d'Auray, Albert, Paris (Ste Thérèse), Toulouse (St Sernin), etc.

Matériel pour les INSTALLATIONS DE LUMIÈRE ÉLECTRIQUE
Matériel de T. S. F. (Postes et Amplis)
Renseignements gratuits
Appareillage Electrique LEWIS,
181, rue Lafayette. PARIS (Xe).

HORLOGERIE - PENDULERIE
Bijouterie — Orfèvrerie
ALLIANCE HORLOGERE | R. C. Besançon 29
E. ENGINGER — BESANÇON — 15, rue Gambetta, 15
Catalogue fco sur demande — Fournisseur de l'Archevêché de Besançon.

CLOCHES, CARILLONS
les plus sonores, les plus justes
Sonneries électriques des cloches
La plus ancienne Maison
F. CAUSARD, — **Colmar** (Haut-Rhin).

Carillons { Dublin — Sacré-Cœur de Montmartre — Fribourg — Le Cateau — Mont Ste-Odile.

Gde Marbrerie " Ste Jeanne d'Arc "
L. BARRAU
Lauréat de l'Ecole des Beaux-Arts Toulouse-Paris R. C. Toulouse 497 A.
29, Allée Alphonse-Peyrat, TOULOUSE (Hte-Garonne).
Mobilier religieux, plaques commémoratives, marbres, pierre, autels, chaires à prêcher, appuis de communion, statues, chemins de croix.
Travaux artistiques. — Prix très réduits.

GUÉRISON CERTAINE par LA POUDRE ESCOUFLAIRE
Agence générale : à BAISIEUX (Nord)
ASTHME
OPPRESSION, EMPHYSÈME
(MÊME PRODUIT SOUS FORME DE CIGARETTES)
L'Agence générale envoie GRATIS et FRANCO une BOITE D'ESSAI avec Certificats de GUÉRISONS

PÉTROLE - AIL - ESCARGOT
Les cures remarquables du DIABETE par le pétrole; de l'ARTERIOSCLÉROSE par l'ail; de la TUBERCULOSE par l'escargot, retiennent actuellement l'attention du corps médical. L'exposé de ces méthodes est adressé gratis par les Laboratoires des Phocéens, NICE (Alpes-Maritimes). Remise 30 % à MM. les Membres du Clergé.

Artério-scléreux

Ayez soin de bien assurer le fonctionnement de l'intestin en prenant au repas du soir ou avant de se coucher UN GRAIN DE VALS, laxatif dépuratif parfait. Il élimine au réveil les toxines de l'organisme et régularise la circulation. 4.50 le fl. de 30 grs.

Ch. CHAMPIGNEULLE
Vitraux & Chemins de Croix d'Art

MAISON FONDÉE A METZ EN 1832
96, Rue Notre Dame des Champs
Paris. Danton, 4965

Les plus hautes récompenses
Les plus précieuses références

INTENTIONAL SECOND EXPOSURE

tinction dans un banquet qui lui est occasion de répandre ses idées. Nous avons ainsi l'opinion de l'abbé Pecquet sur la souffrance, la condition du curé de campagne, le mariage, les concours de beauté, les apparitions de Beauraing, les dangers de la ville, les médecins, les dévotes et la cosmogonie. Il y en a pour tous les goûts. Toujours spirituellement exposées et marquées au coin du bon sens, les idées de l'abbé Pecquet forment un livre charmant.

Remercions M. Omer Englebert de nous livrer les trésors de son oncle ; puisqu'il possède la clef des tiroirs du brave curé, qu'il continue à y fouiller.

« Encyclopédie populaire ». — WILNED, membre de la Société entomologique de France. **Les vacances du professeur Séguin.** — In-12 de 256 p., 10 f. — Paris, Editions « Education intégrale » ; et Lyon, Vitte.

Voici un livre charmant et instructif à la fois. Vous y verrez d'abord comment la famille Vivian, en fin d'année scolaire, fit connaissance avec le professeur Séguin. Vous comprendrez alors plus facilement comment, au cours de ses vacances, le jeune Marcel Vivian put profiter des leçons de l'excellent M. Séguin.

Si vous lisez le livre jusqu'au bout, vous deviendrez aussi savant que Marcel ; vous connaîtrez bien des secrets de la vie des petits animaux terrestres ou aquatiques : vers à soie, hannetons, vers luisants chenilles, fourmis, coléoptères, hyménoptères, forficules (perce-oreilles), pour ne nommer que ces quelques insectes.

M. Wilned a écrit une attrayante initiation à la biologie et c'est le côté particulièrement nouveau de son ouvrage. Sous une forme souvent humoristique, il expose des problèmes de philosophie scientifique extrêmement curieux, et dont certains sont peu connus Tous les âges trouveront dans son livre matière à méditer sur les mystères de la Création.

Une amusante illustration du dessinateur Pinchon et de nombreuses figures et schémas sont largement répandus dans le texte.

André FAVRE. — **Luc.** — In-12 de x-164 p., 12 f. — Paris, Lethielleux.

Luc est un jeune Suisse du Valais. Rien n'apparaît extraordinaire dans sa vie toute ordinaire. Saint Luc, le village du Valais, et l'hôtel tenu par les parents, où bien des voyageurs se sont amusés du babillage de l'enfant, sans comprendre. Puis, pensionnat, études et vacances. Et c'est tout. La maladie est venue, et Luc, un beau matin, est parti pour le ciel.

Mais on a retrouvé ses notes, un journal intime que depuis toujours il tenait fidèlement, en grand secret, et qu'il n'eut pas le temps de détruire. On avait conservé également de précieuses lettres, où il avait livré à des confidents très sûrs le mystère de Dieu habitant en son âme et l'appelant à son service.

Cette charmante biographie s'adresse à tous les jeunes qui ne savent que devenir dans l'uniformité de leur pauvre petite vie ; les généreux sauront imiter Luc et se rendre à l'appel de Dieu. *Luc* est un livre idéal à lire pendant une retraite de jeunes gens.

Chan. DUPLESSY. — **La rosière de la libre-pensée.** — Grand in-8° de 100 p. à 2 colonnes, 41 gravures et une couverture illustrée en couleurs de Schæffer, 5 f. — Paris, Bonne Presse.

Le titre qu'on vient de lire est de nature à piquer la curiosité : que peut bien être, en effet, une rosière de la libre-pensée, et que peut-on bien dire d'elle au long de tout un volume ? Il n'y a pas lieu, toutefois, de lui attribuer une importance excessive : il s'applique uniquement à la première nouvelle de ce recueil, laquelle a pour but de démontrer qu'en France il serait à peu près impossible de vouloir trouver une jeune fille complètement ignorante de la religion chrétienne

Recueil, avons-nous dit. C'est en effet ce livre n'est pas autre chose. Les récits qu'il renferme, assez courts pour ne pas lasser l'attention la plus fragile, sont fort variés du point de vue de leur mise en scène. Mais le fond en est identique. Là comme dans une foule de publications antérieures, M. Duplessy s'est proposé de faire œuvre d'apologète. Ce sont toujours les mêmes attaques de l'impiété contre Dieu et l'Eglise qu'il reprend pour les réfuter ; parfois cependant il rappelle aussi les catholiques à une plus exacte observance de leurs devoirs religieux. Seulement, afin de capter l'attention de ses lecteurs, condition indispensable pour les convaincre, il s'est appliqué à donner à l'objection comme à la réponse une allure vivante, concrète, aussi éloignée que possible de la froide discussion scientifique. Mais ne nous y trompons pas : sous les apparences voulues d'un souriant badinage, tout l'essentiel y est.

Bernard HALDA. — **Les Maugière** (roman). — In-8 de 264 p., 20 f. — *Cahiers de la Quinzaine*, Paris, 30, rue Monsieur-le-Prince.

Etude psychologique d'une âme de femme capricieuse et incapable de maîtriser ses sentiments. Odile Maugière, fille du célèbre poète Maugière, a passé une enfance assez triste. Orpheline de mère, elle a été élevée par un oncle et une tante aux idées étroites ; elle fut malheureuse. Le père la reprend à douze ans ; mais il laisse se développer tous les caprices naissants...

Odile épousera Pierre Marsanet que Maugière, mourant, choisit comme légataire à charge d'éditer ses œuvres posthumes. Pierre ne sait rien refuser à sa femme, qui l'entraîne à des dépenses exagérées ; c'est bientôt la ruine en perspective. Il faut vendre la villa où Maugière a vécu, où Odile a grandi. C'est Fernand Senard, un industriel multimillionnaire, qui l'achète et en même temps se dispose à faire la conquête d'Odile. La jeune femme, sans se soucier de son enfant et de son mari, devient infidèle. Un jour qu'elle était à Paris retrouver son amant, sa fille Madeleine meurt presque subitement. Le mari est prévenu de son infortune par une lettre anonyme. Eclat, réponse orgueilleuse d'Odile, séparation...

Libéré de sa femme, Pierre Marsanet se livre tout entier à son travail d'édition. Les conférences qu'il fait sur son beau-père lui attirent à lui-même la célébrité. C'est l'occasion pour sa femme, que son amant délaisse, de revenir à lui. Elle esquisse à plusieurs reprises ce bon mouvement : mais des apparences — trompeuses — lui laissent finalement croire que sa place est prise : « Sous les apparences de la fatalité, son péché courbe ses épaules »

Roman immoral ? Non, certes. Moral ? Peut être, si l'on veut accorder qu'il suffit de montrer que le péché porte en lui même sa punition, par la réprobation qu'il soulève et par le vide qu'il laisse à l'âme. En tout cas, roman qu'il ne faut point permettre à de trop jeunes lectrices.

J. POMMIÈS, curé de Montgolfier (Oran). — **Les Œuvres Salésiennes en Oranie.** — In-8 de 84 p., avec nombreuses illustrations, 7 f. 50. — S'adresser à l'auteur.

Avec un grand sentiment de reconnaissance qui l'honore, l'auteur retrace ici l'œuvre admirable accomplie par les fils de S. Jean Bosco à Oran pendant les dix ans que la loi française leur permit d'y exercer leur apostolat. Il a interrogé surtout ses souvenirs personnels pour écrire cette histoire : elle en est d'autant plus vivante et émouvante. Une première partie esquisse l'œuvre salésienne entreprise à l'ombre de la cathédrale St-Louis dans l'ancienne ville ; la seconde nous transporte au delà de la ville nouvelle, au faubourg d'Eckmühl, dans l'œuvre de l'Oratoire de Jésus Adolescent ; la troisième retrace les douleurs de la persécution, de la lutte et enfin de l'exil.

Mais l'auteur annonce une quatrième partie très prochaine : la résurrection ! Il compte sur la générosité de ses lecteurs et amis des Salésiens pour parfaire son œuvre de gratitude.

Chanoine F. UZUREAU. — **Andegaviana** *(30e Série)*. — In-8 de 406 p. — Angers, Siraudeau (6, place de la Visitation).

Chaque année nous apporte une nouvelle et toujours abondante contribution de M le chanoine Uzureau à l'histoire de l'Anjou. La 30e Série, dédiée à M le Comte de Blois, sénateur de Maine-et-Loire, est pour plus des trois quarts des articles consacrée au XVIIIe siècle et à l'époque napoléonienne (1718 1815). La période révolutionnaire est, comme d'habitude, la plus fouillée et la plus intéressante. Le dernier article dans l'ordre chronologique : « La nomination de l'abbé Freppel à l'évêché d'Angers, » renferme des détails piquants.

DUPLICATEUR SECAM, **48, rue Taitbout, PARIS.** Faites des économies en achetant des produits français de qualités. **SECAM** vous procurera au meilleur prix toutes fournitures pour votre DUPLICATEUR de quelque marque qu'il soit.

HORLOGES
"LUSSAULT" ET "LE PELERIN"
pour Clochers, Collèges, Communautés, etc...
Usines : **TIFFAUGES (Vendée)** près **NANTES,** et **MARÇAY (Vienne).**
4.000 HORLOGES livrées en France et à l'Etranger.
Basiliques de : **Lourdes, Ste Anne d'Auray, Albert, Paris (Ste Thérèse), Toulouse (St Sernin), etc.**

CLOCHES, CARILLONS
les plus sonores, les plus justes
Sonneries électriques des cloches
La plus ancienne Maison
F. CAUSARD,
Colmar (Haut-Rhin).
Carillons { Dublin — Sacré-Cœur de Montmartre — Fribourg — Le Cateau — Mont Ste-Odille.

Matériel pour les INSTALLATIONS DE LUMIÈRE ÉLECTRIQUE
Matériel de T. S. F. (Postes et Amplis)
Renseignements gratuits
Appareillage Electrique LEWIS,
181, rue Lafayette, PARIS (Xe).

HORLOGERIE - PENDULERIE
Bijouterie — Orfèvrerie
ALLIANCE HORLOGERE R. C. Besançon 29
E. ENGINGER — BESANÇON — 15, rue Gambetta, 15
Catalogue fco sur demande — Fournisseur de l'Archevêché de Besançon.

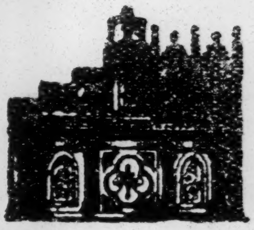

Gde Marbrerie " Ste Jeanne d'Arc "
L. BARRAU
Lauréat de l'Ecole des Beaux-Arts Toulouse-Paris R. C. Toulouse 497 A.
29, Allée Alphonse-Peyrat, TOULOUSE (Hte-Garonne).
Mobilier religieux, plaques commémoratives, marbres, pierre, autels, chaires à prêcher, appuis de communion, statues, chemins de croix.
Travaux artistiques. — Prix très réduits.

GUÉRISON CERTAINE par LA POUDRE ESCOUFLAIRE
Agence générale : à BAISIEUX (Nord)
ASTHME
OPPRESSION, EMPHYSÈME
(MÊME PRODUIT SOUS FORME DE CIGARETTES)
L'Agence générale envoie GRATIS et FRANCO une BOITE D'ESSAI avec Certificats de GUÉRISONS

PÉTROLE - AIL - ESCARGOT
Les cures remarquables du DIABETE par le pétrole ; de l'ARTERIOSCLÉROSE par l'ail ; de la TUBERCULOSE par l'escargot, retiennent actuellement l'attention du corps médical. L'exposé de ces méthodes est adressé gratis par les Laboratoires des Phocéens, NICE (Alpes-Maritimes). Remise 30 % à MM. les Membres du Clergé.

Artério-scléreux
Ayez soin de bien assurer le fonctionnement de l'intestin en prenant au repas du soir ou avant de se coucher UN GRAIN DE VALS, laxatif dépuratif parfait. Il élimine au réveil les toxines de l'organisme et régularise la circulation. 4.50 le fl. de 30 grs.

Ch. CHAMPIGNEULLE
Vitraux & Chemins de Croix d'Art
MAISON FONDÉE A METZ EN 1832
96, Rue Notre Dame des Champs
Paris. Danton, 4965

Les plus hautes récompenses
Les plus précieuses références